

# Rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville Année 2019

Envoyé en préfecture le 03/11/2020  
 Reçu en préfecture le 03/11/2020  
 Affiché le **04/11/2020**  
 ID : 056-215600834-20201029-D202010009-DE

Textes de référence :

- articles L. 1111-2 et L. 1811-2 du code général des collectivités territoriales
- Décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu aux articles L. 1111-2 et L. 1811-2 du code général des collectivités territoriales

Conformément à ces textes, dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, le maire et le président de l'EPCI sont tenus de présenter annuellement à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Ce rapport est débattu au sein du conseil municipal et du conseil communautaire.

Ce rapport présente donc :

- les principales orientations du contrat de ville et le projet de territoire ;
- l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs de la politique de la ville ;
- les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année écoulée ;
- les perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville,
- l'articulation entre les volets social, économique et urbain du contrat de ville et, s'il y a lieu, avec les opérations d'aménagement au titre du programme national de renouvellement urbain.

Il est à noter que le présent rapport est soumis à chaque Conseil Citoyen.

Les actions menées au cours de l'année écoulée sur leur territoire en matière de développement social urbain au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale font l'objet d'un rapport propre à chaque commune.

Les quartiers prioritaires de l'agglomération de Lorient :

Nom du quartier	Commune principale	Population du quartier (rédaction CDV)	Population 2013 (calcul INSEE 2016)	Revenu médian
Kennedy, Kergohic, Kerihouais	Hennebont	1 200	1147	10 100 €
Centre-ville, Kerfréhour	Lanester	2 000	1907	10 600 €
Kervénanec-Nord	Lorient	1 800	1767	9 900 €
Polygone-Frébault	Lorient	1 600	1654	9 200 €
Bois du Château	Lorient	2 300	2167	7 400 €
Kerguillette Petit Paradis	Lorient	1 400	1214	9 300 €
<b>Total</b>			Lorient : 6 802 Lorient Agglo : 9 856	-

*Le nombre d'habitants, évalué lors de l'élaboration des contrats de ville en 2015, a été calculé plus précisément par l'INSEE fin 2016.*

# I- Les principales orientations du contrat de ville et le projet de territoire

## A- Le pilier « Développement de l'activité économique et de l'emploi »

Le développement économique, l'accès à l'emploi et à la formation sont des attentes majeures des habitants. Des énergies, des savoirs faire existent sur ces territoires.

Les enjeux du pilier emploi – développement économique visent le développement d'actions en faveur de l'insertion en s'appuyant sur les dispositifs d'aides à l'emploi et en développant le rôle de l'entreprise.

Dans le champ de l'emploi, les publics les plus éloignés de l'emploi seront prioritaires tant dans le développement des clauses d'insertion que dans le déploiement des contrats aidés.

### 1) Les orientations stratégiques du pilier « emploi - développement économique » :

1. Favoriser l'accès à l'emploi des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
2. Développer l'insertion par l'activité économique (IAE) pour fournir une réponse adaptée aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail

Des principes d'actions :

- Le besoin de lien entre entreprises et habitants.
- Une économie appréhendée sous un spectre plus large que l'économie marchande et monétaire, incluant l'économie sociale et solidaire, les activités marchandes et non marchandes.
- La nécessité de sortir d'une image stigmatisante des quartiers et de leurs habitants. Valoriser les initiatives et les potentiels créatifs, promouvoir et diffuser les expériences réussies sur les quartiers.
- Lutter contre toutes formes de discriminations.
- Le besoin d'interconnaissance entre les acteurs pour construire des partenariats durables entre institutions, acteurs associatifs et professionnels de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
- La nécessité de permettre la mobilité géographique, sociale et professionnelle des habitants des quartiers pour apprendre, se former, échanger, travailler...

### 2) Les indicateurs de suivi établis à partir de l'évaluation du Contrat de Ville (2018), du SIG Ville (actualisation de certaines données disponibles pour 2019)...

#### Constat

- La demande d'emploi sur les QPV hennebontais

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI Cat. ABC HENNEBONT				
QPV	CDV 2015*	2018**	Evolution (%)	Evolution (Données brutes)
Keriu Ker	188	162	-13,82	-26
Total des QPV du Morbihan	3 105	2039	-34,33	-1 066
*Pôle Emploi, 2015**Pôle Emploi, 2016				

<b>NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI Cat. ABC DE MOINS DE 25 ANS</b>				
QPV	CDV 2015*	2018**	EVOLUTION (%)	(Données brutes)
Kerlou Ker	47	30	-36,17%	-17
Total des QPV du Morbihan	647	539	-16,69%	-108
*Pôle Emploi, T3 2015**Pôle Emploi, T3 2017				

➤ La demande d'emploi à Lanester en 2019:

LANESTER Cat A	Total DEFM cat. A	Evol. annuelle	Nb de femmes	Nb de - de 25 ans	Nb de - de 26 ans	50 ans +	DEFM > 1 an	Offres collectées
T4 2018	1275	-9,2	646	208	246	343	553	296
T4 2019	1184	-7,1	566	198	226	329	488	339
<b>QPV T4 2019</b>	<b>180</b>	<b>-3,9</b>	<b>82 (-6,4)</b>	<b>25 (-17,6)</b>		<b>44 (-18,4)</b>	<b>86 (-7,2)</b>	

Pour la seconde année consécutive, une baisse notable (- 7%) de la demande d'emploi de catégorie A est enregistrée à l'échelle du territoire communal. Cela confirme une embellie également constatée par les professionnels de terrain. Par comparaison avec les autres communes, l'amélioration à Lanester se situe cependant légèrement en-deçà de celles qu'enregistrent Lorient (- 11,1%) ou l'agglomération dans son ensemble (- 8,6%). Femmes, jeunes et seniors sont tous concernés par un niveau de chômage en recul et moins durable. L'accroissement du nombre d'offres d'emploi collectées est le reflet d'une activité économique en phase d'essor qui profite aussi aux habitants des quartiers.

De fait, à l'échelle du QPV lanestérien « centre-Ville / Kerfrehour », l'évolution annuelle de la demande d'emploi de catégorie A décroît de près de 4 points (par comparaison : - 5,5 à Bois Du Château, quartier lorientais de dimension proche). Les femmes, et plus encore les jeunes et les seniors, bénéficient d'un accès ou d'un retour à l'emploi plus marqué.

LANESTER Cat ABC	Total DEFM cat. ABC	Evolutio n annuelle	Nb de femmes	Nb de - de 25 ans	Nb de - de 26 ans	50 ans +	DEFM > 1 an	Offres collectées
T4 2018	2386	- 3,5	1278	377	449	585	1156	296
T4 2019	2159	- 9,5	1139	325	380	562	1055	339
<b>QPV T4 2019</b>	<b>283</b>	<b>-7,3</b>	<b>183 (-8,9)</b>	<b>38 (-17,3)</b>		<b>64 (-13,1)</b>	<b>140 (-9,7)</b>	

Source : Dares - Pôle Emploi – STMT- 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 et 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 (traitement Direccte)

En agrégeant les trois catégories (ABC) de demandeurs d'emploi, l'amélioration constatée à Lanester (- 9,5%) surpasse la seule catégorie A. Elle devance cette fois celles relevées à Lorient (- 8,9%) et à l'échelon de l'agglomération (- 7,3%). Ainsi, en un an, 139 femmes, 52 jeunes, 23 seniors résidant à Lanester ont accédé à un emploi à plein temps ou temps partiel. L'amélioration est également notable en QPV (- 7,3%), bien qu'à relativiser car malgré une vingtaine de demandeurs d'emploi ABC de moins sur une année, à l'échelle d'un quartier qui compte relativement peu d'actifs (de l'ordre de 1000 à 1100 personnes sur 1900), le taux de chômage estimé reste élevé (26-28%). Par ailleurs, la part de l'emploi précaire est une donnée non connue.

➤ La demande d'emploi sur les QPV lorientais

De juillet 2015 à juillet 2017, le nombre de demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires lorientais, de catégorie A, B et C, inscrits à Pôle Emploi, a diminué de 3,4% (soit – 39 demandeurs d'emploi (DE))

Le quartier de Bois du Château a connu la baisse la plus significative (-8,6% (soit - 32 DE) alors que le quartier de Kerguillette-Petit Paradis a connu la hausse la plus importante (+14 DE). Ces taux d'évolution sont à relativiser au regard des chiffres bruts figurant dans le tableau ci-dessous.

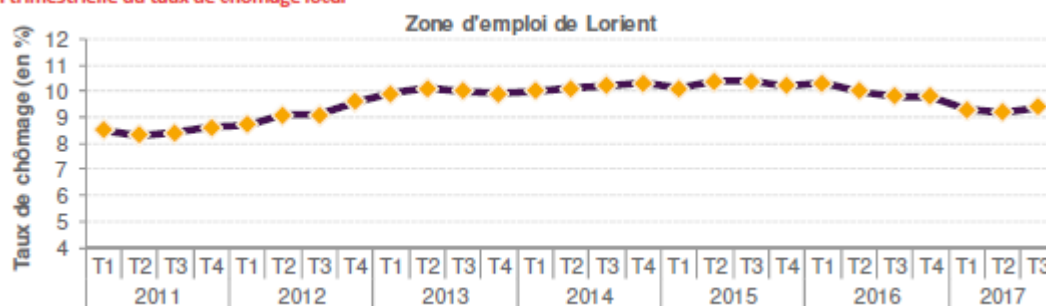
Sur cette période, les quartiers prioritaires de la ville avaient également bénéficié de la légère amélioration constatée sur le front de l'emploi à l'échelle de la Ville de Lorient : baisse de 3,4% de DE entre juillet 2015 et 2017 lorsque l'ensemble de la ville connaissait une baisse moindre de 1,2%.

Au 31 décembre 2018, on constate une légère hausse du nombre de demandeurs d'emploi par rapport à 2015 : hausse sur les quartiers de Kervéanec Nord et Polygone Frébault, baisse sur Bois du Château et Kerguillette-Petit Paradis.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI Cat. ABC LORIENT							
QPV	CDV 2015*	2018**	Evolution (%)	Evolution (Données brutes)	2019***	Evolution (%) par rapport à 2015	Evolution (Données brutes) p/r 2015
Bois du Château	373	341	- 8,6	-32	330	-11,5	-43
Kerguillette Petit Paradis	226	240	-6,2	+14	225	-0,44	-1
Kervéanec Nord	253	239	-5,5	-14	267	+5,53	+14
Polygone Frébault	283	276	-2,5	-7	297	+4,93	+14
Total 4 QPV	1135	1096	-3,4	-39	1119	-1,40	-16
Ville de Lorient	6750	6670	-1,2	-80	6523	-3,36	-227

\*Pôle Emploi, \*\* Pôle Emploi fin juillet 2015  
\*\*\*Pôle Emploi, 31/12/2018

Evolution trimestrielle du taux de chômage local

Figure 1: Evolution du taux de chômage sur la zone d'emploi de Lorient de 2011 à 2017.<sup>1</sup>

Source : Pôle Emploi 2017

Les jeunes de moins de 26 ans des quartiers prioritaires de Lorient ont également profité de cette conjoncture avec une baisse du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (Cat A, B, C) de 4,8 % (soit - 11 DE) entre les troisièmes trimestres 2015 et 2017.

C'est à nouveau le quartier de Bois du Château qui a connu la baisse la plus importante, toute proportion gardée : -13,5% (-10 DE) alors que Polygone-Frébault connaissait lui une hausse de 3,4% (+2 DE).

La même tendance était observée à une échelle plus large, puisque sur la même période, le Morbihan et la Région Bretagne bénéficiaient également d'une baisse respective de 7,6% et 1 % du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (Cat A, B, C)

Au 31 décembre 2018, cette tendance se confirme globalement sur les QPV lorientais, avec toutefois une légère hausse du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (Cat A, B, C) sur Kervéanec Nord.

<sup>1</sup> Id.

<b>NB DE DEMANDEURS D'EMPLOI Cat. ABC DE MOINS DE 26 ANS LORIENT</b>					
QPV	CDV 2015*	2018**	EVOLUTION %	2019***	EVOLUTION % p/r 2015
Bois du Château	74	<b>64</b>	<b>-13,5</b>	<b>71</b>	<b>-4.05</b>
Kerguillette Petit Paradis	51	<b>49</b>	<b>-3,9</b>	<b>35</b>	<b>-31.37</b>
Kervénanec Nord	46	<b>45</b>	<b>-2,2</b>	<b>49</b>	<b>+6.52</b>
Polygone Frébault	59	<b>61</b>	<b>3,4</b>	<b>46</b>	<b>-22.03</b>
TOTAL 4 QPV	230	<b>219</b>	<b>-4,8</b>	<b>201</b>	<b>-12.60</b>
Bretagne	648 450	<b>599 085</b>	<b>-1,0</b>	<i>nc</i>	<i>nc</i>
Morbihan	43 000	<b>39 720</b>	<b>-7,6</b>	<i>nc</i>	<i>nc</i>
*Pôle Emploi, T3 2015**Pôle Emploi, T3 2017 ***Pôle Emploi, 31/12/2018					

Le nombre de demandeuses d'emploi a baissé de 3% dans l'ensemble des quartiers prioritaires lorientais entre les mois de décembre 2016 et 2017<sup>2</sup> ; tandis qu'il augmentait de 8,9% à l'échelle des QPV du Morbihan et diminuait de 1,4% sur les QPV bretons.

<b>EVOLUTION ANNUELLE (%) DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CAT ABC EN QPV PAR UNITES URBAINES DECEMBRE 2017</b>		
Unités urbaines	DE Cat.ABC	Femmes
Lorient	-3,7%	-3,0%
Morbihan	6,4%	8,9%
Bretagne	-4,1%	-1,4%
France métropolitaine	-1,8%	0,2%
<i>Dares Pôle Emploi 2017</i>		

Il est à noter que les professionnels de l'emploi s'interrogent sur la réalité des baisses du nombre des demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires lorientais. En effet, ne sont comptabilisés ici que les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Nous n'avons pas de visibilité sur le volume des personnes comprises dans la population active mais qui sont sans activité et non inscrites à Pôle emploi.

Selon ces mêmes professionnels, le profil du public le plus touché par le chômage dans les quartiers prioritaires lorientais est un public féminin, peu qualifié, qui a moins de 26 ans ou plus de 50 ans.

Bois du Château est le quartier ressenti comme étant le plus en difficulté malgré les baisses du nombre de demandeurs d'emploi enregistrées entre juillet 2015 et juillet 2017.

Cette analyse des professionnels tient compte du volume plus important de demandeurs d'emploi sur le quartier et du non recours au droit qui est conséquent du fait d'une plus grande fragilité sociale et de la présence d'un public avec de plus grandes difficultés d'apprentissage initial comme la maîtrise de la langue française.

<sup>2</sup> Annexe 3 : Diagnostic, données chiffrées

## Analyse par rapport aux enjeux du contrat de ville

### La réduction du chômage des habitants et habitantes des quartiers prioritaires

L'un des enjeux majeurs du contrat de ville 2015-2022 de Lorient-Agglomération est la réduction du chômage dans les quartiers prioritaires, notamment chez les jeunes et des femmes. Cet enjeu reste aussi une des préoccupations majeures des habitants.

Les données disponibles actuellement permettent d'observer une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires de la ville de Lorient, y compris chez les jeunes de moins de 26 ans et les femmes.

Les professionnels de l'emploi rencontrés observent que la reprise économique bénéficie aux quartiers prioritaires mais en moindre proportion que pour le reste du territoire.

Les profils les plus touchés par le chômage dans les quartiers prioritaires lorientais restent les personnes peu qualifiées, les moins de 26 ans, les plus de 50 ans, et les femmes, notamment les mères isolées.

Les principaux freins rencontrés par les demandeurs d'emploi résultent d'un cumul de difficultés : difficulté de mobilité, une santé fragile, le manque de réseau professionnel, le manque de formation initiale, les difficultés liées à la non maîtrise de la langue française. Ce cumul peut expliquer en partie le non-recours aux dispositifs de droit commun en matière d'emploi, souvent constaté dans les quartiers prioritaires de l'agglomération lorientaise.

### Développer l'insertion par l'activité économique

En matière d'insertion par l'activité économique, les clauses sociales sont un bon exemple des engagements tenus par les partenaires du contrat de ville. Capitalisation du PNRU 1, les clauses ont connu une explosion des heures passant de 9 000 heures en 2013 à 46 000 heures en 2017 et 58 403 heures en 2019 sur la ville de Lorient.

### La promotion de la création d'activités économiques dans les quartiers prioritaires de la ville

L'implantation de commerces dans les quartiers reste un enjeu d'importance pour les habitants au quotidien.

A Lanester, fin 2019 ont commencé à être mises en place des permanences régulières de SIAE au sein des structures de quartier (Eskale...), initiative qui nécessite d'être confortée, plus visible et connectée à la rénovation urbaine de Kerfrehour-Châtaigneraie. En 2019, des heures d'insertion ont été réalisées sur le volet « déménagements ». Les premiers travaux qui se concrétiseront en 2020 (déconstructions) seront propices à un développement de ces heures d'insertion au bénéfice d'habitants des QPV.

A Lanester, dans le cadre de la rénovation urbaine, la réflexion s'est poursuivie en 2019 sur l'implantation de commerces, d'activités et de services au sein du nouveau pôle multifonctions (« PôluniK ») qui prendra place à l'entrée de Kerfrehour, à l'angle de l'avenue De Gaulle et de la rue Camille Claudel. Des enquêtes sur les besoins ont été conduites par TAG 56, notamment auprès des commerces (pharmacie, restaurant, dépanneur électroménager) et professions paramédicales occupant actuellement la frange sud de la Place des Rencontres, qui seraient déplacés dans le nouveau bâtiment. Une enseigne alimentaire viendrait compléter la nouvelle offre commerciale, ainsi qu'une crêperie solidaire (réflexion initiée en 2019 avec ADAPEI 56), des services de type « conciergerie »... La définition du programme bâti définitif a été confiée en septembre 2019 à la SEM Breizh, opérateur régional d'économie mixte, auquel revient la charge de la construction du bâtiment en tant que maître d'ouvrage.

## **B- Le pilier « cohésion sociale »**

Les enjeux du pilier « cohésion sociale » visent à réduire la pauvreté, à tisser le lien social et à renforcer la solidarité entre les générations. Ils s'attachent à répondre tout particulièrement aux besoins des personnes isolées, des familles monoparentales, des jeunes et des personnes âgées, catégories surreprésentées dans la plupart des quartiers en politique de la ville.

### **1) Les orientations stratégiques du pilier « cohésion sociale » :**

#### **1. Favoriser l'éducation et la parentalité**

Il s'agit d'offrir un parcours éducatif cohérent et adapté en déclinant les PEDT (Projet Educatif de Territoire) aux quartiers prioritaires, de soutenir l'ambition scolaire des jeunes des quartiers, de soutenir la parentalité, de développer l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'école pour les parents non francophones, de prévenir l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire.

2. Développer l'accès à la santé et aux soins- Prévenir les comportements à risque et se soigner

3. Soutenir l'engagement citoyen et la jeunesse, par le développement du service civique et le soutien aux associations.

4. Accéder à la culture et au sport, au nom de l'insertion et de l'intégration

5. Rendre effectif l'accès aux droits, poursuivre la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes et combattre toutes les discriminations.

Le pilier cohésion sociale vise le développement d'actions en faveur de l'éducation, de la parentalité et de la prévention ; afin de répondre à cette double exigence : le bien être des individus et la capacité de l'action publique à y contribuer, en faisant preuve d'adaptabilité et d'innovation.

### **2) Les indicateurs de suivi établis à partir de l'évaluation du Contrat de Ville (2018), du SIG Ville (actualisation de certaines données disponibles pour 2019)...**

#### **Constat et analyse**

##### **➤ Hennebont**

#### **Un « petit quartier » pauvre et segmenté nouvellement entré en politique de la ville**

Le quartier prioritaire d'Hennebont s'intitule les 3K : Kennedy Kergohic Kerihouais, **il s'agit d'un petit quartier qui compte 1147 habitants**, (base du recensement de la population de 2013) avec un revenu médian de 10400 euros par habitant par an. Il est composé de 4 sous parties : Kerihouais, Kennedy, Kergohic, Gerard Philippe réunissant 549 logements sociaux des années 1965-1970 appartenant à un seul bailleur social Lorient Habitat (anciennement ce parc appartenait à l'office communal puis à Blavet Habitat). Le quartier a été rebaptisé **Kerious Ker (le beau village)** par le Conseil citoyen et la ville en 2016.

Par rapport à la commune d'Hennebont et du territoire de Lorient agglomération, ce quartier prioritaire de la politique de la ville se caractérise par **une réelle pauvreté**. La moitié de ses habitants vit à 50 % des prestations sociales, contre seulement un quart pour la population hennebontaise et un quart des habitants du quartier vit avec 100 % de prestations sociales contre

un cinquième de la population d'Hennebont. L'un des autres problèmes majeurs de ce quartier est **son enclavement** conforté par sa position en aplomb du Blavet et en bordure d'un espace vert privé pour sa partie ouest qui est également la plus dense du quartier qui concentre les difficultés majeures aux yeux des élus et des techniciens.

L'attractivité de ce quartier est en baisse ces dernières années malgré la présence de quelques équipements de proximité : la Maison de Quartier (gestion municipale avec des animateurs de jeunesse), un petit super marché (Cocci Market). Le quartier est bordé par le groupe scolaire Paul Eluard, le collège Paul Langevin, le lycée Emile Zola (Lycée des Métiers enseignes et signalétiques), le complexe aquatique quelques infrastructures sportives et le magnifique parc botanique de Kerbihan, S'il s'agit dans l'ensemble **d'un quartier calme**, il est cependant victime dans sa partie de Kerihouais **de nuisances occasionnées par un actif trafic de produits illicites**, quelques troubles de voisinage et des incivilités.

- Evolution du nombre d'habitants des QPV hennebontais

EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS DU QUARTIER PRIORITAIRE D'HENNEBONT			
	CDV 2015*	2018**	EVOLUTION
Keriu Ker	1.200	1.147	- 4,42%
Source : * Insee 2011 **Insee 2013 <sup>3</sup>			

EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS A HENNEBONT			
	CDV 2015*	2018**	EVOLUTION
Hennebont	15 191	15 489	+1,96 %
Source : *Insee 2010 **Insee 2015			

- Evolution de la composition familiale des ménages des QPV hennebontais

NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES					
QPV				Hennebont	Département 56
2015	2018	Evolution En points	Evolution En nombre	2018	2018
106	92	-13	- 14	556	17 328
Source :CAF 2016					

NOMBRE D'ALLOCATAIRES ISOLES					
QPV				Hennebont	Département 56
2015	2018	Evolution En points	Evolution En nombre	2018	2018
234	222	<b>-5,12</b>	<b>-12</b>	<b>1457</b>	<b>50 231</b>
Source : CAF 2016					

<sup>3</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/>

NOMBRE DE COUPLES AVES 3 ENFANTS ET PLUS				
QPV				Hennebont
2015	2018	Evolution En points	Evolution En nombre	2018
16	22	+37,5%	+6	262
Source : CAF 2016				

Envoyé en préfecture le 03/11/2020  
 Reçu en préfecture le 03/11/2020  
 Affiché le Département 56  
 ID : 056-215600834-20201029-D202010009-DE

- Les revenus des QPV hennebontais

Nom du quartier	Commune principale	Population du quartier (rédaction CDV)	Population 2013 (calcul INSEE 2016)	Revenu médian
Kennedy, Kergohic, Kerihouais	Hennebont	1200	1147	10 100 €

Le nombre d'habitants, évalué lors de l'élaboration des contrats de ville en 2015, a été calculé plus précisément par l'INSEE fin 2016.

En 2015, selon l'Insee le salaire brut médian en France était de 21 564 €. Il est clair en voyant ces chiffres que le quartier prioritaire Keriou Ker n'est pas du tout sur la même échelle. Les quartiers les moins atteints de Lorient Agglomération sont à Hennebont avec 10 100 € de revenu médian par an et à Lanester 10 600 €, on est loin du « revenu nécessaire pour vivre décemment » calculé lors d'une étude de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en 2015 qui était de 17 088€.

Parole de l'adulte relais : « animer le quartier, construire un barbecue ou une installation de tennis de table en plein air, c'est formidable mais ce qui manque à ces gens c'est 200 euros de plus par mois à chacun pour vivre un peu mieux ; assurer leur voiture, faire le contrôle technique ou mettre de l'essence dans cette voiture, vivre quoi ! » ... « Il y a des gens qui sont tellement en difficulté que ce soit psychologique, financière, il y a des mères de famille qui élèvent seules leurs enfants, avec pas de tune. Mais pour pouvoir s'intéresser à son quartier et pour pouvoir donner du temps, il faut être un peu plus dégagé des ennuis du quotidien. Quand tu vas pas bien dans ta vie, tu n'as pas forcément envie de donner du temps aux autres, même si tu ne fais rien de ton temps tu n'as pas envie de le donner, après c'est le renfermement sur soi-même, l'exclusion. Ce n'est pas très gai tout ça ! » ... « avec ou sans formation de toute façon, il n'y a pas assez de travail, d'après une étude de 2015, Pôle emploi a évalué, entre 200.000 et 330.000 le nombre de recrutements abandonnés faute de candidats adéquats, postes qui ne sont pas pourvus mais à côté il y a plus de 6 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi, en France métropolitaine ; il n'y a pas d'emploi ».

NB D'ALLOC.DONT LE REVENU > 50% ET 100% DE PRESTATIONS SOCIALES						
Territoire	2015*		2018**		Évolution	
	>50%	100%	>50%	100%	>50%	>100%
Keriou Ker	153	87	163	83	+6,53 %	-4,59 %
Ville d'Hennebont			795	439		
Département			23,5%	13,5%		
*CAF 2013**CAF2016						

TAUX D'ALLOC.DONT LE REVENU > 50% PRESTATIONS SOCIALES				
Territoire	2015*		2018**	
	>50%	100%	>50%	100%
Keriu Ker	50,8%	28,9%	54,5%	27,8%
Ville d'Hennebont			26,3%	14,7%
Département			23,5%	13,5%

\*CAF 2013\*\*CAF2016

PERSONNES COUVERTES PAR LES AIDES DE LA CAF					
	Quartier PV Keriu Ker 2014	Quartier PV Keriu Ker 2016	Evolution	Ville Hennebont 2016	Département 2016
Nombres de personnes couvertes	756	766	+1,32%	7873	329 137
Part de la population couverte	65,9 %	66,8 %	+1,36%	49,9 %	44,6 %

En 2014, la part de la population vivant sous le seuil de 60% du niveau de vie médian par unité de consommation, était de 44,9% à Keriu Ker, 11,5% sur la ville d'Hennebont et 11,2% sur l'ensemble du département.

En 2016, 116 familles du quartier ont bénéficié des bons CAFazur et 29 allocataires d'une aide financière individuelle(AFI).

#### - La santé sur les QPV hennebontais

L'Organisation Mondiale pour la Santé définit la santé comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». Il est évident que c'est quelque peu utopiste, car il est impossible que tous ces critères soient accessibles à tous et durant toute la vie. Par contre, cette définition donne une direction vers laquelle unir les forces et situe la santé dans son environnement, le contexte social est, ici, pris en compte.

Il n'existe pas de données quantitatives permettant de pointer les difficultés en termes de santé et qui pourtant existent sur ces territoires. Les facteurs de mauvaise santé dans les quartiers prioritaires sont multiples et souvent liés à la précarité de la situation de ses habitants. Afin de palier, dans une faible mesure, à ce manque de données, une enquête de satisfaction sur la vie de quartier réalisée par le conseil citoyen d'Hennebont a apporté quelques réponses. (Cf plus bas, partie Conseil Citoyen Hennebont).

#### ➤ Lanester

**Démographie** : 1907 habitants

48 % des ménages correspondent à des personnes seules (36 % ville),

Spécificités du quartier : + de femmes (57 %), moins de + de 60 ans (19 % contre 24,5 % pour la ville), + de mixité culturelle (11 % d'étrangers contre 3,4 % pour Lanester), plus de 0/24 ans (35 % soit 675, contre 30,7 % pour Lanester)

**Logement** : 80 % de logements sociaux dont 622 logements BSH et 200 logements Espaces Habitat

**Revenus** : revenu fiscal médian de 10 400 € /an (18 000 € ville ; 20 000 € EPCI)  
 Part des ménages du QPV imposés : 27,8 % (ville 49,3 % ; EPCI 56 %)

**Demande d'emploi :**

Demandeurs d'emploi ABC (juillet 2017) : 331 dont 36 jeunes 16/25 ans ; 193 DE en catégorie A  
 Tendances à l'amélioration toutes catégories confondues (évolution annuelle - 6%)  
 Niveau de formation inférieur au CAP/BEP pour 21,5% des demandeurs d'emploi du quartier (13,4 % ville ; 10,9 % EPCI)

**Education :**

Taux de retard à l'entrée en 3ième : 29,6 % (Ville 22,5 % ; EPCI 16,9 %)  
 63,5 % des collégiens du QPV sont issus de CSP dites « défavorisées » (ville 34 % ; EPCI 31 %)

**Allocataires CAF :**

766 ménages allocataires, 1571 personnes couvertes soit 82,4 % de la population du QPV  
 422 allocataires isolés, 143 familles monoparentales  
 Allocataires à bas revenus : 61 % (ville 25%)  
 29 % des ménages allocataires (17 % Ville ; 15 % EPCI) ont pour seules et uniques ressources les prestations sociales.  
 (Sources : INSEE, CAF, SIG VILLE)

➤ **Lorient**

– *Evolution du nombre d'habitants des QPV lorientais*

Entre 2011 et 2013, Les quartiers prioritaires de Lorient ont connu une diminution de 4,2% de leur nombre d'habitants.

Kerguillette-Petit Paradis est le quartier qui connaît la baisse la plus importante : - 186 habitants. Une moindre baisse est observée sur Bois du Château : - 133 et Kervénanec Nord : - 33 habitants. Seul Polygone-Frébault voit sa population augmenter de 54 habitants entre 2011 et 2013.

A l'inverse, entre 2011 et 2015, la ville de Lorient voit sa population augmenter de 0,3%.

EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LORIENT			
QPV	CDV 2015*	CDV 2018**	EVOLUTION
Bois du Château	2 300	2 167	-5,8%
Kerguillette Petit Paradis	1 400	1 214	-13,3%
Kervénanec Nord	1 800	1 767	-1,8%
Polygone Frébault	1 600	1 654	3,4%
TOTAL	7 100	6 802	-4,2%
Source : * Insee 2011 **Insee 2013 <sup>4</sup>			

<sup>4</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/>

VILLE, AGGLOMERATION, DEPARTEMENT	CDV 2015*	CDV 2016	Evolution
Lorient	57 408	57 567	0,30%
Lorient Agglomération	-	201 792	-
Département du Morbihan	727 083	744 813	2,40%
Source : *Insee 2011[1] **Insee 2015			

– Evolution de l'âge de la population des QPV lorientais

Les quartiers prioritaires de la ville de Lorient se distinguent par une forte proportion de jeunes de moins de 25 ans, caractéristique qui a peu évolué depuis 2015.

Cette caractéristique est semblable à celle de l'ensemble des quartiers prioritaires bretons. Ainsi comme le constate Serge Le Guen « En Bretagne, 22% des résidents des QPV ont moins de 15 ans, contre 16 % dans les unités urbaines englobantes. »<sup>5</sup>

Les dernières statistiques disponibles sur l'âge des habitants des quartiers prioritaires datent de 2010. Toutefois, même si ces données ne représentent pas la totalité des habitants des quartiers prioritaires, les enquêtes d'occupation du parc social réalisées par les bailleurs en 2016 (OPS 2016)<sup>6</sup> permettent d'observer quelques tendances intéressantes.

On note que le quartier de Bois du Château comprend la proportion la plus importante de moins de 25 ans parmi l'ensemble des occupants du parc locatif social : 47 %.

Concernant les emménagés récents, les moins de 25 ans constituent près de la moitié des habitants arrivés depuis moins de deux ans sur les quartiers : 61% à Bois du Château, 55% à Kerguillette-Petit Paradis, 47% à Kervénanec. Seul le quartier de Polygone-Frébault se caractérise par une moindre part des moins de 25 ans chez les emménagés récents : 27 %.

AGE DES OCCUPANTS DU PARC SOCIAL AU 01/01/2016 LORIENT				
QPV	Moins de 25 ans		65 ans et plus	
	Occupants	Emménagés récents (*)	Occupants	Emménagés récents
Bois du Château	47%	61%	10%	2%
Kerguillette Petit Paradis	36%	55%	17%	1%
Kervénanec	33%	47%	12%	3%
Polygone Frébault	23%	27%	25%	4%
Source : OPS 2016				

(\*) Les emménagés récents pris en compte pour l'enquête réalisée par les bailleurs auprès des occupants du parc locatif social, correspondent aux ménages ayant emménagé dans leur logement au cours des deux années précédant l'enquête.

Si la population des quartiers reste jeune, elle vieillit néanmoins. Cette tendance va probablement se poursuivre dans les décennies à venir en raison des nombreux baby-boomers arrivant à l'âge de la retraite.<sup>7</sup>

L'analyse de la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans les QPV de Lorient en 2010 (tableau ci-après) faisait déjà apparaître que Polygone Frébault est le quartier qui comprend le plus de seniors : 32%, contre 24,6% en moyenne sur la ville de Lorient et 26,5% sur Lorient Agglomération.

Cette structuration n'a probablement pas beaucoup évolué. L'enquête OPS 2016 fait ainsi apparaître une proportion de 25% d'occupants âgés de 65 ans et plus.

<sup>5</sup> Serge Le Guen., « En Bretagne, des fragilités sociales très présentes dans les quartiers de la politique de la ville et plus diffuses dans leur environnement urbain », *Insee Analyses*, n°39, Mai 2016, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019613>

<sup>6</sup> OPS 2016

<sup>7</sup> [http://www.onpv.fr/uploads/media\\_items/ra-onpv-2017-fiches-cohesion-sociale.original.pdf](http://www.onpv.fr/uploads/media_items/ra-onpv-2017-fiches-cohesion-sociale.original.pdf)

Les autres quartiers se situent en deçà de la moyenne de la ville avec de 60 ans et plus à Kervéanec Nord ; 20,4 % à Bois du Château Paradis.

PART DES PERSONNES AGEES DE 60 ANS ET PLUS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LORIENT EN 2010	
Kervéanec Nord	20,6 %
Polygone-Frébault	32,0 %
Bois du Château	20,4 %
Kerguillette-Petit Paradis	13,3%
Lorient	24,6 %
Lorient Agglomération	26,5 %
Source : Insee 2010 <sup>8</sup>	

– Evolution de la composition familiale des ménages des QPV lorientais

Les QPV lorientais concentrent une forte proportion de familles monoparentales.

Le quartier qui comprend la part la plus importante de **familles monoparentales** sur la population totale est Kerguillette-Petit Paradis : 23,6 % en 2014, 27,6 % en 2016 et 26,7% en 2019.

FAMILLES MONOPARENTALES (en nombre et part de la population)							
QPV	CDV 2015*	CDV 2018**	Evolution (en points)	Evolution (En données brutes)	CDV 2019	Evolution (En points) p/r 2015	Evolution (En données brutes) p/r 2015
Bois du Château	182 <b>23,2</b> %	183 <b>25,1</b> %	<b>+1,9</b>	<b>+1</b>	171 <b>24,6</b> %	<b>-1,4</b>	<b>-11</b>
Kerguillette -Petit Paradis	105 <b>23,6</b> %	113 <b>27,6</b> %	<b>+ 4</b>	<b>+8</b>	124 <b>26,7</b> %	<b>+ 3,1</b>	<b>+19</b>
Kervéanec Nord	134 <b>17,5</b> %	138 <b>22,3</b> %	<b>+ 4,8</b>	<b>+4</b>	124 <b>19,4</b> %	<b>+1,9</b>	<b>+10</b>
Polygone Frébault	119 <b>17,2</b> %	117 <b>16</b> %	<b>-1,2</b>	<b>-2</b>	112 <b>14,8</b> %	<b>-1,2</b>	<b>-7</b>
Lorient	-	- <b>15,5</b> %	-	-	<b>14,3%</b>	-	-
Lorient Agglomération	-	- <b>15,8</b> %	-	-	<b>15,1</b> %	-	-
Source : *CAF 2014 <sup>9</sup> **CAF 2017 source 2019							

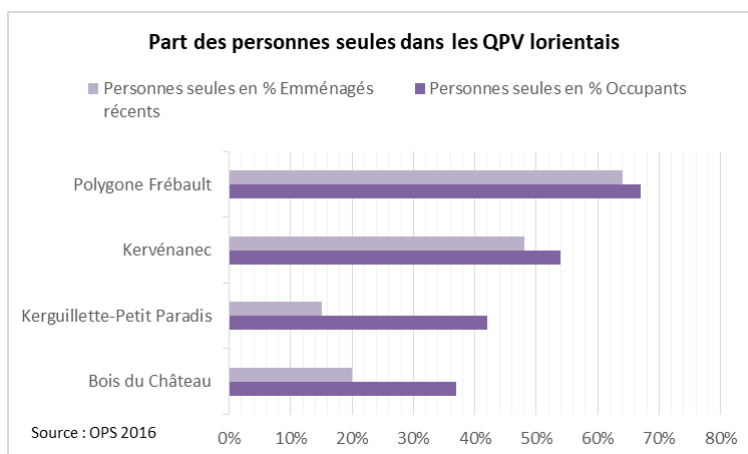
De même, « vivre seul » est aussi une caractéristique plus fréquente dans les quartiers prioritaire de la ville. Ainsi, en moyenne en 2016, 50% des occupants d'un logement social sur les QPV lorientais étaient des personnes seules. Cette proportion monte à 67% à Polygone Frébault.<sup>10</sup>

<sup>8</sup> <https://sig.ville.gouv.fr/>

<sup>9</sup> Sources : Conventions territorialisées 2015

<sup>10</sup> Id.

A l'échelle de la Ville, en 2015, 54,4% de l'ensemble des ménages d'une personne seule (recensement de la population 2015).

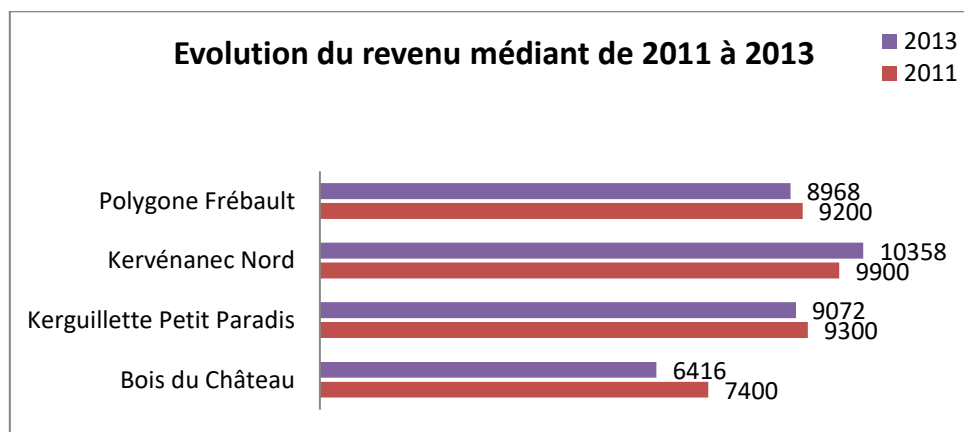


### - Les revenus des QPV lorientais

La situation de la population des quartiers prioritaires lorientais se distingue également par une précarité qui s'accroît de manière globale : la moyenne du revenu médian pour les 4 QPV passe ainsi de 8 950 € en 2011 à 8703 € en 2013, soit une baisse de 2,8%.

Le quartier qui connaît la baisse la plus significative du revenu médian est Bois du Château avec une baisse de 13,3%.

A titre de comparaison sur la Ville de Lorient, le revenu médian est passé de 17 915 € en 2012 à 18 624 € en 2015, soit une augmentation de 3,9%.



L'augmentation du nombre des allocataires de prestations sociales dans les QPV lorientais constitue lui aussi un indicateur de la précarisation des ménages.

Entre 2014 et 2016<sup>11</sup>, on constate tous quartiers confondus, une augmentation de 2,9% du nombre d'habitants dont le revenu est constitué à plus de 50% par des prestations sociales. Le quartier de Polygone-Frébault reste le quartier qui enregistre le plus grand nombre d'habitants dont les prestations sociales constituent 100 % de leurs revenus, devant Bois du Château.

Les données CAF 2018 confirment cette tendance à la hausse.

<sup>11</sup> Source : CAF 2014 (Conventions territorialisées), CAF 2016

QPV	CDV 2015*		2018**		2019***	
	>50%	100%	>50%	100%	>50%	100 %
Bois du Château	387	205	389	228	388	230,7
Kerguillette Petit Paradis	175	92	189	94	218	110,20
Kervéanec Nord	270	161	278	164	279	164,86
Polygone Frébault	358	230	368	240	386	261,9
<b>TOTAL</b>	1190	688	1224	726	1271	767,66
*CAF 2014**CAF 2017 ***CAF 2018						

La précarisation des habitants des QPV et notamment des nouveaux entrants est un sujet de préoccupation pour les acteurs des quartiers et les institutions.

- La santé sur les QPV lorientais

En matière de santé peu de données sont disponibles dans les quartiers prioritaires de la ville de Lorient, hormis celles fournies par la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) en 2015<sup>12</sup>.

En 2015, le quartier de Bois du Château connaît le taux le plus important de population couvert par la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), tout âge confondu (41,3%) à l'inverse de Kervéanec Nord qui connaît le taux le plus bas (27,8%). La part importante des habitants de moins de 18 ans dans le quartier de Bois du Château explique en partie ce constat.

Sur le terrain, les acteurs de quartiers relèvent les problèmes de santé impactant la vie des habitants des quartiers prioritaires et de leurs enfants au niveau de la scolarité, de l'emploi et de la vie sociale.

	Polygone Frébault	Kervéanec Nord	Bois du Château	Kerguillette Petit Paradis
Taux de couverture de la population par la CMUC	34,6%	27,8%	41,3%	32,8%
Part des hommes bénéficiaires de la CMUC	36,4%	28,4%	41,1%	30,4%
Part des femmes bénéficiaires de la CMUC	32,9%	27,2%	41,4%	35,0%
Part des moins de 18 ans bénéficiaires de la CMUC	59,4%	43,5%	61,8%	49,7%
Part des 25 à moins de 50 ans bénéficiaires de la CMUC	36,3%	30,0%	39,4%	32,4%
Part des 50 à moins de 60 ans bénéficiaires de la CMUC	23,1%	19,4%	30,5%	21,2%
*CNAM 2015				

<sup>12</sup> CNAM 2015

- L'éducation sur les QPV Iorientais

Au niveau des quartiers prioritaires de la ville les données fournies par les services de l'Education Nationale <sup>13</sup> permettent de tracer de grandes tendances sur l'évolution en matière d'éducation à l'échelle des collèges fréquentés par des élèves issus des quartiers prioritaires.

Ainsi au **collège Anita Conti**, fréquenté par des élèves issus du quartier de Kervénanec, on constate une augmentation de 4 points du taux de réussite au brevet entre 2015 (76%) et 2017 (80%).

Le taux de redoublement reste stable, autour de 2,5%.

On observe également une augmentation de plus de 14,7 points du taux d'orientation vers une seconde générale et technologique entre 2015 et 2017 qui reste l'orientation majoritaire en fin de troisième : 76,3 % en 2017. Cette augmentation de l'orientation vers les secondes générale et technologique a engendré une baisse de 6 points du taux d'orientation vers la seconde professionnelle entre 2015 et 2017, ainsi qu'une diminution de 4,1 points du taux d'orientation vers un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) entre 2015 et 2017.

**Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées Collège Anita Conti**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de réussite brut (en %)	83	87	83	76	78	80
Valeur ajoutée / Académie	-7	-2	-7	-12	-13	
Valeur ajoutée / France	-1	3	-4	-8	-10	

**Orientation des élèves en fin de troisième Collège Anita Conti**

	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublement	2,9	1,5	2,7	0	2,5
2nde GT	73,1	73,1	61,6	66,7	76,3
2nde PRO	12,5	15,7	22,3	21,1	16,3
CAP	5,8	3,7	5,4	4,4	1,3
Agriculture		1,5	0,9	1,8	0
Apprentissage	3,8	3	0	4,4	nd
Autres situations	1,9	1,5	7,1	1,6	nd

Dans le quartier de Bois du Château, au **collège Le Coutaller**, on observe une augmentation du taux de réussite au brevet sur Bois du Château de 10 points entre 2015 (70%) et 2017 (80%). Le taux de redoublement est en baisse de 0,2 points entre 2015 et 2017. On constate également une baisse de 10 points du passage en seconde générale et technologique entre 2015 et 2017 qui atteint le taux de 45,3 % en 2017. Le taux d'orientation vers une seconde professionnelle de 26,4 en 2017 reste stable. Enfin, le taux d'orientation en CAP à la fin de troisième augmente de 7,5 points entre 2015 et 2017.

<sup>13</sup> Annexe 3 : Diagnostic, données chiffrées

**Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées Collège Le Coutaller**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Taux de réussite brut (en %)</b>	75	60	68	70	68	80
<b>Valeur ajoutée / Académie</b>	-12	-25	-17	-14	-18	
<b>Valeur ajoutée / France</b>	-5	-17	-12	-9	-12	

**Orientation des élèves en fin de troisième Collège Le Coutaller**

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Redoublement</b>	9,2	4,1	4,1	1,4	1,9
<b>2nde GT</b>	36,8	40,5	55,4	48,6	45,3
<b>2nde PRO</b>	21,1	36,5	25,7	34,7	26,4
<b>CAP</b>	6,6	4,1	9,5	4,2	17
<b>Agriculture</b>		4,1	0	4,2	1,9
<b>Apprentissage</b>	3,9	5,4	2,7	4,2	nd
<b>Autres situations</b>	22,4	5,4	2,6	2,7	nd

Si les données permettent de constater une augmentation du taux de réussite au brevet des collèges pour les collèges Anita Conti et Le Coutaller entre 2015 et 2016, ce taux reste toutefois inférieur au taux de réussite académique.

**Analyse par rapport aux enjeux du contrat de ville**

- Favoriser l'éducation et soutenir la parentalité

L'une des premières orientations du pilier « cohésion sociale » vise à réduire les inégalités dans le domaine de l'éducation notamment en apportant une réponse adaptée pour la réussite éducative des enfants en difficultés.

Sur Lorient le dispositif « programme de réussite éducative » (PRE), qui fait partie du volet éducatif de la politique de la ville, a concerné 145 enfants en suivi individuel en 2017. De plus, des actions collectives telles que coup de pouce clé, l'aide aux devoirs, des tables rondes de parents... ont été menées.

L'Education Nationale a également mis en place des actions comme « Aide aux devoirs » et les centres sociaux l'action « Accompagnement à la scolarité ». Le dispositif des cordées de la réussite permet l'accompagnement des jeunes dans les filières de l'enseignement supérieur. De même afin de prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire une plate-forme de suivi et d'appui des décrocheurs scolaires (PSAD), suit les jeunes décrocheurs.

- Développer l'accès à la santé et aux soins

De nombreux acteurs de quartiers et institutions évoquent les difficultés de santé rencontrées par les habitants des quartiers prioritaires. Malgré l'action du réseau médical de santé dans les quartiers prioritaires lorientais, cette thématique constitue un enjeu à prendre davantage en considération.

- Soutenir l'engagement citoyen et la jeunesse

Dans le cadre de la politique de la ville, Lorient a fait de la jeunesse une priorité majeure. En effet, la ville au travers de la mise en place d'actions destinées à l'accompagnement de la jeunesse (« Agit'Avenir ») et de son soutien à de nombreux dispositifs et actions (Centres sociaux, emploi ...) démontre sa volonté forte de répondre aux besoins de la jeunesse, par ailleurs il s'agit d'axe transversal posé au contrat de ville.

- Accéder à la culture et au sport

Un important travail effectué en partenariat avec le service d'action culturelle de proximité de la ville de Lorient qui favorise l'implication des habitants dans les projets. En effet l'accompagnement culturel de proximité mobilise des moyens pour assurer le lien avec la direction régionale des affaires culturelles, les centres sociaux et autres établissements et favoriser le développement d'actions communes dans les quartiers prioritaires.

Concernant le sport, des conventions ont été passées entre le service des sports de la ville de Lorient et certaines associations sportives afin de développer la pratique sportive dans les quartiers.

- Rendre effectif l'accès aux droits

L'apprentissage du français reste quant à lui un enjeu majeur tant en termes de cohésion sociale et d'intégration, que d'accès au droit et à l'emploi. Les actions dans ce domaine sont portées notamment par les centres sociaux.

L'accès au droit apparaît toujours un enjeu essentiel pour les habitants des quartiers prioritaires. La dématérialisation des démarches administratives, la non maîtrise de la langue française, la difficulté d'accès aux dispositifs de droit commun sont autant d'éléments qui rendent cet enjeu encore d'actualité.

- La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme

La réponse à cet enjeu posé au contrat de ville se matérialise notamment par le diagnostic territorial de lutte contre les discriminations financé par l'Etat sur la ville de Lorient.

- Favoriser le lien social

Si cet enjeu n'est pas posé en ces termes au contrat de ville, il est très présent dans les actions portées et reste un enjeu majeur pour les acteurs et les institutions. En effet, les personnes interrogées observent fréquemment un phénomène d'isolement et de repli dans les quartiers prioritaires et soulignent également la difficulté de mobiliser les habitants. Aussi le développement de projets communs tels que les jardins partagés, de temps festifs ou autour de sujets fédérateurs reste un enjeu fondamental.

L'arrivée de populations étrangères notamment sur Polygone-Frébault et Bois du Château est à prendre en compte dans l'accueil, l'accompagnement et l'aide à l'intégration de ces nouveaux arrivants.

### **C- Le pilier « Cadre de vie et renouvellement urbain »**

Les actions relevant du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain » visent à améliorer de façon visible et concrète la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.

Sur les six quartiers de l'agglomération, trois ont été retenus pour bénéficier du nouveau programme de rénovation urbaine : Bois du Château qui figure parmi les 200 quartiers sélectionnés au niveau national, ainsi que Kervénanec nord et Kerfrehour-La Châtaigneraie au titre des projets d'intérêt régional.

Les trois quartiers qui ne bénéficient pas d'une intervention de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) feront tout de même l'objet de la mise en œuvre d'actions relatives au cadre de vie.

Ce pilier identifie trois axes majeurs d'intervention :

- Le renouvellement urbain qui vise à améliorer le fonctionnement urbain des quartiers et offrir un environnement de qualité aux habitants et usagers. Il contribue à inscrire ces territoires dans la dynamique de l'agglomération en renforçant leur attractivité.
- La stratégie d'occupation qui doit inscrire les quartiers et ses habitants dans une vision dynamique, afin d'anticiper les évolutions futures.
- Le cadre de vie et la vie quotidienne repose sur l'appropriation par les habitants et les usagers de leur environnement. Cette appropriation est favorisée notamment par une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) qui réaffirme le lien entre la conception, la gestion et les usages, et la place des habitants dans la compréhension des dysfonctionnements et la recherche de solutions. La GUSP vise également à mieux coordonner les interventions des services publics et faire le lien avec d'autres compétences, d'autres acteurs.

### 1) Les orientations stratégiques du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain » :

#### ➤ Améliorer l'habitat et le cadre de vie

Il s'agit de développer l'attractivité des quartiers prioritaires (finir les opérations de rénovation urbaine en cours, intensifier les efforts de requalification du parc HLM, développer pour chaque quartier un dispositif partenarial de gestion urbaine de proximité, développer dans chaque quartier un véritable dispositif d'accueil des nouveaux habitants), de valoriser leur image et de favoriser le mieux vivre ensemble.

#### ➤ Favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels à l'échelle intercommunale

L'objectif est de diversifier la mixité fonctionnelle des quartiers prioritaires, mieux réussir le parcours résidentiel des habitants et diversifier les formes d'habitat et les formes d'occupation. L'articulation entre les dispositifs de la Politique de la Ville et du Programme local de l'Habitat est nécessaire.

#### ➤ Inscrire les nouveaux projets de renouvellement urbain dans les contrats de ville

Les enjeux pour **Bois du Château** : l'objectif est d'engager un processus de transformation profonde du quartier dont les enjeux sont de :

- Modifier l'image et la perception du «Bois du Château» pour en faire un quartier ordinaire à la vocation résidentielle renouvelée ;
- Diversifier l'offre par des constructions neuves et une amélioration du cadre bâti existant ;
- Hiérarchiser la trame publique et valoriser le Parc du Bois-du-Château ;
- Conforter la desserte du Bois-du-Château ;
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et énergétiques
- Renforcer la mixité fonctionnelle et favoriser le rayonnement du quartier par ses équipements publics (écoles, maison de quartier, équipements sportifs et culturels...) et son développement économique.

Les enjeux du projet de rénovation urbaine de **Kervénanec Nord** : poursuivre et achever le processus engagé sur le secteur sud, aujourd'hui sorti de la politique de la ville.

Le projet prévoit un désenclavement significatif du quartier Kervénanec (sud, centre et Nord) l'ouverture de la façade Nord de Kervénanec, une diversification des formes bâties et de l'offre de logement, l'affirmation de la trame d'espaces publics existante, l'amélioration du cadre de vie, l'introduction d'une plus grande mixité sociale et fonctionnelle, le développement d'un habitat durable, avec la poursuite du dispositif de pilotage et d'accompagnement mis en place pour le PRU et conforter le travail mené en termes d'accompagnement social, c'est-à-dire d'information et de participation des habitants, d'insertion, d'appropriation et de travail de mémoire.

Les enjeux sont donc de :

- Diversifier les formes bâties et mettre à jour le bâti existant ;
- Mieux affirmer la trame d'espaces publics et ouvrir le quartier ;
- Conforter la desserte de Kervénanec ;
- Renforcer la mixité fonctionnelle et favoriser le rayonnement du quartier par ses équipements publics et son développement économique.

Les enjeux du renouvellement urbain à **Kerfrehour - La Châtaigneraie** (Lanester):

- Requalifier le cadre bâti, densifier le tissu, diversifier les statuts d'occupation de l'habitat, (reconstitution d'une offre sociale, constitution d'une offre en accession...)
- Diversifier les fonctions du quartier (revitaliser l'offre économique, renforcer les services et les équipements)
- Renforcer la valeur paysagère du site (traitement paysager, renforcer la qualité du cadre de vie, valoriser les espaces de convivialité) ;
- Modifier la perception du quartier, son image, le rendre plus attractif
- Désenclaver et améliorer l'accessibilité pour plus d'ouverture et de lien avec la ville,
- Clarifier les statuts du foncier : espaces privé/espaces publics (aménagements publics, résidentialisation)
- Eviter les effets de dévalorisation du parc n'ayant pas bénéficié d'interventions importantes et limiter ainsi les risques de déséquilibres entre quartiers sur un même territoire.

- Favoriser la tranquillité publique, notamment à travers la prévention des incivilités

Dans le champ de la prévention, une attention particulière sera portée à la déclinaison des droits et devoirs de chacun. La mise en place d'un dispositif local de repérage précoce sera encouragée.

Une intervention publique forte en termes de prévention, de dissuasion, d'aménagement du quartier, de répression, de solidarité et de lien social semble indiquée pour améliorer la situation.

## **2) Les indicateurs de suivi établis à partir de l'évaluation du Contrat de Ville (2018), du SIG Ville (actualisation de certaines données disponibles pour 2019)...**

### **2-1) Tranquillité publique et prévention de la délinquance**

#### **Constat Lorient**

Peu de données quantitatives permettent d'appuyer une analyse pertinente sur l'évolution du diagnostic en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance à l'échelle des QPV. Aussi il est fait état ici de données essentiellement qualitatives extraites notamment, pour 2015, du diagnostic posé au contrat de ville et des conventions territorialisées (document de travail) et pour 2018, des entretiens réalisés lors de cette évaluation.

Sur Bois du Château, entre 2013 et 2014, une baisse sensible de la délinquance générale, - 29.57%, est observée. Sont relevées, en 2015, principalement des occupations et dégradations des parties communes, incivilités, consommations d'alcool et trafic de stupéfiants<sup>14</sup>. Lors des entretiens réalisés en 2018, des acteurs de quartier reconnaissent qu'il y a eu notamment depuis 2016, un problème plus important avec des jeunes du quartier impliqués dans le trafic de drogue.

Sur Kerguillette–Petit Paradis, en 2015, des problèmes de délinquance juvénile étaient relevés au cours du diagnostic<sup>15</sup>. En 2018, les observations sont similaires.

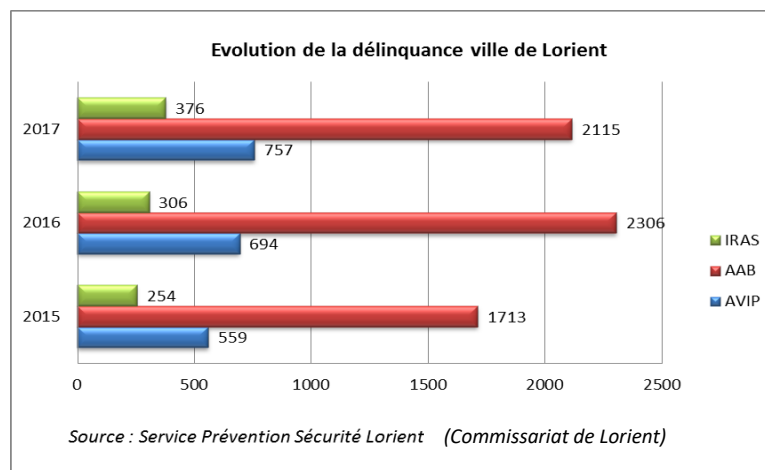
<sup>14</sup> Conventions territorialisées Bois Du Château, document de travail

<sup>15</sup> Conventions territorialisées Kerguillette-Petit Paradis, document de travail

A Kervénanec Nord, le diagnostic de 2015 faisait état d'une stagnation entre 2013 et 2014 (0.96%), un sentiment d'amélioration de la situation mais une crispation au niveau du centre commercial et du 19 rue Maurice Thorez, lieux de regroupement<sup>16</sup>. En 2018, les entretiens menés auprès des acteurs du quartier et certains membres du conseil citoyen évoquent un sentiment d'insécurité ressenti par les habitants notamment suite aux regroupements et altercations survenues en avril 2018 au niveau de la galerie commerciale.

Polygone-Frébault était en 2015, le seul quartier à connaître une hausse de la délinquance générale (+ 35.51% entre 2013 et 2014) : dégradations, occupations de cages d'escalier, trafic de stupéfiants, imposition de la « loi du silence »<sup>17</sup>. En 2018, des problèmes liés au trafic de drogue semblent plus particulièrement localisés sur le quartier Frébault. Ce quartier peut apparaître comme un lieu « ressources » du territoire en la matière.

Afin de contextualiser l'évolution de la délinquance, quelques données générales ont pu être obtenues de la ville de Lorient à défaut de données plus précises sur les quartiers prioritaires. Ainsi, la délinquance générale sur Lorient a diminué de -2,43 % entre 2015 et 2017 pour ce qui concerne les faits constatés. Les faits élucidés ont quant à eux augmenté de 22 %. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) ont connu une augmentation de 9,08 %. Les atteintes aux biens (AAB) ont baissé de 8,29% entre 2015 et 2017. Les infractions révélées par l'action des services (IRAS) ont augmenté de 22,88 %.



Au vu de ces chiffres, la ville de Lorient n'apparaît pas comme une ville de grande délinquance, l'analyse est d'ailleurs partagée par les professionnels de la sécurité concernant les quartiers prioritaires lorientais.

Ces derniers ne sont pas ressentis comme des « *quartiers sensibles* » mais sont cependant fortement marqués par le trafic de stupéfiants.

D'après les conseils citoyens, le sentiment d'insécurité apparaît, lui, plus fortement marqué chez les acteurs et les habitants des quartiers de Polygone-Frébault et Kervénanec-Nord. Ce constat est toutefois nuancé par les professionnels concernant Kervénanec Nord.

A Bois du Château, même si des problèmes d'incivilités et de trafics de drogue sont relevés, les habitants ne se sentent pas particulièrement en insécurité.<sup>18</sup> Une opération en direction de la jeunesse, coordonnée par la ville, a été menée en 2017 avec la maison de quartier, la prévention spécialisée, le service de médiation AlterCité de la ville de Lorient afin d'améliorer les relations entre les jeunes, les habitants dans le quartier.

<sup>16</sup> Conventions territorialisées Kervénanec, document de travail

<sup>17</sup> Conventions territorialisées Polygone-Frébault, document de travail

<sup>18</sup> Propos tenus par les habitants lors de la réunion publique « Mon Quartier, Ma sécurité », Maison de quartier de Bois Du Château, 23 mars 2017

## Analyse par rapport aux enjeux du contrat de ville

En matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance, les enjeux fixés au contrat de ville visent à garantir le droit à la tranquillité pour tous les habitants des quartiers prioritaires, à soutenir l'action des acteurs locaux en faveur de la tranquillité dans les quartiers, à accentuer la prévention de la délinquance des jeunes de 12 à 25 ans et enfin à favoriser les liens entre la police et la population, notamment avec les jeunes.

L'évolution du diagnostic montre qu'à Bois Du Château, grâce notamment à la dynamique partenariale engagée avec les acteurs du quartier, le service de prévention spécialisée, les services de la ville (jeunesse, médiation etc.), les relations avec les jeunes adultes se sont apaisées, toutefois un groupe d'adolescents au comportement parfois déviant requiert une attention particulière de la part des professionnels.

La mise en œuvre des marches exploratoires des femmes sur Frébault a également œuvré à la prise en compte de la sécurité des habitantes dans le quartier (aménagement de voirie, parcs et jardins). Cependant, l'insécurité est réelle dans ce quartier, comme en témoigne la forte vacance de certaines habitations, liée au trafic des stupéfiants.

La situation géographique « fermée » du quartier est une explication avancée par les acteurs pour expliquer ces phénomènes de délinquance.

Cette problématique, associée au trafic de stupéfiants, complique l'activité et l'ancrage du service de médiation de la ville dans le quartier.

A l'inverse, dans les autres quartiers prioritaires, les actions menées ont de réels impacts, leur utilité est reconnue tant par les membres des conseils citoyens que par les acteurs du quartier.

Le Conseil citoyens de Kervéanec souhaite toutefois renforcer davantage la dynamique partenariale et les actions menées dans le cadre du CLS, telle que l'organisation par les différents acteurs de la fête d'Halloween sur l'espace public, afin de prévenir les débordements constatés les années précédentes.

### 2-2) Cadre de vie, habitat et renouvellement urbain

#### Constat

➤ Le logement social sur les QPV hennebontais

Lorient Habitat gère 1624 logements à Hennebont dont 33,8% en quartier prioritaire.

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX HENNEBONT	
Kerihouais	365
Kennedy	100
Kergohic	60
Gérard Philippe	24

➤ Le logement social sur les QPV lorientais

Le quartier qui comprend le plus de logements sociaux est Bois du Château : 893 logements en 2016<sup>19</sup>.

<b>NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX AU 01/01/2016</b>		
Quartiers	Nombre de logements sociaux	Poids dans Lorient Agglomération
Kervenanec Nord	639	4%
Polygone Frebault	855	5%
Bois Du Château	893	5%
Kerguillette Petit Paradis	614	4%

Source : RPLS 2016

La part des emménagés récents depuis 2014<sup>20</sup> est de 23 % sur Kervénanec et Bois du Château, et de 17 % sur Kerguillette-Petit Paradis et Polygone-Frébault.

<b>PART DES EMMENAGES RECENTS DEPUIS LE 01/01/2016</b>	
Kervenanec Nord	23%
Polygone Frebault	17%
Bois Du Château	23%
Kerguillette Petit Paradis	17%

Source : OPS 2016

Le quartier qui connaît le taux de rotation des logements le plus important en 2016 est Polygone-Frébault : 10,6%. Viennent ensuite Kervénanec Nord : 9,4%, Bois du Château : 9,2% et Kerguillette-Petit Paradis : 8,5%.<sup>21</sup>

Ces différents chiffres confirment le rôle d'accueil et de transition des quartiers prioritaires de la ville de Lorient.

### Analyse

- *Les opérations de renouvellement urbain :*

- Finalisation du programme de rénovation urbaine ANRU 1 (Kervénanec centre-sud) :

Le dernier programme immobilier du PNRU (Les Marquises sur les îlots Marianne/Picasso) a été mis en chantier en 2017. L'opération réalisée par Espacil Résidences au titre des contreparties La Foncière, comprend au total 59 logements en accession libre ou sociale avec TVA à taux réduit, dont 7 maisons individuelles. Actuellement en cours de commercialisation, ce programme va contribuer à la diversification résidentielle et au renforcement de la mixité sociale.

- Nouveau programme de renouvellement urbain ANRU 2 (NPNRU) concernant Bois du Château et Kervénanec-Nord : La phase d'études stratégiques et pré-opérationnelles a été menée, dans le cadre du protocole de préfiguration signé avec l'ANRU le 28 février 2017. Cependant, sans attendre la fin de la maturation des projets, le lancement physique du NPNRU s'est concrétisé par la démolition autorisée par l'ANRU au Bois du Château d'un 1er immeuble de 70 logements

<sup>19</sup> OPS 2016

<sup>20</sup> OPS 2016

<sup>21</sup> RPLS 2016

appartenant à Lorient Habitat. Les relogements des locataires ont été réalisés par Lorient Habitat conformément aux préconisations de l'ANRU, 4 ménages ont choisi d'...

L'année 2020 sera marquée par la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain par l'ensemble des maîtres d'ouvrage et financeurs, notamment l'Agence Nationale de Rénovation de l'Habitat (ANRU)

Sur cette base, les engagements financiers et opérationnels des différentes parties prenantes seront consolidés ce qui marquera l'entrée en phase opérationnelle des trois projets de rénovation urbaine : études et diagnostics techniques, lancement des marchés de maîtrise d'œuvre, poursuite des relogements, premiers travaux de démolitions et de réhabilitation, etc.

Sur les quartiers prioritaires hors périmètre ANRU, des interventions sont réalisées par les bailleurs dans le cadre de la gestion du patrimoine, notamment à Kerguillette-Petit Paradis où le bailleur LB Habitat Foyer d'Armor a entamé un projet de réhabilitation / construction de grande ampleur.

– *La structuration des conventions GUP et de l'abattement TFPB*

Les quartiers prioritaires de la ville de Lorient, malgré un bâti parfois vieillissant, apparaissent, dans l'ensemble, bien entretenus pour les partenaires du contrat de ville intervenant plus spécifiquement sur ce pilier et pour leurs habitants. En effet les quartiers prioritaires lorientais ont pu bénéficier d'améliorations au titre de l'abattement sur la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) et des conventions de gestion urbaine de proximité (GUP). De plus la structuration des conventions GUP et de l'abattement TFPB a permis une meilleure coordination entre les différents acteurs intervenants au titre du cadre de vie et de la qualité de service rendue aux locataires de l'habitat, l'abattement TFPB constituant ici une des déclinaisons des conventions GUP. Cette articulation entre convention GUP et abattement TFPB a constitué une véritable plus-value selon les services de l'Etat en charge du pilier « Cadre de vie, habitat, et renouvellement urbain ». En effet cette coopération entre collectivités et bailleurs a permis de mieux prendre en compte la parole des habitants avec par exemple les diagnostics en marchant.

– Les contreparties à l'abattement TFPB

A Lorient, le montant des dépenses engagées en 2019 par les bailleurs sociaux au titre des contreparties à l'abattement de TFPB est de :

- Espacil Habitat : 30 750€
- Lorient Habitat : 806 307 € (355 335 à Kervéanec / 319 519€ à Bois du Château / 75 806€ à Polygone Frébault / 55 648€ à Kerguillette)
- LB Habitat – Foyer d'Armor : 54 900€ en 2018 (en cours de mise à jour)

Soit un total *provisoire* de 891 957 € en 2019. Le montant total dépensé était de 558 022€ en 2018 (679 483 € en 2016 et 441 566 € en 2017), pour un montant prévisionnel annuel de 643 886 €.

Les actions réalisées entre 2016 à 2019 par les bailleurs se répartissent en deux catégories:

- ✓ Les travaux liés à l'amélioration de la qualité de service : le renforcement de la présence du personnel de proximité dans les quartiers prioritaires et leur formation, le sur-entretien (nettoyage, réparation des équipements ...), la gestion des encombrants et des déchets, la tranquillité résidentielle (Vidéosurveillance), les travaux d'amélioration du cadre de vie (réfection des parkings, éclairage et sécurisation des abords ...) et de l'habitat (mis en place de fenêtres double-vitrage, travaux d'électricité ...).
- ✓ Les actions destinées à renforcer le lien social : la concertation et la sensibilisation des locataires, les actions d'insertion, le soutien aux associations ...

Les sommes les plus importantes réinvesties se sont rapportées au Bois du Château), à des travaux de sécurisation (Kerguillette-Petit Paradis, Polygone-Frébault), et locaux de tri sélectif (Polygone-Frébault) et à la mise à disposition d'appartements pour accueillir des associations œuvrant sur les quartiers.

### Analyse par rapport aux enjeux du contrat de ville

- Le développement d'un dispositif partenarial de gestion urbaine de proximité par quartier

L'un des enjeux de ce pilier posé au contrat de ville est le développement d'un dispositif partenarial de gestion urbaine de proximité par quartier. La mise en place de la convention GUP signée entre l'Etat, Lorient Agglomération, la ville de Lorient et les bailleurs, et son articulation avec l'abattement TFPB a permis une plus grande cohérence des actions et un traitement global du cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires de la ville de Lorient.

- L'amélioration de la desserte en transports collectifs

Les quartiers prioritaires de la ville de Lorient sont bien desservis en transports collectifs. Ils bénéficient notamment de la réorganisation des lignes opérée suite aux travaux du Triskell 1 et 2. Les quartiers de Bois du Château, Kerguillette-Petit Paradis ou encore Polygone-Frébault sont desservis par un bus en moyenne toutes les 15 minutes.

- Favoriser la mixité sociale :

- le rééquilibrage du peuplement et la diversification de l'habitat :

L'objectif est d'agir sur la spécialisation résidentielle des QPV qui concentrent les populations à très faibles ressources précaires et les plus fragiles, cumulant difficultés économiques et sociales. Les évolutions législatives récentes (Loi Ville et Cohésion urbaine, loi ALUR, loi Egalité et Citoyenneté) ont consacré les EPCI comme « autorité organisatrice des attributions ». Ils ont en charge la gouvernance stratégique des attributions pour garantir la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et instaurer une meilleure mixité sociale sur les QPV.

Dans ce contexte, la conférence intercommunale du logement de Lorient Agglomération s'est engagée depuis octobre 2017 dans la définition des orientations stratégiques en matière d'attribution des logements sociaux et de relogement dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, qui seront déclinées dans la future convention intercommunale sur les attributions en cours d'élaboration. Ces travaux prennent notamment appui sur l'étude en cours relative au peuplement et la diversification de l'habitat dans le cadre des projets ANRU pour introduire une réelle diversité sociale sur les quartiers prioritaires.

Comme on peut le constater sur le quartier de Kervéanec, le renouvellement urbain du PNRU (ANRU 1), combinant démolitions et reconstructions de logements sociaux sur et hors site, réhabilitation lourde, accession à la propriété, locatif libre, conjugué à une politique d'attribution pertinente, a eu un effet levier sur le développement de la mixité sociale et la sortie du quartier de la géographie prioritaire. Cette exigence de mixité sociale est réaffirmée fortement par l'ANRU 2 qui préconise, sauf souhait contraire du locataire, de favoriser les relogements hors site NPNRU et hors QPV en cas de démolition et limite la reconstruction de logements sociaux sur le quartier pour y développer à la place une offre diversifiée attractive.

- Améliorer le dispositif d'accueil pour les nouveaux habitants

Enfin pour ce qui concerne le développement dans chaque quartier d'un véritable dispositif d'accueil des nouveaux habitants sur le territoire, des actions existent mais sont à renforcer, notamment dans ces quartiers où le taux de renouvellement est important et où souvent les nouveaux arrivants sont plus précaires que les habitants sortants.

## **D- Un pilier «La république mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme».**

Dans le cadre de la mobilisation nationale contre le racisme et l'antisémitisme, un 4ème pilier est créé. Les partenaires du contrat sont encouragés à déployer des actions comme l'éducation à la citoyenneté, la promotion des valeurs républicaines.

## **II. L'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs de la politique de la ville**

### **A- Territoires, Acteurs et nouveaux partenariats**

La géographie prioritaire pour l'agglomération de Lorient définit 6 quartiers prioritaires dont 2 nouveaux pour les communes de Lorient et d'Hennebont, qui a aussi la particularité d'être une commune entrante en politique de la ville.

Le quartier Kerguillette – Petit Paradis a intégré la dynamique politique de la ville, mobilisant ainsi à la fois les acteurs déjà présents (le centre social de Keryado, le FLK) mais aussi de nouveaux (le PIMMS, le CIDFF, AGORA, IDD, Radio Goéland) dans un objectif d'amélioration de la situation du quartier et des conditions de vie de ses habitants.

A l'inverse, la ville de Lanester a subi une réduction du périmètre de son quartier prioritaire, qui est passé de plus de 4 000 habitants à 2 000. De fait, les acteurs mobilisés précédemment dans le cadre du CUCS ont recentré leurs interventions sur ce territoire plus restreint.

La ville d'Hennebont s'est fortement mobilisée dès son entrée dans la politique de la ville, mobilisation des équipes sur le diagnostic, la mise en place des dispositifs (notamment la réussite éducative), la construction et la mise en œuvre d'actions, en mobilisant à la fois des acteurs présents et de nouveaux partenaires.

De nouveaux acteurs se sont également mobilisés autour de projet politique de la ville sur les autres quartiers notamment la vie associative, le Conseil Citoyen, les équipes éducatives du territoire impacté (Projet Cirque).

De nouvelles dynamiques partenariales ont également été engagées entre les différentes collectivités, que ce soit dans le cadre de la préparation des conventions de gestion urbaine, le travail sur le dossier ANRU ou pour des actions qui se construisent à l'échelle des 3 communes (Cités Lab, Grande Ecole du Numérique, La route de l'emploi d'Agora...)

La diffusion depuis 2016 d'un appel à projets unique à l'échelle de Lorient agglomération, pour les programmations 2017 et suivantes, vise à inciter certains acteurs de la politique de la ville à investir de nouveaux territoires d'action, et à découvrir de nouveaux partenaires.

### **B- La place des habitants - Les conseils citoyens**

La participation des habitants a toujours représenté l'essence même de la politique de la ville.

Elle a été renforcée par la création des conseils citoyens, dont la vocation est de promouvoir le pouvoir d'agir des habitants en leur donnant les moyens de s'investir au service de leur quartier.

Ainsi, des conseils citoyens ont été mis en place dans les 6 quartiers prioritaires.

Aux côtés des élus, des services de la Ville, et de l'État, les conseillers citoyens ont plusieurs missions :

- ils formulent des avis sur les projets mis en œuvre dans leur quartier ;
- ils émettent des propositions d'aménagements ou d'actions, peuvent initier ou porter eux-mêmes des projets ;
- leurs représentants participent aux réunions de la politique de la ville et émettent des avis et sont tous les ans conviés aux instances de pilotage du contrat de ville. Ils peuvent occasionnellement participer à des rencontres avec le Préfet ou le Sous-Préfet afin d'échanger sur leur rôle et les actions mises en œuvre sur leurs quartiers.
- ils relaient les informations auprès de leur voisinage et de leur entourage.

Les habitants ont donc été impliqués à travers les 6 Conseils Citoyens à la préparation des premières programmations. Les conseillers citoyens commencent à bien s'approprier leurs missions et à mettre en place des micro-actions afin d'aller à la rencontre des habitants, de les informer, les mobiliser et recueillir leur parole. Ils sont attentifs à prendre en compte les besoins et attentes de toute la population afin d'être représentatifs de leur quartier.

Les conseillers citoyens contribuent ainsi à promouvoir le pouvoir d'agir des habitants en engageant des réflexions, des démarches de recueil de parole, en construisant des actions et en accompagnant des initiatives.

### 1. Le conseil citoyen à Hennebont

Créé en janvier 2015, il est composé d'habitants (tirés au sort sur la liste du bailleur social ou volontaires) et d'acteurs locaux ou associatifs. Ce collectif est extrêmement impliqué et participe activement aux temps d'échanges et aux réunions avec les partenaires institutionnels.

Il se réunit en plénière une fois par mois et de manière très régulière en ateliers thématiques en fonction des projets ou de l'actualité.

L'avis du Conseil Citoyen est sollicité dans le cadre des appels à projets, avis dont la collectivité tient compte dans le cadre des arbitrages opérés.

Depuis janvier 2015 la ville d'Hennebont a fortement soutenu ce collectif (un demi-poste d'agent du service, des moyens logistiques adaptés, des mises à dispositions de salles pour la tenue de réunion, un budget de fonctionnement spécifique).

A compter de novembre 2016, une stagiaire en Master 2 de sociologie à l'université de Rennes 2 a consacré 6 mois à l'accompagnement et à l'animation du Conseil Citoyen dans l'objectif d'une structuration du groupe. L'objectif de parvenir à la constitution du groupe en association loi 1901.

Parallèlement en 2017, une formation action proposée par le Collège Coopératif de Bretagne a été suivie par une partie des membres du collectif.

L'animation du Conseil Citoyen et leur autonomisation sont deux axes de travail qui sont fortement soutenus par la collectivité.

L'arrivée au printemps 2019 d'un Adulte Relais, poste porté par la ville a permis un accompagnement soutenu des habitants dans la mise en œuvre de leurs actions dans l'objectif réitéré de permettre l'autonomie du groupe et sa constitution en association.

Le Conseil Citoyen d'Hennebont dispose d'un fonds de fonctionnement de 1000€ qui lui permet de soutenir et/ou de mettre en œuvre des actions sur le quartier.

De nombreuses actions ont été menées depuis 2015 :

- ✓ Organisation de Gratiféria (9<sup>ème</sup> édition le 11 mai 2019)
- ✓ Fêtes de quartier
- ✓ Edition d'un journal de quartier (label 40 ans Politique de la Ville sortie du n°5 en juillet 2019)
- ✓ Temps fort consacré à l'emploi en lien avec les acteurs du territoire

- ✓ Organisation d'une visite de l'Assemblée Nationale et du FPH (Fond de Participation des Habitants) à laquelle ont été de Lorient, Lanester et Vannes.
- ✓ Participation aux marches exploratoires des femmes qui ont permis de faire émerger des installations souhaitées (aires de jeux, espaces de convivialité en collaboration avec les porteurs de projets du territoire, Vert le jardin, Compagnons bâtisseurs, Chantier d'insertion du CCAS et bailleur social)

### **Perspectives 2020:**

Pour inciter de nouveaux habitants à rejoindre le Conseil Citoyen, un soutien particulier au groupe existant, des actions de mobilisations et d'information vont être menées.

Cela se traduira notamment par :

- ✓ Constitution d'outils de communication pour renforcer la visibilité du Conseil Citoyen
- ✓ Mise en œuvre de café rencontres afin de favoriser l'intégration de nouveaux habitants dans le Conseil Citoyen

## **2. Le conseil citoyen à Lanester**

Le désengagement début 2019 des quatre derniers « conseillers citoyens » encore actifs, tous non-résidents du QPV, a conduit à la mise en sommeil de cette instance participative qui n'a pas trouvé sa place à Lanester dans les faibles interstices laissées par les divers dispositifs de démocratie participative existants (ateliers citoyens, budget participatif...), les associations de quartier (Place des Rencontres, la Clé des Champs, Bouquet de Cultures) et les comités d'animation des maisons de quartier regroupant habitants, usagers et acteurs de proximité. Dans ce contexte spécifique à Lanester, le Conseil Citoyen n'est pas parvenu à s'octroyer un rôle qui le singularise et lui permette de perdurer à côté des dispositifs et intervenants de proximité déjà nombreux sur la place. Là réside toute la difficulté, non perçue cependant comme insurmontable, et il sera fait en sorte, courant 2020, de réactiver cette instance en lui dessinant, avec le soutien des services de l'Etat, de nouveaux contours.

Pour autant, la participation des habitants du QPV, issus ou non du Conseil Citoyen, a bien été au rendez-vous de l'année 2019, grâce à une actualité très riche, en lien notamment avec la rénovation urbaine, et à des nouveaux projets qui ont suscité bien plus que leur simple intérêt :

- l'atelier « mémoire de Kerfrehour » animé par Marie Fidel, écrivaine publique,
- le projet de création d'une comédie musicale, amené par un metteur en scène lanestérien autour duquel un collectif (« Lartsène ») s'est constitué,
- l'organisation d'une « fête » de la déconstruction (prévue en mars 2020),
- le sujet nécessairement partagé du futur pôle multifonctions (« PôluniK ») à l'entrée du quartier de Kerfrehour, qui a donné lieu à des visites, avec des habitants, de différents « tiers-lieux » et autres espaces multiservices « inspirants » à Augan (le Champ Commun), Nantes, Hennebont, ...

ont été autant d'occasions de valoriser l'expertise des habitants, de les impliquer durablement, de les sensibiliser à certains des enjeux de demain.

## **3. Les conseils citoyens à Lorient**

A Lorient, les conseils citoyens ont été mis en place dans leur forme préfiguratrice dès le mois de janvier 2015. Les premiers mois ont été dédiés à la construction et la préfiguration de ces nouvelles instances. Une charte de fonctionnement a été élaborée afin de poser ensemble les règles du jeu (principes généraux, objectifs, modalités d'organisation, composition, rythme des réunions...).

Les missions des conseils citoyens sont de :

- Contribuer à toutes les étapes de la vie du contrat de ville (programmation, suivi...),
- Participer aux instances du contrat de ville (comité de pilotage, ateliers thématiques...)
- Initier des réflexions, des échanges, des démarches, des projets...

Au total, environ 65 personnes sont actives et participent régulièrement aux réunions et actions. Des acteurs et associations de quartier sont également présents (centres sociaux, associations de locataires, clubs sportifs, associations de quartiers, écoles...).

Il y a en moyenne 73% de femmes et 27% d'hommes.

Les représentants des conseils citoyens ont été choisis. Il s'agit de 2 habitants de chaque quartier. Leur rôle est de porter la parole du conseil au sein des différentes rencontres institutionnelles et de faire descendre les informations reçues aux membres du conseil.

Au minimum 5 réunions plénières du conseil citoyen sont organisées par quartier chaque année. Les membres peuvent également initier des réunions thématiques afin d'élaborer des actions concrètes ou évoquer des sujets particuliers.

Afin de respecter le principe de neutralité, l'animation des conseils citoyens est assurée conjointement par un agent ville et un agent du centre social du quartier. Cette animation neutre permet la liberté des échanges et de l'expression de tous.

L'agent municipal s'occupe également d'accompagner les habitants à la mise en place des projets initiés par le conseil citoyen, et ce en sollicitant éventuellement des personnes ressources (techniciens de la ville, élus, associations...). De plus, il prépare, organise et coordonne la tenue des réunions (calage des dates, invitations, comptes rendus...).

#### **Formations :**

En 2019, les temps de formation se sont basés sur des échanges entre conseillers citoyens du Grand Ouest et du partage d'expérience sur les thèmes suivants :

« Faciliter la mise en place d'une démarche de co- construction » : l'objectif est de permettre aux conseils citoyens de s'impliquer durant la phase opérationnelle du projet renouvellement urbain, de développer une participation correspondant à cette phase afin de rendre pérenne la mobilisation des conseils citoyens et de développer l'exercice de leur maîtrise d'usage.

#### **Avis sur les dossiers reçus dans le cadre des appels à projets Contrat de Ville :**

Depuis 2016, les conseils citoyens sont mobilisés pour donner leur avis et identifier les priorités sur les dossiers déposés dans le cadre des programmations du Contrat de Ville. La programmation des actions effectivement retenues leur a ensuite été présentée.

En 2016 : après une rapide présentation par les services de la ville des projets déposés, les membres des conseils citoyens n'ont pas réellement effectué de choix entre les actions. En effet, toutes les actions proposées semblaient intéressantes pour leur quartier, il leur a été difficile de donner un avis sur des dossiers qu'ils connaissaient peu.

En 2017, la méthode de consultation a été revue : les associations sont venues présenter les actions envisagées sur les quartiers lors d'ateliers organisés en novembre 2016, un temps raisonnable de réflexion a ensuite été laissé afin que les membres se fassent leur opinion puis le conseil citoyen s'est réuni pour débattre et donner son avis global.

En 2018, les fiches projets ont été envoyées par courriel puis éditées et mises à disposition des conseillers citoyens dans les centres sociaux, deux semaines avant la réunion de présentation des dossiers. A l'occasion de cette dernière, les services municipaux ainsi que les porteurs de projets présents au titre de leur participation au collège « partenaires » du Conseil Citoyen ont présenté les projets déposés. A noter que la nouvelle fiche bilan provisoire demandée aux porteurs de projets a permis d'apporter un éclairage particulier sur les résultats par quartier des actions déjà soutenues dans le cadre de la précédente programmation.

En 2019 et 2020, les nouvelles actions proposées sur leur territoire ont été présentées aux membres des conseils citoyens. Ils ont pu débattre des projets et ont pu transmettre leurs avis aux services de la ville. A noter que peu de conseillers citoyens ont souhaité émettre un avis sur les dossiers.

Les représentants des conseils citoyens ont par ailleurs été conviés aux différents comités de pilotage, afin de porter la parole de leur conseil citoyen et plus globalement des habitants de leur quartier.

D'une manière générale, chaque conseil citoyen grandit et évolue à son propre rythme. En plus des sujets communs évoqués dans tous les quartiers, chaque conseil citoyen décide de ses propres travaux et actions. Ainsi, en 2019 :

- **A Kerguillette / Petit Paradis**, les membres du conseil citoyen ont par exemple organisé un barbecue partagé et un temps fort convivial lors de la semaine du voisinage. Ils ont également suivi les préconisations du diagnostic en marchant réalisé en 2018. Durant ces diagnostics, un groupe d'habitants et d'institutionnels explore un parcours, défini préalablement au sein du quartier, afin d'avoir l'expertise du regard des habitants sur l'usage des espaces publics et de faire remonter un certain nombre de dysfonctionnements et de propositions d'amélioration.

- Le conseil citoyen de **Kervénanec** a organisé un « café discute » sur la thématique de l'aménagement de l'entrée du quartier dans le cadre de l'ANRU lors de la fête de l'automne. Il a participé au réveillon solidaire.

Par ailleurs, à l'occasion des animations des « mardis de l'été » organisées par le centre social, les conseillers ont participé et échangé avec les habitants sur leurs préoccupations, leurs attentes et ont fait la promotion du conseil citoyen.

- **A Polygone – Frébault**, les membres du conseil citoyen ont organisé un temps fort pour les « les 10 ans du jardin partagé », en partenariat avec le centre social et l'association des jardiniers du quartier. Une réflexion a été entamée sur deux projets qui devraient aboutir en 2020 : « projet réseau solidaire » et « tricot graffiti ».

- **A Bois du Château**, les conseillers citoyens ont participé à l'organisation du bilan à 1 an des marches exploratoires. Ces marches consistent en des diagnostics de terrain, conduits par des groupes de femmes résidant dans un quartier, en lien avec les instances locales concernées (agglomération, ville, bailleurs sociaux, services de l'Etat, etc.). Leur objectif est de favoriser la participation et l'expression citoyenne des femmes et leur appropriation de l'espace public en proposant notamment des améliorations en termes d'aménagements publics : aires de jeux (entretien, signalétique) éclairage public (intensité), signalisation (panneaux, passages piétons, vitesse), aménagement de rues et trottoirs, etc.

Ils ont également participé à la fête de quartier et aux commissions du Fonds de Participation des Habitants (FPH) ainsi qu'à la mise en place définitive du projet « barbecue convivial » au cœur du quartier.

### **Perspectives 2020 :**

En 2020, la mobilisation de nouveaux membres, mais aussi la fidélisation des conseillers actuels est un axe fort de travail. En effet, il apparaît que beaucoup d'habitants ne souhaitent pas s'engager dans ce type d'instance tant qu'ils n'en voient pas les réalisations concrètes.

Des actions d'information, de sensibilisation et de recueil de la parole continuent à être inventées et mises en place par chaque conseil citoyen, pour se faire connaître et répondre aux besoins et attentes de la population des quartiers.

Des formations sont également proposées aux membres des conseils citoyens, en fonction de leurs besoins et envies. De même, des rencontres entre conseils citoyens permettent que les membres s'enrichissent et partagent leurs expériences, au niveau de la ville de Lorient, de l'agglomération, du département voire au-delà, notamment pour les conseils citoyens concernés par des opérations de rénovation urbaine.

Plus spécifiquement :

- Le conseil citoyen de Kervénanec souhaite notamment poursuivre la concertation des habitants concernant le programme de rénovation urbaine.
- A Kerguillette- Petit Paradis, le conseil citoyen a la volonté de monter des micros actions, simples et faciles à mettre en place comme des cafés citoyens et participer à la concertation des habitants sur les espaces extérieurs, en lien avec la rénovation du quartier de Petit Paradis.
- Les membres du conseil citoyen de Polygone-Frébault souhaitent continuer à travailler sur un projet solidaire avec échanges de savoir-faire et des talents ainsi qu'un projet de tricot graffiti. L'idée est de savoir si un « repair café » correspond à une attente et un besoin des habitants du quartier.
- Enfin, à Bois du Château, les habitants sont dans la concertation liée au programme de rénovation urbaine. Ils souhaitent également mettre en place un diagnostic en marchant sur la thématique de l'aménagement des extérieurs en lien avec le bailleur social.

### 3. Les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année écoulée

L'appel à projet 2019 du contrat de ville, élaboré à partir d'enjeux nationaux et d'enjeux locaux identifiés notamment lors des ateliers politiques de la ville et des conseils citoyens a été lancé en novembre 2018, avec une date limite de transmission des dossiers fixée au 31 décembre 2018.

L'enveloppe octroyée en 2019 par l'Etat pour Lorient agglomération est de 435 933 €, montant identique depuis 2017. Cette enveloppe a été répartie en fonction de la population des quartiers prioritaires concernés :

- 50 732 € pour Hennebont,
- 84 347 € pour Lanester,
- 300 854 € pour les quatre quartiers de Lorient (Bois du Château, Kerguillette – Petit Paradis, Kervéanec nord et Polygone - Frébault).

#### **A- PROGRAMMATION 2019 DU CONTRAT DE VILLE D'HENNEBONT**

En 2019, la mobilisation des associations locales s'est poursuivie et renforcée, elle a permis la mise en œuvre d'actions concertées en adéquation avec les problématiques spécifiques du territoire.

L'enveloppe Politique de la ville s'élevait à 50 732 € pour l'année 2019 dont 15 000 € fléchés pour le Programme de Réussite Educative (porté par le CCAS).

#### **La programmation définitive en chiffres :**

Rappel de l'enveloppe Etat : 50 732€  
 Enveloppe réservée à la Réussite Educative : 15 000€  
 Solde disponible pour la programmation : 35 732€  
 Enveloppe attribuée par la CAF : 12 650€  
 Enveloppe attribuée par la Ville d'Hennebont : 33 000€  
 Enveloppe attribuée par le CCAS : 38 550€

#### **→ Répartition par thématique 2019**

Nombre de demandes	35
Nombre de porteurs	25
Dont nouveaux porteurs sur le territoire	6 soit 24% des demandes
Nombre de nouvelles actions sur le territoire	10 soit 29% des demandes
Nombre d'actions financées	25 soit 71% des demandes
Nombre de nouvelles actions financées	7 soit 28% des actions financées
Nombre total d'actions financées par thématique	Cadre de vie, 3 actions 12% Cohésion sociale 16 actions 64% Emploi 6 actions 36%

## **Cadre de vie et renouvellement urbain :**

L'association les **Compagnons Bâtisseurs** poursuit ces actions de réhabilitation de logements des habitants du quartier. Un comité technique multi-partenarial permet de prioriser les demandes mais également d'être très réactif lorsque des demandes urgentes arrivent. En 2019 8 chantiers ont été réalisés à Hennebont.

L'association **Vert le jardin** a mis en œuvre 13 ateliers sur le quartier sur le thème du jardinage au naturel et fabrication de cosmétique et conserve, une fête de l'hiver a été organisée en lien avec le Conseil Citoyen et les jardins partagés du quartier.

Suite aux **marchés exploratoires** et aux préconisations des femmes de Kerihouais, un projet autour du Graffiti s'est réalisé fin 2019.

Grace à l'enveloppe de la ville dédiée à la GUSP, 2 artistes Graffiti Kaz Art et Ezra ont réalisé une fresque sur le thème de la nature sur la façade de la Maison de quartier. L'engouement des habitants à ce projet, présage d'une continuité sur l'année 2020.

Sur Kergohic et Kennedy, la dynamique participative est difficile à mettre en place, les Compagnons Bâtisseurs et Vert le jardin accompagné du cheval territorial ont tenté de mettre en œuvre un événement festif, des habitants sont venus mais ne souhaitent pas s'impliquer dans la vie de leur quartier. Il conviendra de réfléchir à d'autres formes d'intervention pour se rapprocher des habitants.

Bien que n'ayant pas été retenu dans le cadre de l'**ANRU** un effort conséquent a été consacré par **Lorient Habitat** notamment sur Kergohic.

Par ailleurs dans le cadre de l'abattement TFPB le bailleur social a dédié un gardien d'immeuble au quartier prioritaire dont la présence alliée à la sur propreté réalisée, est noté avec satisfaction par les habitants du quartier.

Pour rappel dans le cadre de la GUSP la ville d'Hennebont dédie chaque année une enveloppe de 20.000€ qui permet de répondre avec souplesse aux travaux d'embellissement, d'installation ou de renouvellement de petits mobiliers urbains.

## **Réussite Educative :**

Le **Programme de Réussite Educative** porté par le CCAS consiste à la mise en place et au suivi de parcours individualisés (via saisine) à destination d'enfants et de collégiens du quartier en situation de fragilité.

Ce programme vise également à l'accompagnement des parents dans la réussite de leur enfant.

Il a été complété depuis 2017 par la mise en place d'aide aux devoirs.

L'implication des établissements scolaires du quartier a permis d'installer ce dispositif, et de l'identifier comme un espace de ressources à solliciter.

33 parcours individuels ont été réalisés en 2019.

Mise en place d' 1 rencontre en équipe pluridisciplinaire de soutien et d'un comité de pilotage prévu pour le mois de Décembre

Analyse de la pratique avec les autres référents de parcours réussite éducative du département

Travail en transversalité avec les services municipaux (sport, culture, CCAS, éducation), l'éducation nationale, la CAF et les services départementaux

Mobilisation de la vie associative sportive, culturelle pour l'accueil des enfants du quartier prioritaire.

Inscription du PRE dans l'appel à projet politique de la ville sur de nombreuses actions portées par les associations : Les Petit Débrouillards Activ Sport Cordée-cordage, Hennebont-Lochrist Handball, SESAM.

Mais aussi des actions portées par la ville : les Estivales, Tous en selle, j'apprends à nager, Vitévac

Travail partenarial avec l'école Paul Eluard autour de la salle de convivialité

Rencontre avec les équipes pédagogiques des établissements du quartier pour mobiliser et informer dès la rentrée

Des enfants ont pu s'épanouir grâce à des activités de loisirs, apprendre des règles en collectivité, ce qui n'est pas toujours le cas à la maison, aussi aux enfants de développer des compétences et d'effectuer un travail sur eux même comme surmonter des difficultés, améliorer l'estime de soi mais aussi l'engagement dans une activité. Cela peut avoir des répercussions positives à l'école car l'enfant peut se montrer davantage impliqué scolairement et/ou peut avoir un meilleur comportement.

Intégrer un parcours de réussite éducative peut être l'occasion de déceler plus de difficultés qui n'ont pas forcément été repérées par le droit commun. Un enfant a besoin d'une inscription au loisir, mais il s'avère que la famille a besoin d'un accompagnement à la santé ou de travailler le lien parent enfant.

Généralement, le référent de parcours permet le lien avec le droit commun lorsque la famille n'ose pas franchir par exemple les portes du CCAS, de la CAF ou des services sociaux. Les échanges informels sont souvent privilégiés par les familles dans le cadre de la réussite éducative. En fait, la relative disponibilité du référent de parcours est un plus pour accompagner les familles les plus en difficulté soit pour diriger vers le droit commun, soit en complément du droit commun.

**Tous en Selle**, cette action co construite (ville éducation nationale, SHN) a pleinement rempli les objectifs de développer :

Estime de soi et la confiance en soi propice au bien-être des enfants du quartier et à leurs apprentissages.

Partenariat fort à travers l'action entre l'école Paul Eluard et le collège Paul Langevin (passerelle CM/6<sup>ème</sup>).

Renforcement de l'attractivité de l'école Paul Eluard.

Suite à l'arrêt de l'activité de la SHN, les séances du dernier trimestre n'ont pu se réaliser.

### **Parentalité :**

**Cordée Cordage** a poursuivi son investissement dans le quartier avec l'action « Grimpons ensemble »

Cette action a pour objectif commun de promouvoir le sport comme vecteur socio-éducatif, la lutte contre l'isolement et la discrimination en proposant aux familles de découvrir d'autres lieux et d'autres milieux. En transversalité, la parentalité est le fil conducteur qui se décline sous la forme d'ateliers notamment en bateau en utilisant le prétexte de la vie à bord pour échanger sur les difficultés de la vie quotidienne et offrir une aventure aux familles.

Mise en place d'un Club Escalade, présence sur le quartier en juillet pour des animations de rue, présence dans le cadre des Estivales pour des animations familiales.

L'association Cordée-Cordage est un acteur de proximité reconnu sur le quartier avec une forte adhésion des habitants à leurs différentes actions, leurs compétences tant en termes de sport que d'éducation populaire en font un intervenant de choix pour la collectivité.

Dans le cadre de la mise en place de Convention Pluriannuelle d'Objectifs, l'association pourrait être sélectionnée en 2020.

### **Santé :**

**Activ'Sport** a développé au sein du quartier prioritaire des ateliers sport santé dont l'objectif est de sensibiliser les habitants éloignés d'une pratique sportive à la découverte d'activités physiques bénéfiques à leur santé sous la forme d'ateliers hebdomadaires. L'objectif était de faire de la prévention autour des maladies cardio-vasculaires. Cette action complète celles déployées par le CCAS dans le cadre de son droit commun (atelier cuisine parents/enfants notamment).

En 2019, l'association a expérimenté une action «Gym poussette » à destination des jeunes parents qui ont un enfant à la maison. Partant du constat que certaines femmes ne pouvaient participer à leur action de sport santé, l'idée est de proposer des activités sportives adaptées avec un enfant non marcheur avec poussette ou système de portage.

## Participation des habitants et Lien social :

**Conseil Citoyen** a également mené des actions autour du vivre ensemble (expérimentation d'un marché au cœur du quartier, animations autour de Noël, d'Halloween...). Il s'est également attaché à collaborer avec le CCAS dans la mise en œuvre d'un goûter pour les seniors. Son fond de fonctionnement lui permet de mener des actions en fonction de leurs envies et des besoins des habitants.

**Hennebont-Lochrist Handball** a poursuivi son investissement sur le quartier en proposant diverses actions : stage enfants, handfit, places offertes lors de matchs et surtout, présence d'un éducateur sportif au city-stade installé au cœur du quartier une fois par mois le mercredi après-midi.

**Estivales** cette base de loisirs éphémère offre de nombreuses activités gratuites et permettant l'échange, la rencontre, la mixité sociale par le biais d'ateliers sportifs ou culturels menés par la vie associative. La montée en puissance de cette opération a permis entre autre une inter connaissance entre les porteurs de projets, premier pas vers la construction d'une mutualisation.

**Book Hémisphères** à proposer des après-midi lecture, jeux et activités manuelles à la Maison de quartier de Kerihouais les mercredis après-midis, mais aussi l'été dans le cadre des Estivales. Beaucoup de jeunes et d'enfants ont participé à ces activités. Dans un second temps, ces mêmes jeunes et enfant ont réalisé un roman photo dans le cadre des VITEVAC.

**Journal de quartier**, accompagné d'une écrivaine publique, le comité de rédaction qui se compose d'habitants du quartier a réalisé 3 journaux « Le petit ZoOom de Keriou Ker ». Le journal se base sur l'actualité du quartier, il comprend différentes rubriques et veille à intégrer une participation des enfants et des jeunes. Des activités autour du journal sont proposées de manière systématique lors des vacances scolaires. Il est distribué dans toutes les boites aux lettres du quartier ainsi que dans les lieux de passages, c'est un vrai lien entre les habitants.

La ville d'Hennebont porte depuis avril 2019 un poste **d'adulte relais**, les missions de ce dernier est de faire de la médiation auprès des habitants sur les différentes actions du service Politique de la ville.

Fin 2019, un concours de décoration de Noël sur le thème du recyclage a eu lieu, organisé par l'adulte relais.

Etroitement en lien avec le Conseil Citoyen, il soutien et accompagne les habitants dans leurs démarches de projets.

## Accès aux droits et prévention :

Une **Permanence Accueil Ecoute Jeunes** est menée par l'association **SESAM** au cœur du quartier prioritaire.

**PIMMS** propose également des permanences sans rendez-vous à la Maison de Quartier de Kerihouais, et l'association **DEFIS56** organise des ateliers de découverte de l'e-administration.

Une journée dédiée à l'accès aux droits a été organisée en septembre 2019 sur le quartier en lien avec le Conseil Citoyen Cette journée a impliqué les porteurs de projets et également la Caf, Pôle Emploi, la CPAM et les services municipaux.

Cette action a rencontré un franc succès et sera renouveler en 2020

La boutique du droit mène également deux permanences par mois avec la présence d'un juriste pour répondre et orienter les habitants sur des thématiques variées comme : droit du travail, droit de la famille, droit consommation etc...

En 2019, le projet d'un centre de santé communautaire porté par Hennebont a été déposé aux différents partenaires. Initialement près de la proximité immédiate du quartier dans l'ancienne école Anjela DUVAL. L'objectif est d'éviter le non-recours aux soins, en s'appuyant sur une équipe multidisciplinaire, en plus des actions de médiations notamment dans la salle parentalité sont menées.

### **Culture :**

**Les P'tits débrouillards** a développé sur le quartier des ateliers scientifique visant l'éveil de la curiosité et l'expérimentation en lien avec le Service Enfance Education de la ville et des Centres de Loisirs.

### **Emploi et développement économique :**

En plus des quatre actions qui ont été mises en œuvre en 2018 conformément à l'engagement pris par la ville pour développer l'insertion, l'accès ou le retour à l'emploi :

**Agora** a instauré sur le quartier prioritaire des permanences sans rendez-vous dont l'objectif est un accompagnement personnalisé et libre pour reprendre la route de l'emploi en permettant :

- ✓ La reprise d'une dynamique de recherches et de démarches sans engagement.
- ✓ La valorisation du profil personnel et professionnel
- ✓ L'appropriation des outils à la recherche d'emploi
- ✓ Le retour à l'emploi via la formation si nécessaire

**BGE/CitéLab** continue ses permanences au cours desquelles sont élaborées des actions autour de 4 étapes :

- ✓ Sensibilisation/détection auprès d'un public qui n'a pas forcément envie de créer une activité. Ces actions se déroulent dans des lieux commerciaux du quartier lors de café créateur ou d'interventions auprès du Conseil Citoyen.
- ✓ Amorçage collectif
- ✓ Amorçage individuel lors des permanences organisées
- ✓ Mise en réseau

**Greta/Digiskol** : Poursuite de l'action de formation labellisée grande école du numérique.

**Mission locale** : Cette action co construite ville/mission locale visait à optimiser le repérage de jeunes qui vivent dans le quartier et qui sont sans situation scolaire ou professionnelle ou qui ne connaissent pas ou peu les services de la mission locale.

Six déambulations sur le quartier ou dans des lieux fréquentés par les jeunes ont permis d'organiser un accompagnement collectif et des accompagnements individuels de jeunes issus du quartier

3 nouvelles actions ont été financées dans la programmation 2019 :

**Néo-mobilité** met à disposition des habitants des quartiers 2 véhicules en locations à bas prix pour les aider à accéder à l'emploi, la formation en priorité mais aussi aux soins ou au social lorsque cela est nécessaire.

Le démarrage de cette action, et la prise en main du dispositif par les habitants, les opérateurs sociaux et de l'emploi et les entreprises nécessite un fort travail de communication et de mise en réseau.

**L'Aviron Hennebontais** a mis en œuvre un programme de remobilisation et de connaissance des métiers du nautisme avec pour objectif de faire entrer en formation des habitants du quartier.

Mission Locale organise en partenariat avec les agences d'intérim de l'Insertion par l'Activité Economique met en place des permanences d'information et de recrutement.

**B- PROGRAMMATION 2019 DU CONTRAT DE VILLE DE LANESTER**

L'appel à projets « Contrat de ville » pour la programmation 2019, clôturée le 31 décembre 2018, a donné lieu à 38 propositions ciblant le quartier prioritaire et ses habitants.

A l'issue de la phase d'instruction des demandes de subvention associant l'ensemble des partenaires financiers (Ville, services de l'Etat, CAF, bailleurs, Région, Département...), qui s'est clôturée par le Comité des Financeurs réuni le 11 mars dernier au Dock 3, **28 projets** (26 en 2018), dont 24 projets associatifs (86 %), ont fait l'objet d'un avis favorable autorisant leur reconduction ou leur démarrage sur le territoire. Les choix opérés ont été respectueux des positionnements de la Ville recueillis préalablement. • Sur les 28 propositions retenues figuraient **8 actions nouvelles** soit 28 % (10 % a minima préconisés par l'Etat), tenant compte des priorités affichées pour cet exercice (santé, mobilité, emploi):

- « *Manger-bouger pour sa santé* » portée par l'association Activ'sport (déjà intervenue à Bellevue): 6 ateliers cuisine de 3h30 et 10 ateliers d'activités physiques de 1h30 pour une douzaine de participants, entretiens individuels avec une diététicienne...
- « *Formation aux métiers du BTP* » portée par l'AFPA à l'échelle de Lorient et Lanester : Immersion et découverte des métiers du BTP pour 2 groupes de 10 personnes (70% QPV) en 3 temps (logement, plateau technique à l'AFPA, logement) avec ateliers au cœur des quartiers pour favoriser l'employabilité d'habitants des QPV : logements pour mise en situation concrète de travail proposés par les bailleurs ; Intérêt de cette action dans le contexte de la rénovation urbaine et des clauses d'insertion qui s'y rattachent. Cette action, au final, n'a pu être réalisée en 2019. Sa mise en œuvre a été reportée à 2020.
- « *Santé, bien-être, bien vivre ensemble* » proposée par le Centre social Albert Jacquard : Pratiques en famille autour du sport/bien-être, remise en forme, ateliers et échanges sur les thèmes de l'hygiène et de l'alimentation...
- « *BAFA citoyen* » proposée par les Francas : Parcours d'engagement citoyen intégrant BAFA et PSC1 pour favoriser l'engagement social des jeunes dans les structures de loisirs; Contribuer à la découverte des métiers de l'animation; Préparer les jeunes à vivre et faire ensemble au sein de collectifs divers - 15 jeunes ciblés QPV Hennebont - Lanester principalement - Reste à charge 50 €
- « *Permanences SIAE quartiers* » proposée par la Mission Locale : Temps de rencontre et d'échange réguliers entre les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) et les habitants des quartiers via des permanences de proximité, supports de communication spécifiques...
- « *Location solidaire de voitures pour l'emploi* » proposée par Néo Mobilité : Doter le territoire (Hennebont et Lanester) de 4 véhicules dédiés à la location pour les habitants des QPV en priorité; Tarif à 5 €/j, 20 €/sem. (max 3 mois), hors carburant. Pour permettre aux personnes sans véhicule durablement ou momentanément de se rendre sur leur lieu de travail, de stage, de formation, d'entretien d'embauche... Orientation par prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale...) et acteurs locaux.
- « *Atelier vélo participatif et itinérant Ty Syklett* » proposée par Optim'ism : Ateliers itinérants dans les quartiers en partenariat (collectif Syklett, prévention spécialisée) pour apprendre aux habitants à réparer leurs vélos, amener des compétences et sensibiliser aux déplacements doux - Randonnées vélo + activités « happy Syklett »,...
- « *La voie collective, une expérience radiophonique* » proposée par La Rade (Radio Balise) : reportages, interviews... pour mettre à l'honneur la parole des habitants et leur participation aux actions de quartier dans une émission radiophonique "la voie collective"; Pour valoriser et faire connaître les actions de proximité.

L'objectif de consacrer 20 % des crédits du BOP 147 (Etat) à la thématique « emploi » a été atteint en 2019 (7 actions financées à hauteur de 16 400 €). L'emploi communautaire, 5 de ces actions ont mobilisé par ailleurs des cofinancements de Lorient Agglomération en remplacement des contributions de la Ville de Lanester.

En complément des 8 nouvelles actions, 20 ont été reconduites avec des contenus ajustés aux besoins et aux demandes du terrain.

S'agissant de Place des Rencontres, Défis, l'Art s'Emporte, la CSF et le Comité Départemental de Canoë-kayak, qui bénéficiaient de conventions pluriannuelles (triennales) d'objectifs jusqu'à fin 2018, l'Etat a procédé en janvier 2019 à des évaluations spécifiques au cas par cas pour statuer sur la reconduction de ces CPO pour la période 2019-2021 ou 2020-2022 (1).

### **Financement des actions 2019 de la programmation de Lanester :**

La ville de Lanester a contribué à hauteur de **113 533 €** (124 702 € en 2018) à la réalisation des 28 actions de la programmation, somme incluant une part de valorisation (masse salariale associée aux 4 actions portées par la ville et le CCAS). Elle a versé 27 900 € d'aide spécifique aux associations (+ la part de la CAF de 15 200 € transitant par la comptabilité de la ville et devant être reversée) soit un montant stable en comparaison de 2018 (27 750 €).

Le montant 2019 de l'enveloppe **Etat** est resté inchangé à **84 347 €**.

La CAF du Morbihan a apporté une contribution financière au titre de la politique de la ville d'un montant de **20 200 €** soit 2 300 € de moins qu'en 2018. A cette somme sont venus s'ajouter 33 500 € au titre du « CLAS » (contrat local d'accompagnement à la scolarité), répartis sur deux actions portées par la ville : les clubs Coup de Pouce et le Pa@s quartiers.

BSH a pour sa part cofinancé les actions associatives de la programmation 2019 concourant au mieux vivre ensemble à hauteur de **22 100 €** auxquels sont venus s'ajouter **12 300 €** d'Espace habitat (financements entrant dans le cadre de l'abattement de 30 % de TFPB dont bénéficient les bailleurs).

#### ○ **Bilan synthétique des actions 2019**

#### **Animation globale du Contrat de Ville :**

En 2019, à la demande des acteurs habitués à travailler en réseau mais qui pour autant souhaitaient plus de lien et d'informations régulières, a été mise en place par la Ville la formule des P'tits dej » du Contrat de Ville. Ainsi, 4 « p'tis dej » ont été organisés, le premier en avril par la Ville, le second par le Centre social Albert Jacquard, le troisième par l'Art s'Emporte et le dernier par le LCKC. A chaque fois, un thème étaient à l'honneur, amené par l'organisateur, et des informations diverses étaient échangées. Très appréciée, cette formule sera reconduite en 2020.

#### **Thématique « emploi » :**

Dans le cadre du contrat de ville 2019, les actions relatives à l'emploi, à la formation, au développement économique... présentaient pour la plupart une dimension intercommunale, l'agglomération étant logiquement la bonne échelle pour traiter de ces questions. Certaines actions, élargies à des publics non issus des QPV, sont de fait « sorties » du contrat de ville pour élarger sur des crédits de droit commun. C'est notamment le cas de la grande école du numérique « **digiskol** » dont le lien avec la Ville de Lanester passe par l'accueil de stagiaires, particulièrement en 2019 où trois d'entre eux ont participé à la réalisation du site Internet du Contrat de Ville de Lanester.

## . Cités-Lab (BGE):

Le dispositif permet d'informer et de susciter l'envie d'entreprendre auprès des publics non sensibilisés à la création d'activité et d'assurer leur accompagnement dans les différentes phases de leur projet. Permanence mensuelle (le jeudi) dans les deux maisons de quartier du QPV ; Participation du chargé de mission aux comités d'animation de ces structures et à diverses actions de proximité portées par les associations de quartier et la ville ; Stand au forum des associations en septembre, cafés créateurs en mars et novembre en partenariat avec la CCI et Défis, « quiz » a Kerfrehour... ont permis de sensibiliser une trentaine de personnes à la création d'entreprise ; 9 porteurs lanestériens ont été accompagnés sur la phase « amorçage », dont 3 sont allés au bout de leur projet (immatriculation). Le chargé de mission a été très présent sur le terrain tout au long de l'année, a rencontré les acteurs économiques, les commerçants du quartier, ce qui lui vaut d'être bien identifié. Dans les maisons de quartier, des usagers ont trouvé auprès de lui aide et conseils (pour préparer un entretien, présenter un CV,...).

## . « La route de l'emploi » (Agora) :

Pour sa première année pleine de mise en œuvre, « la Route de l'Emploi » a démontré qu'elle avait toute sa place et sa pertinence dans le paysage des actions de proximité. Il s'est agi d'optimiser le repérage des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans des quartiers prioritaires en difficulté d'insertion, de travailler leur employabilité par un accompagnement individualisé lors des permanences hebdomadaires tenues dans les maisons de quartier du QPV : point de situation individuelle avec le bénéficiaire, définition des besoins et des attentes de la personne ; formalisation des objectifs de réalisation nécessaires, définis conjointement entre la personne et le formateur pour engager le bénéficiaire dans une dynamique d'actions de recherche d'emploi. 11 habitants du QPV de Lanester (8 femmes, 3 hommes) ont bénéficié de cet accompagnement personnalisé en 2019, travail de longue haleine qui s'inscrit nécessairement dans la durée, le cheminement avec la personne se faisant pas à pas. La formatrice d'Agora a été très en lien avec les autres acteurs du contrat de ville et avec les agents de développement local de la ville, a participé à de nombreuses rencontres, temps conviviaux, événements ... de manière à bien connecter son intervention au territoire et à ses ressources.

## . « Aller vers, parcours 2K19 » (Mission Locale) :

Accompagnement renforcé de jeunes issus du QPV peu ou non connus les conseillers de la Mission locale. Remobilisation par des entretiens individuels et des actions collectives pour une consolidation de leur projet professionnel. Pas de bilan transmis pour l'exercice 2019.

## . Location solidaire de voiture pour l'emploi (Néo56)

Néo56 a géré en 2019, à partir du mois de mai, deux véhicules sur le QPV de Lanester, stationnés dans des box au sous-sol d'un immeuble BSH du centre-ville (rue Mauriac). Ces véhicules sont loués 5 €/jour ou 20 €/semaine, hors carburant, pour une durée maximum de 3 mois renouvelable une fois. Chaque mois, un RDV est pris avec le mécanicien de l'association, qui renouvelle ou non la location et vérifie l'état du véhicule. Une caution de 150 € est demandée, non encaissée. Pour bénéficier d'une location, le demandeur doit justifier de son adresse au sein du QPV et d'un justificatif d'emploi ou de démarches vers l'emploi. En 2019, seulement deux ou trois personnes (bilan écrit inexistant) auraient utilisé ce service, pour des durées souvent longues d'où le peu de rotation. L'association étant basée à Elven, peu de liens ont été créés avec les acteurs locaux. Le manque de communication et de visibilité est une réalité, qui sera à corriger impérativement en 2020 pour l'obtention de meilleurs résultats, les problèmes de mobilité au sein de la population des quartiers étant persistants.

**Thématique parentalité/enfance/éducation :****. Accompagnement individualisé d'élèves en difficulté (Réussite Educative) :**

Cet accompagnement individualisé se présente sous la forme de parcours acceptés et contractualisés avec le ou les parent(s), proposés à des élèves en difficulté sur la base d'un diagnostic établi par les enseignants principalement. Ce diagnostic est repris dans une fiche de saisine sollicitant le dispositif de réussite éducative. La Réussite Educative a été présentée par la coordinatrice dans les trois établissements du 1<sup>er</sup> degré concernés lors des conseils d'école de rentrée, ainsi qu'au collège Lurçat, pour sa compréhension et son appropriation. Dans les faits, il l'a été massivement. La réussite éducative est clairement identifiée et son mode de fonctionnement qui associe étroitement les acteurs éducatifs du territoire est opérant et efficace. Les réunions d'équipe éducative pour l'examen partagé des situations individuelles et pour le suivi des parcours et leur ajustement éventuel (voire des sorties de parcours) ont été très fréquentes, montrant une mobilisation importante au service de l'enfant. Les rendez-vous avec les parents ont quasiment tous été honorés. Ces derniers ont toujours été associés dès le départ et leur rôle a été constamment valorisé pour qu'ils soient en capacité d'être acteurs de l'accompagnement et de prendre le relais à son terme. Par la Réussite Educative, les liens écoles/parents ont été renforcés. Les agents de développement local ont été des relais de la réussite éducative dans les quartiers et, à partir de leurs structures de proximité, ils ont pu eux aussi la saisir.

Sur l'année 2019, 57 situations ont fait l'objet d'une saisine du dispositif et 55 parcours ont été activés. Ces parcours ont concerné des orientations/inscriptions vers l'atelier d'expression artistique de l'Art s'Emporte, l'accompagnement à la scolarité du Centre Social Albert Jacquard, des activités de loisir, des activités culturelles, sportives, vers des séjours sur la période estivale (si parcours actif dans l'année scolaire), vers une prise en charge de problématiques de santé (Maison des Adolescents par exemple), .... Plusieurs parents confrontés à des situations compliquées ont également été accompagnés vers des dispositifs adaptés, notamment le Point Ecoute Parents de l'association SESAM.

Pour tous ces parcours, il a été fait en sorte de limiter au maximum le reste à charge pour la famille en mobilisant le plus possible le droit commun, tout en octroyant des facilités de paiement.

Dans le courant de l'année, 11 sorties de parcours ont été actées, pour diverses raisons (objectifs atteints en termes de résorption des difficultés de départ, autonomie acquise, parents assurant efficacement le relais...).

A noter la nouvelle progression, en 2019, de nombre de saisines émanant de l'école Joliot-Curie située au cœur du QPV, dont l'équipe enseignante a orienté 20 élèves, en particulier 11 du centre-ville, secteur jusqu'à présent peu représenté.

Dans leur très grande majorité, les parcours mis en place ont permis aux enfants concernés de progresser, de s'épanouir, de se sentir mieux, plus à l'aise, en confiance, de renouer avec l'estime de soi, de mieux communiquer, de s'ouvrir aux autres, de canaliser leur agressivité... Ces parcours ont été d'autant plus bénéfiques que leur suivi par la coordinatrice tout au long de l'année, en lien avec les parents et les enseignants, a été rigoureux. Le travail fin en réseau et en complémentarité a été un gage d'efficacité.

La réussite éducative est aujourd'hui très bien comprise, y compris dans ses limites, dans ce qu'elle permet et ne permet pas. La distinction est faite et évite des saisines irrecevables.

La principale difficulté a concerné le fait que les saisines ont afflué toute l'année. Malgré des sorties de parcours, la file active est toujours restée au même niveau, avec une part grandissante de situations complexes nécessitant un accompagnement des parents. La coordinatrice/référente de parcours, compte-tenu de ses autres missions, a manqué de disponibilité pour continuer à suivre de manière rigoureuse et qualitative autant de parcours. Aussi, le service envisage d'accueillir un renfort sur cette mission à compter de janvier 2020.

Autres difficultés :

- les délais de prise en charge des problématiques de santé, dès lors que les spécialistes ne peuvent être obtenus avant plusieurs mois.
- la non reprise en septembre des ateliers d'alphabétisation/insertion sociale proposés par la CSF à l'Eskale et le fait qu'il n'y ait plus de réponse sur le territoire de Lanester s'agissant de l'apprentissage du français.

### . Les clubs « Coup de Pouce » (ville de Lanester):

Ce bilan vaut pour la période de septembre 2018 à septembre 2019.

30 enfants accompagnés dont 2 primo-arrivants.

2750 heures enfants effectuées

4 rencontres collectives + 4 rencontres individuelles avec les parents ont été organisées.

Lors du bilan réalisé en juin 2019, les enseignants ont tous constaté des progrès significatifs pour chacun des élèves, plus à l'aise dans le grand groupe « classe » et plus confiants en leurs capacités.

La participation des parents a été également appréciée ; ils étaient présents à chaque action et aux rencontres individuelles. Il est également constaté de la part des enseignants que les actions et le contexte de travail généré par les clubs renforcent le lien avec les familles. Ils ont l'occasion de se rencontrer sur des temps plus conviviaux et en dehors de l'établissement scolaire, notamment lors des cérémonies.

Les trois clubs «**coup de pouce langage**» (CLA) de Joliot-Curie, Henri Barbusse et Pablo Picasso ont concerné 15 élèves de grande section dit « petits parleurs ».

Les séances se sont déroulées trois fois par semaine de janvier à juin sur le temps périscolaire, sous la forme d'activités langagières variées; 57 séances au total ont été réalisées. Rencontres parents/enfants en décembre avant le démarrage des clubs. Cérémonie de signature des contrats en mairie en décembre.

Cette action repose sur un engagement des parents, des enfants, des enseignants et de l'animateur. Elle permet un réel partenariat au bénéfice de la réussite et de l'épanouissement de l'enfant.

L'objectif est de permettre aux élèves de mieux appréhender la classe de Cours Préparatoire.

Les élèves ont été orientés suite à l'évaluation du programme d'activité langagière réalisée par les enseignants en novembre 2018.

« **Coup de pouce lecture-écriture** »: 15 enfants des établissements du secteur prioritaire (mêmes établissements que pour les CLA) ont bénéficié de l'action (+ 10 hors QPV). 96 séances de club ont eu lieu (3 par semaine, d'une durée d'une heure), rythmées par des temps forts tout au long de l'année, notamment la signature des contrats en mairie qui engage les différents acteurs ainsi que les enfants et parents à respecter le cahier des charges et travailler en transversalité au bénéfice de la réussite de l'enfant.

La médiathèque a accueilli tous les mardis de novembre à juin les clubs « coup de pouce lecture écriture ». Une carte médiathèque a été remise à chaque enfant au moment de la signature des contrats à l'Hôtel de Ville en présence des parents. Une visite spécifique a été proposée aux parents (une carte leur a été également offerte) pour leur présenter l'équipement, son fonctionnement, leur montrer qu'il s'agit d'un lieu culturel accessible à tous.

Les enfants des clubs ont participé comme chaque année au Prix Coup de Pouce des Premières Lectures organisé par l'association nationale « Coup de Pouce ». Pour ce faire, ils ont lu les quatre albums jeunesse en compétition. Un temps fort de présentation des livres du prix des premières lectures a été proposé aux enfants à la médiathèque, où a aussi organisé le vote final, dans les vraies conditions d'un scrutin (bulletin, isoloir, urne).

En 2019, les enfants ont écrit un recueil d'histoires inventées : *« Il était une fois ... les clubs « coup de pouce » de Lanester*. Ce recueil illustré, encadré, a été exposé à plusieurs semaines en septembre après un vernissage le 20 septembre en présence de tous les partenaires, des parents et des enfants. Ces derniers ont été très fiers de partager leur œuvre dont ils ont tous reçu un exemplaire imprimé.

Six animateurs municipaux ont été en charge des clubs. Leur formation a été assurée par la coordinatrice du volet éducatif du Contrat de Ville et la chargée de mission de l'association nationale « Coup de Pouce ».

Le dispositif a permis à tous les enfants orientés de s'épanouir dans leur scolarité et de sortir de leur zone de fragilité. Les parents étaient présents et ont répondu au cahier des charges du club à savoir participer au minimum à trois séances complètes dans l'année, aux temps forts et au bilan organisé par l'équipe d'animation. Ils ont développé leur intérêt pour la scolarité de leur enfant.

Il est également constaté de la part des enseignants que les actions et le contexte de travail générés par le club renforcent le lien avec les familles. Ils sont l'occasion de se rencontrer sur des temps plus conviviaux en dehors de l'établissement scolaire, notamment lors des cérémonies.

Pour les enfants les plus fragiles, un parcours individuel de réussite éducative a pu également être mis en place en complément.

En grande majorité, les enfants bénéficiaires évoluent dans un environnement familial où le français n'est pas la langue du quotidien. L'action participe de leur intégration.

Cette action a eu aussi un réel impact sur la fréquentation de la médiathèque par les enfants et parents bénéficiaires. Chaque année depuis que l'action existe, 10 à 15 enfants sur les 30 inscrits aux clubs et entre 6 / 8 parents renouvellent leur abonnement et utilisent régulièrement la structure.

#### **Le « Pa@s quartiers » (ville de Lanester):**

Bénéficiaires : 82 enfants (17 à Kerfrehour, 27 à Rosa Parks, 38 à l'Eskale) dont 21 collégiens, 1 lycéen, 60 primaires + 22 parents, majoritairement des mamans.

Garçons : 39 - Filles : 43

51 issus du QPV (62%) + 27 du quartier de veille (+ 4 d'autres quartiers).

Le pa@s quartier (Point d'accueil et d'accompagnement à la scolarité) a été proposé du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 17h00 à 18h30 dans les deux maisons de quartier du QPV (Eskale et Ferme de Kerfrehour) et au local Rosa Parks situé en quartier de veille (Pasteur). L'action a concerné des enfants de 6 à 16 ans et leurs parents. Trois possibilités étaient offertes : aide aux devoirs (le lundi et le jeudi, en alternance avec les séances se déroulant à l'école), atelier parents/enfants (le mardi), atelier découverte d'activités ludiques et éducatives (le vendredi). A l'inscription, chaque enfant, moyennant 5 € à l'année, s'est vu remettre une carte Pa@s (ouvrant droit à différents avantages) ainsi qu'une carte de médiathèque.

Les activités ludiques et éducatives ont été variées, pratiquées en intérieur comme en extérieur : elles ont donné lieu à la découverte de structures municipales, de lieux proches mais inconnus (parcs, berges de rivières, sentiers de randonnée...), de pratiques sportives, culturelles, de loisirs créatifs, ..., ont permis également l'apprentissage du respect de consignes, de règles autour de valeurs liées au partage, à l'entraide, à la bienveillance...

Les activités parents/enfants, plutôt proposées sous forme d'ateliers où l'on fait ensemble (yoga, bougies, fabrication de fanions, tabliers, cuisine...), de sorties « nature » saisonnières (châtaignes, champignons, mûres), de sorties « découverte » (Cité de la Voile, parc du Plessis...) ont été particulièrement appréciées. Elles ont donné lieu à de belles complicités, à un renforcement des liens. La participation des parents demande encore à s'affirmer mais devient plus régulière.

Les animateurs municipaux en charge du Pa@s Quartiers, avec les agents de développement local, ont travaillé en équipe de manière constructive et efficace grâce à la préparation pour concevoir tous les deux mois un programme d'activités communiqué à l'avance via tractage et affichage. Les idées, les propositions, ont pu émaner des enfants, des parents eux-mêmes. Les ressources et la grande richesse du territoire ont été exploitées au mieux pour diversifier ces activités, notamment les partenariats associatifs. Cinq temps forts inter-quartiers ont été organisés en plus des activités régulières : sortie surprise en février, carnaval, marché de Noël, grand jeu à Saint Niau, «le goûter presque parfait » le 18 octobre, avec concours de pâtisserie, qui a connu un grand succès. Ces mini-événements permettent aux différents territoires qui composent la ville de mieux fonctionner ensemble et non côte à côte, et aux habitants de mieux se connaître entre eux et de garder des liens. Participation d'enfants des Pa@s quartiers à la Dictée de l'Égalité en mars, organisée au Studio.

Le Pa@s a permis de ramener vers les maisons de quartier des adultes (parents) qui les fréquentaient peu. L'action a permis aussi d'élargir les centres d'intérêts des enfants et des adolescents, a favorisé un apprentissage de la citoyenneté grâce à une ouverture sur les ressources culturelles et de loisirs de la commune, qui ne demande qu'à être renforcée encore. Les temps forts inter-quartiers opèrent un réel décloisonnement et les habitants des différents quartiers s'y retrouvent avec plaisir.

Les liens avec les établissements scolaires ont été consolidés et la cohérence d'ensemble des actions du volet éducatif du contrat de ville (dont le Pa@s Quartiers), ainsi que leur lisibilité, se sont améliorées grâce à une coordination assurée par la même personne.

Le travail d'équipe a gagné en qualité et en efficacité, avec des animateurs investis qui s'épaulent et s'entraident et font valoir leurs compétences spécifiques.

Fréquentation régulière et assidue qui témoigne d'un réel attachement des habitants à cette offre de proximité adaptée aux besoins et de la pertinence de cet accompagnement auprès des familles.

Des habitants bénévoles sont venus régulièrement apporter leur aide sur le temps d'aide aux devoirs.

#### **. Point Ecoute Parents (SESAM) :**

Les professionnels de SESAM, en leur qualité de psychologue clinicien, ont accompagné individuellement des parents, notamment orientés par la Réussite Educative, dans leurs problématiques singulières en proposant un lieu et un temps d'écoute anonyme, confidentiel et gratuit, au Centre social Albert Jacquard, chaque vendredi. Il a été proposé à chacun de s'interroger sur son rôle au sein de la famille. Les professionnels, dans un premier temps, ont favorisé la dédramatisation nécessaire pour échanger ensuite sur la recherche de solutions. Une permanence hebdomadaire, au Centre Social Albert Jacquard, a été assurée sur l'ensemble de l'année civile (au terme de 2019, 39 permanences ont été réalisées). Un accueil occasionnel a également été proposé à l'Eskale. Enfin, un accueil au sein des locaux de l'association, à Lorient, était également possible. La permanence téléphonique, assurée du lundi au vendredi, par la mutualisation des moyens de l'association, a pu permettre une prise de rendez-vous au quotidien. Une grande flexibilité caractérise les professionnels, qui aménagent leurs horaires afin de faciliter l'accueil du plus grand nombre de personnes.

Au cours de l'année 2019, 49 situations (+ 5) ont été accompagnées, dont une vingtaine environ concernait des habitants du QPV. 76 entretiens individuels ont été réalisés par la psychologue du service, dont 28 % avec l'enfant uniquement, 20 % avec la mère seule et 33% en présence de la mère et de l'enfant.

Pas de difficulté recensée sur l'exercice 2019. La mobilisation du public a été facilitée par la qualité des partenariats sur le territoire visé. Par ailleurs, les conditions d'accueil du public permettent de répondre aux attentes. Le nombre d'accompagnements est resté stable et toujours en lien avec les coopérations privilégiées, notamment avec le service réussite éducative de la collectivité.

Les objectifs ont été atteints puisque l'accompagnement proposé aux

- promouvoir la réussite éducative en renforçant le repérage précoce des enfants en situation de fragilité éducative, en favorisant la réactivité face aux situations repérées, en améliorant le lien entre parents et institutions, en créant les conditions de la participation des parents sur les questions éducatives, en soutenant les parents dans leurs compétences éducatives.
- améliorer l'accès à la prévention, aux droits sociaux et aux soins pour les personnes vulnérables.
- développer des actions en faveur de la santé mentale (souffrance psychique, renforcement des compétences psychosociales des enfants).
- proposer des formes d'interventions adaptées aux jeunes en risque ou en situation d'exclusion et de décrochage des normes sociales.
- lutter contre le non-recours, en allant vers les public en non demande, rendre effectif l'accès aux droits.

### Thématique « alphabétisation » :

Les ateliers sociolinguistiques (apprentissage du français), assurés par une formatrice et une dizaine de bénévoles formés, ont été proposés du 7 janvier au 5 juillet 2019. Les cours ont eu lieu les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h, à l'Eskale (quartier Kesler-Devillers) par groupes de niveau (4 différents). Pédagogie misant sur l'approche pragmatique (échanges sur des sujets liés à l'actualité et à la vie locale comme par exemple le budget participatif de la ville de Lanester, sorties...)- Des temps conviviaux (repas partagés) ont été organisés pour la cohésion du groupe d'apprenants. De janvier à juillet, 47 personnes (24 hommes, 23 femmes), dont 68 % de lanestériens, 37 % issus du QPV + quartier de veille, ont régulièrement participé aux ateliers. Confrontée à une réduction de ses soutiens financiers et en proie à une situation de tensions en interne (démission de la formatrice, départ des bénévoles), la CSF a mis fin à son activité « alphabétisation », non reconduite en septembre 2019, laissant un public en forte demande.

### Thématique jeunesse/sport/culture :

. Dispositif de droit commun cofinancé par le Département et la Ville, le **service de prévention spécialisée de la Sauvegarde 56**, partenaire de terrain incontournable dans le cadre du contrat de ville (la majeure partie de son action se situant en QPV) a fêté ses 20 ans de présence à Lanester en 2019. L'équipe de 4 éducateurs récemment renouvelée (2018) a appris à connaître le territoire, ses acteurs, ses ressources. Depuis septembre 2019, elle dispose d'un camping-car faisant office de local mobile, lui permettant une autre proximité sur ses quartiers d'intervention. Temps de présence sociale (sur le terrain) en augmentation correspondant à 30 % du temps de travail de l'équipe.

En 2019, 78 jeunes (chiffre stable) âgés de 12 à 18 ans majoritairement, principalement des garçons (80 %, proportion en augmentation), issus à 54 % du QPV et du quartier de veille, ont bénéficié d'un accompagnement plus ou moins soutenu. La présence sociale (travail de rue) a été renforcée, notamment en horaires décalés (soirs) et deux samedis par mois.

A l'automne, les éducateurs, sollicités par la ville, ont mis en place diverses actions à destination d'un groupe de jeunes qui avait pris l'habitude de s'installer à la médiathèque et d'en perturber le fonctionnement. Les propositions d'actions ont été construites avec les jeunes et ont notamment donné lieu à d'un tournoi de consoles FIFA au Stud!o (espace jeunes) en fin d'année.

Le partenariat entre les éducateurs, les services de la ville (jeunesse, politique de la ville) et le Centre Social Albert Jacquard a progressé dans le courant de l'année. En juin 2019, une initiative conjointe a aussi permis aux agents de développement local, aux éducateurs et aux gardiens/gardiennes des résidences de BSH de suivre une formation commune de deux journées sur le thème de la coopération, qui a débouché sur des perspectives d'actions tripartites avec un réel co-portage.

. La culture a été présente dans la programmation 2019 au travers s'Emporte. L'Art s'Emporte a une nouvelle fois cette année mobilisation ainsi qu'un niveau de présence et d'investissement encore renforcé en lien avec la rénovation urbaine (participation au collectif « mémoire de quartier », projet sur la signalétique...). 47 habitants de tout âge (10 à 93 ans), dont 25 résidant en QPV, ont participé de manière régulière aux ateliers, sorties culturelles (Quimper, Trévarez, Lanterneau, Vannes...) proposés par l'association. Deux lieux, la « coloc » de Kerfrehour et les locaux de l'association situés à proximité de Kesler-Devillers, ont accueilli les publics. L'atelier musique une fois par mois a perduré. Deux ateliers à Kesler-Devillers et des ateliers « land-art » menés par un stagiaire en animation sociale sont venus s'ajouter aux propositions habituelles. L'Art s'Emporte a mené 12 projets en partenariat avec d'autres acteurs locaux (Place des Rencontres, agents de développement local de la ville, collectif Lartsène, Défis...). L'association et son travail sont très appréciés et sont devenus indispensables au fonctionnement du quartier. La très grande qualité des bilans produits, très détaillés, donne un bon panorama de l'ensemble de l'activité de l'association.

. BAFA Citoyen (FRANCAS) : 6 jeunes du QPV + quartier de veille ont bénéficié de ce dispositif.

### **Thématique participation des habitants / vivre ensemble / lien social :**

#### **. « Des quartiers dans la ville (Ville de Lanester) :**

Renouvellement pour moitié de l'équipe des agents de développement local en février 2019. Nouvelle organisation mise en place à cette occasion, communication revue (site « contrat de ville », page Facebook « maisons de quartier », portes-ouvertes les 6 et 13 septembre, stand d'informations « maisons de quartier » lors de la semaine Bleue (dédiée aux seniors) ...

L'offre d'activités dans et hors maisons de quartier proposée aux habitants et usagers a été diversifiée. A côté d'un maintien de l'existant auquel il y a véritablement un attachement (ateliers hebdomadaires jeux de société et savoir-faire, ateliers cuisine, repas partagés et goûters équilibrés, sorties culturelles, sorties loisirs et découverte, ateliers « marché de Noël », temps forts ponctuels – carnaval, Halloween, Pâques -...), les propositions de la Ville, en complément de l'offre associative très riche, ont été étoffées de manière à toucher de nouveaux publics, jeunes notamment. Ainsi, le concept « Kerfrehour Plage » a été exporté aux autres quartiers et est devenu « Quartiers d'Été » (grands jeux d'extérieurs, jeux collectifs, balades urbaines, mobilier de détente à disposition...). Des tournois de foot ont été organisés chaque jeudi en soirée sur la période estivale sur les city-stades ainsi que des repas de quartier le soir, par et pour les jeunes. Plus d'évènements inter-quartiers ont été organisés afin que les habitants soient moins dans l'entre soi, en partenariat avec les associations de quartier. Dans les faits, il est constaté que les habitants passent désormais sans réticence ni appréhension d'un quartier à l'autre. Il y a un réel brassage entre Kerfrehour, Kesler-Devillers, Bellevue, le Penher, obtenu à la faveur d'activités, temps forts, sorties et l'appartenance au quartier est alors un peu oubliée.

**Ferme de Kerfrehour :** une centaine de participants réguliers, aux  $\frac{3}{4}$  des femmes, presque exclusivement habitants du QPV (90 %)

**L'Eskale** (Kesler-Devillers/centre-ville) : De l'ordre de 70 participants assidus, 85 % de femmes, 40 % QPV.

A côté et en complément des actions collectives, les agents de développement local, qui ont noué un lien de confiance avec bon nombre d'habitants, ont continué à être très sollicités pour orienter, conseiller, accompagner de manière individuelle des personnes âgées, isolées, démunies, des mamans seules... Leur présence rassurante et bienveillante, la connaissance très fine qu'ils ont des quartiers, de leur population, des ressources du territoire communal, l'habitude de travailler en partenariat,... participent d'une ville plus solidaire qui intègre les quartiers dans le fonctionnement de la cité.

Autre pan important de leur mission : faciliter l'implantation des nouveaux opérateurs (contrat de ville) » et le déploiement des actions nouvelles qu'ils portent. Ainsi, en tant que « facilitateurs » pour Radio Balises, Optim'ism, les Francas (Bafa Citoyen).

### . Sorties sur l'eau et ateliers nutrition parents/enfants (CDCK) :

Au total, les activités proposées en 2019 par le LCKC ont drainé 175 personnes (68 % de femmes, 32 % d'hommes, 73 adultes, 102 enfants et adolescents), dont 138 du QPV (79 %). L'action est bien identifiée et très appréciée : ateliers enfants « goûter équilibré » de 2h proposés aux 4-14 ans + séances de kayak + sorties familiales sur l'eau + ateliers « nutrition » dans les maisons de quartier. Cette action touche notamment un public d'adolescents qui tend par ailleurs à désertier les structures. Mise en place de 2 sorties mixtes en « canobus » avec le centre social Albert Jacquard + nouvel atelier « remise en mouvement parents/enfants » dans le cadre du Pa@s quartier. Les comportements alimentaires et ceux liés à l'activité physique évoluent dans le bon sens s'agissant des publics touchés. 5 mamans ont pris une licence au club. L'achat prévu d'un second minibus en 2019 a été reporté à 2020.

### . Développement du lien social de proximité (Place des Rencontres) :

L'association de quartier a pu compter en 2019 sur de nombreux bénévoles actifs, attentifs à la lutte contre l'isolement, à l'entraide et à la solidarité, notamment en direction des personnes âgées. Le salarié (adulte-relais) de l'association a été présent au quotidien au local de Kerfrehour « la Coloc » (transféré au bâtiment J) ainsi qu'à la Ferme (maison de quartier), mise à disposition gracieusement trois demi-journées par semaine et un mercredi par mois (repas mensuel pour 20 à 40 convives si extérieur). Atelier couture, prêt de petit matériel, laverie de dépannage,.... Les cafés-rencontre ont été proposés à raison de 3 fois par semaine (20 personnes). Accueil de jeunes volontaires en service civique qui sont venus renforcer la capacité d'action. Organisation de temps forts à caractère événementiel, avec le soutien des bailleurs. Le Marché de Noël, en particulier, a drainé le 14 décembre près de 600 personnes (quartier et hors quartier). Les stands associatifs avaient, pour cette édition, été installés, pour plus de confort, sous chapiteau chauffé sur la Place des Rencontres. Animations musicales, crêpes, dégustations diverses ont contribué à la belle réussite de cet évènement dont l'organisation a nécessité plus de dépenses en achats qu'initialement prévu.

L'association a en outre participé aux différents groupes de réflexion mis en place dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

### . Les sciences en bas de chez toi (Les Petits Débrouillards) :

4 rencontres préalables avec les acteurs locaux – Animation de 6 ateliers en amont de l'été sur le temps du « Pass quartier » dans les maisons de quartier puis 10 séances estivales des « sciences en bas de chez toi » à Kesler-Devillers du 8 au 12 juillet et à Kerfrehour du 19 au 23 août. Participation de 115 enfants (Pa@s 41, sciences en bas de chez toi 74 dont QPV 101) de 4 à 14 ans et de 21 parents dans le cadre des ateliers parents/enfants du Pa@s quartiers. 54 garçons/92 filles. Les expériences, manipulations diverses et les activités courtes de type « défis scientifiques » ont recueilli un grand succès. Les thèmes de l'éco-mobilité, de la pollution, de la qualité de l'air ... ont été abordés de manière ludique. Public parfois volatile auquel les animateurs ont dû s'adapter. Cependant, une certaine fidélisation est observable. La venue des Petits Débrouillards l'été reste toujours très attendue par les enfants et les parents.

En plus de cette activité traditionnelle, les Petits Débrouillards ont animé en 2019 un atelier spécifique « hacke ta ville et ton quartier » relié à la rénovation urbaine, dans le cadre duquel un groupe d'adolescent.es de Kerfrehour a réalisé une carte sonore interactive permettant de parcourir différents lieux emblématiques du quartier et de se plonger dans leur histoire.

## . Santé, bien-être (Centre Social Albert Jacquard) :

Bénéficiaires : 57 adultes et 25 enfants dont 53 habitants du quartier prioritaire.

Hommes : 28 Femmes : 54

Le fait de travailler le bien-être et la santé de manière transversale au centre social a permis d'aborder les notions de santé de manière mixte ou détournée à travers les actions menées ou initiées par les partenaires et usagers. En effet, l'hygiène et la santé sont des sujets sensibles que les professionnels du centre social ne pouvaient aborder de front, notamment sur une remise en pratique de certains publics (trop intime, et jugeant pour certains). Le fait de l'aborder en collectif sous diverses formes et supports a permis à des publics très éloignés de participer et de s'impliquer dans la démarche. A poursuivre en 2020 en développant le partenariat dans le domaine du sport santé/bien-être et de l'égalité femme/homme.

Régularité de certains publics dans le projet du fait de leurs difficultés: groupes présentant un cumul de difficultés, qui a demandé de l'adaptation en permanence, énergivore pour les professionnels référents en charge du projet.

Difficile de créer une dynamique avec certains groupes, particulièrement le groupe bien-être entre femmes, la présence à chaque séance ayant été aléatoire. Le groupe ainsi constitué a pu paraître "pathologique" pour de nouvelles personnes souhaitant s'y joindre.

## . Ateliers numériques (DEFIS)

Défis a rencontré des difficultés de mise en place des ateliers « favoriser l'intégration locale » prévus en partenariat avec la CSF, cette dernière n'ayant pas reconduit l'action d'apprentissage du Français. L'action a été retravaillée en proposant des cafés-rencontres numériques au public de l'association «Place des Rencontres ». Ces changements ont été construits de façon concertée avec la ville de Lanester. L'atelier sur le thème « smartphone – tablette » a permis aux participants de mieux appréhender leur matériel, de comprendre la gestion des données. Défis a aidé à installer des applications (mobilité, emploi). Certaines personnes se sont positionnées sur d'autres ateliers proposés. Les usagers ont pu échanger ensemble sur les difficultés rencontrées et gagner en autonomie dans les usages du numérique au quotidien.

## . Permanences « accès aux droits, aide aux démarches » (PIMMS)

Un médiateur du PIMMS a tenu deux permanences d'une demi-journée par semaine à l'Eskale et à la ferme de Kerfréhour pour aider les habitants du quartier à faire leurs démarches administratives et ainsi à accéder à leurs droits.

170 bénéficiaires (123 femmes, 46 hommes) dont 128 du QPV.

La fréquentation est en légère hausse (155 personnes en 2018). Les permanences hebdomadaires dans chacun des quartiers sont bien identifiées. La majeure partie du public s'est présentée pour des questions en lien avec l'emploi (Pole Emploi), le Social (la CAF), l'énergie (EDF).

## . La Voie Collective (Radio Balises) :

Plusieurs rencontres organisées à la Maison de Quartier « L'Eskale » et à « la Maison du projet » (Kerfréhour) à partir d'avril 2019. Elles ont permis :

- de présenter Radio Balises et le matériel de radiodiffusion
- d'organiser des séances d'initiation à la prise de son
- de collecter des témoignages d'habitants sur la rénovation urbaine dans le cadre des ateliers « mémoire de quartier », témoignages intégrés à une restitution générale et également diffusés sur l'antenne de Radio Balises dans des émissions consacrées à la vie de quartier.

A travers plusieurs émissions, l'engagement bénévole, les associations mises en place sur le quartier ont été présentés et valorisés. Ces émissions ont permis à une visite des studios et une co-construction de la participation de chacun. Chaque émission a été enregistrée en direct le mardi midi et rediffusée le lendemain matin, de 8h à 9h (émissions disponibles en podcast sur le site [www.radiobalises.com](http://www.radiobalises.com)). Six associations (CLPS, Défis, CitésLab, Néo56, l'Art s'Emporte, Place des Rencontres, conservatoire de mémoire de Kerfrehour) et 17 habitant.e.s du QPV ont participé aux actions proposées par Radio Balises, qui ont mobilisé 2 salariés sur une durée totale de 108 heures pour un coût de 3 754 €.

## **Thématique cadre de vie :**

### **. Auto-réhabilitation accompagnée et repair'café (Compagnons Bâtisseurs) :**

8 chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée « familles » réalisés en 2019 (20 pièces réhabilitées au total) + 1 chantier dans les locaux de Défis dans le cadre d'une action collective avec la Prévention Spécialisée. 7 chantiers concernaient du patrimoine BSH ; 2 chantiers en QPV (centre-ville). Les 8 chantiers ont été effectués pour permettre aux familles un maintien dans leur logement dans de bonnes conditions d'habiter. 3 avaient des projets de mutation à court ou moyen terme. 17 accompagnements ont été menés à bien.

En 2019, 20 « repair'cafés » ont été proposés : 8 à la ferme de Kerfrehour (= 45 participations), 9 au Centre social Albert Jacquard (= 92 participations), 3 à l'EsKale (= 26 participations) soit au total 163 participations (8 participants/atelier).

58 % de femmes et 42 % d'hommes sont venus aux RC. Ce sont, pour la plupart, des habitants de Lanester (53%), d'autres villes (28%), de Lorient (19%). Cette mixité de publics est un réel point positif à soulever.

Les Compagnons Bâtisseurs ont participé à une grande journée de réparation au mois de mars ; en complément des repair'cafés proposés tout au long de l'année au centre social (1/2 journée/mois). Sont venus se joindre à cet atelier « réparation », le collectif Syklett (repair'vélos) et l'association Défis (dépann'ordi). Les CBB ont en outre participé aux 20 ans du Cyberlan en proposant un premier repair'café dans ce cadre.

### **. Jardiner ensemble « Vert le jardin » :**

L'intervention de Vert le Jardin a débuté par un diagnostic de terrain des espaces verts au sein du quartier Kesler-Devillers le 17 janvier 2019 puis une rencontre avec la Clé des Champs (Kerfrehour) pour l'établissement du programme des ateliers.

De février à novembre 2019, 35 ateliers techniques et conviviaux ont été proposés dans trois jardins partagés : Kerfrehour et Kesler-Devillers en QPV, Bellevue hors QPV. 90 bénéficiaires, dont 70 en QPV, ont participé à ces animations portant sur la biodiversité, le jardinage au naturel, la solidarité au jardin, les plantes sauvages et médicinales... Des ateliers de création de cosmétiques et de fabrication de conserves à partir des produits récoltés ont aussi accueilli les habitants-jardiniers dans les maisons de quartier, suivis de dégustations. Accompagnement très apprécié et devenu indispensable aux jardiniers, associé à une bonne ambiance, à de beaux moments de complicité autour de valeurs partagées.

## . Rénovation urbaine de Kerfrehour-La Châtaigneraie :

L'année 2019 a vu l'avancée concrète du dossier en termes de définition du programme pour aboutir à la signature de la convention avec l'ANRU au premier trimestre 2020.

Entre une première réunion publique de lancement le 19 janvier et une seconde en toute fin d'année, le 5 décembre, pour présenter les évolutions du programme et le calendrier des prochaines étapes, se sont écoulés 12 mois intensifs au cours desquels la concertation et l'accompagnement des habitants ont été les principales préoccupations de la Ville, des bailleurs, de l'ensemble des partenaires.

Groupes de travail sur la vision esthétique du quartier, sur la dimension artistique (action « nouveaux commanditaires » portée par la Fondation de France et l'artiste Olivier Leroi), sur le sujet spécifique de l'EHPAD, sur celui du pôle multifonctions, comités techniques et comités de pilotage communaux et intercommunaux, enquêtes de relogement lancées au mois de mai (30 % de réponse), temps conviviaux réguliers pour simplement échanger librement sur le projet et préparer pour 2020 une grande « fête de la déconstruction »... ont fortement mobilisés les services de la ville et de BSH. La « maison du projet » a été très investie et transformée en « conservatoire de mémoire » par l'intervenante Marie Fidel. Les témoignages très sensibles et précieux qu'elle a collectés devraient être rassemblés dans une œuvre unique présentée en 2020.

Les enfants de l'école du quartier Pablo Picasso ont eux aussi contribué à la réflexion en travaillant avec une animatrice de la ville sur les cheminements et la signalétique. Le journal n° 1 de la Rénovation Urbaine est paru en octobre 2019 et un film sur Kerfrehour a été réalisé.

Ces réunions, temps de travail et d'échanges ont pour la plupart été « croqués » par le dessinateur Florent Groazel à la demande de la ville, pour que ses dessins viennent compléter de manière originale et talentueuse des écrits habituellement produits.

Le projet avec ses évolutions, intégrant l'implantation d'un EHPAD de 80 lits en fond de quartier à Kerfrehour, a été réexaminé le 4 décembre par le Comité d'Engagement de l'ANRU.

La ville a recruté une chargée de mission rénovation urbaine, qui a pris ses fonctions en août 2019 afin d'assurer le suivi étroit de ce dossier complexe sur sa phase opérationnelle et d'animer le partenariat.

## C- PROGRAMMATION 2019 DU CONTRAT DE VILLE DE LORIENT

L'appel à projet 2019 du contrat de ville, élaboré à partir d'enjeux nationaux et d'enjeux locaux identifiés notamment lors des ateliers politiques de la ville et des conseils citoyens, a été lancé en novembre 2018, avec une date limite de transmission des dossiers fixée au 31 décembre 2018.

L'enveloppe octroyée par l'Etat pour la programmation 2019 de Lorient est de 300 854 €, montant identique depuis 2017.

Rappel : de 2016 à 2018, les centres sociaux concernés par la géographie prioritaire (Centre social de Keryado, Maison pour tous de Kervéanec, Maison de quartier du Bois du Château et Centre social du Polygone – PLL) bénéficiaient d'une contractualisation avec l'Etat et la ville de Lorient, ils n'avaient donc pas à déposer de dossiers au titre de la programmation du contrat de ville. En 2019, ils ont dû déposer leurs projets au même titre que tous les autres associations. Les crédits qui leur sont octroyés apparaissent dans la présente programmation mais sont comptabilisés à part pour plus de clarté.

Les dossiers reçus ont été soumis aux différents services de la Ville, afin d'avoir leurs retours et avis sur ces dossiers. Les membres des conseils citoyens ont également donné leur opinion sur les actions qui seraient à privilégier pour leur quartier.

Suite à cette première instruction, une négociation a eu lieu avec l'Etat et la CAF lors d'un comité technique des financeurs le 11 mars dernier. Le comité de pilotage du volet éducatif a émis son avis le 18 mars.

La programmation a enfin été validée par le comité de pilotage du 27 mars 2019.

### En définitive :

Les **centres sociaux** ont déposé 29 dossiers :

- Centre social de Keryado : 6 dossiers dont 5 ont été retenus
- Maison pour tous de Kervéanec : 6 dossiers tous retenus
- Maison de quartier du Bois du Château : 7 dossiers dont 6 ont été retenus
- Centre social du Polygone – PLL : 10 dossiers dont 8 ont été retenus

En plus de ceux des centres sociaux, 50 dossiers ont été reçus hors volet éducatif

- **39 ont été retenus**, portés par 24 partenaires différents.  
La ville porte directement 10 projets et le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) 2 projets.
- 11 actions ne rentrent pas dans la programmation 2019 au vu des critères définis pour l'instruction des dossiers (respect de l'appel à projet en termes de thématique et de public cible, action ne relevant pas du droit commun, efficacité, partenariat et ancrage sur le territoire...).

10 dossiers ont été reçus dans le volet éducatif qui comprend notamment la réussite éducative, le soutien à l'ambition des jeunes et le soutien à la parentalité.

- **9 ont été retenus**, portés par 5 partenaires différents.  
La caisse des écoles porte directement 3 projets.
- 1 action n'a pas été retenue.

- La programmation en chiffres :

Enveloppe financière attribuée par l'Etat : **300 854 €**

Enveloppe financière attribuée par la CAF : **23 200 €**

Enveloppe Ville de Lorient : **126 001 €**

**Coût total des actions retenues : 3 151 189 €**

### Hors volet éducatif

61 dossiers retenus pour un financement de l'Etat de **217 554 €** (dont 22 dossiers et 81 000 € pour les centres sociaux) et 21 700 € de la CAF.

Coût total des actions retenues : **2 865 066 €**

### Volet éducatif :

12 dossiers retenus pour un financement de l'Etat de **83 300 €** (dont 3 dossiers et 11 500 € pour les centres sociaux) et 1 500 € de la CAF.

Coût total des actions retenues : **286 123 €**

***Au-delà des crédits spécifiques apportés par l'Etat, la ville et la CAF sur les actions de la programmation du contrat de ville, la ville de Lorient contribue également de façon importante à travers ses financements de droit commun, la mise à disposition de personnel ou de locaux, la mobilisation de ses politiques publiques (sport, santé, enfance, éducation, jeunesse, culture, action sociale, prévention...), à l'action menée sur les quartiers de la politique de la ville.***

(cf Annexe : tableau de recensement de la mobilisation du droit commun des quartiers politique de la ville en 2019)

### Répartition par thématique

	nombre de dossiers	% du financement global de l'Etat	% du financement de l'Etat (hors volet éducatif)
Emploi - développement économique	10	16%	23%
Alphabétisation	1	1%	2%
Jeunesse – sport	8	7%	9%
Participation des habitants - lien social	11	13%	18%
Accès aux droits – prévention	9	8%	11%
Volet éducatif	9	28%	-
Centres sociaux	25	27%	37%

### Centres sociaux

	Crédits spécifiques Etat			Crédits spécifiques ville
	Plan d'action 2019 (hors volet éducatif)	Volet éducatif	Total	
Maison Pour Tous de Kervénanec	23 000	4 000	27 000	4 000 +3 000 convention local Point info
Maison de quartier du Bois du Château	23 000	0	23 000	-
Centre social du polygone PLL	23 500	6 000	29 500	-
Centre social de Keryado	11 500	1 500	13 000	
TOTAL	81 000	11 500	92 500	7 000

## ➤ Les actions de la programmation 2019 :

### □ Emploi

L'emploi est l'une des thématiques jugées prioritaires par la municipalité. Afin d'améliorer l'impact des politiques de droit commun de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers et de favoriser le rapprochement entre les demandeurs d'emploi de ces quartiers et les entreprises, plusieurs actions sont financées :

Le dispositif « **argent de poche** », expérimenté par la ville avec succès en 2018 à Bois du Château, a été proposé aux jeunes des autres quartiers prioritaires. Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 à 17 ans de découvrir le monde du travail en effectuant des petits chantiers participant à l'amélioration du cadre de vie sur la commune. Ces chantiers se déroulent principalement pendant les vacances scolaires.

Au 10 octobre 2019, 16 personnes ont bénéficié du dispositif, dont 9 femmes et 7 hommes pour 215 missions réalisées. Ce dispositif est très apprécié des agents de la Ville, des jeunes qui se sentent utiles et ont une meilleure image de leur ville, et des parents pour qui ce dispositif permet de lutter contre l'inactivité des jeunes. Les jeunes du quartier du Bois du Château sont très impliqués dans ce dispositif. Un renforcement de la communication de l'outil pour les autres quartiers est nécessaire.

Les « **rendez-vous emploi** », engagés par la ville en lien avec les opérateurs du service public de l'emploi, sont institués dans les quartiers afin de favoriser la rencontre entre les acteurs de l'emploi et les demandeurs d'emploi lors de temps forts (un ticket pour l'emploi), d'ateliers et d'informations collectives.

En 2019 : 2 forums « 1 Ticket pour l'emploi » ont été organisés.

Le premier le 21 mai Lorient Sud a rassemblé 315 visiteurs et 60 exposants.

Le second le 27 septembre Lorient Nord a rassemblé 450 visiteurs et 53 exposants.

Sur ces 2 forums 49% de femmes et 51% d'hommes ont été accueillis.

Cette action est reconnue sur le territoire lorientais, et fait profiter directement les habitants des quartiers prioritaires.

L'action « **Ailes vers l'emploi** » proposée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.) permet à des femmes du quartier du Bois du Château de faire le point sur leurs compétences et de fixer des étapes pour avancer dans leur projet professionnel.

Au 31 Décembre 2019, 19 personnes accueillies et 12 contrats d'accompagnement soit 81 entretiens.

L'action **ALESI vers l'emploi** consiste à mettre en œuvre de nouveaux moyens de recrutement pour les habitants des quartiers prioritaires afin de développer des parcours renforcé d'accompagnement pour l'insertion professionnelle.

En 2019 : 10 personnes recrutées / 3 563 heures de travail effectuées.

L'association AGORA conduit un groupe de demandeurs d'emploi de plus de 26 ans sur « **la route de l'emploi** » grâce à des accompagnements individuels et des actions collectives de techniques de recherche d'emploi.

En 2019 : 54 bénéficiaires sur Lorient Agglomération dont 34 issus des quartiers prioritaires. Cette action consiste à lever les freins faisant obstacle à une reprise d'activité professionnelle, en agissant sur les problèmes de mobilité et de santé, surtout psychique. Les objectifs attendus ont été atteints.

Le dispositif **CitésLab** de BGE permet de favoriser la création d'activités économiques par les habitants dans les quartiers prioritaires de l'agglomération. Ce dispositif intervient en amont du processus de création d'activités, au stade de la détection et de l'amorçage, en complémentarité avec les services d'accompagnement existants.

En 2019 : 636 bénéficiaires dont 540 issus des quartiers prioritaires nouvelles actions ont été expérimentées pour renforcer l'accompagnement comme le parrainage/marrainage, boutique école, concours d'éloquence...

Au croisement des enjeux du territoire et de la politique de la ville (jeunesse-emploi numérique), la « **Grande école du numérique – Digiskol** », portée par le GRETA, a pour objectif de créer un parcours d'insertion socio professionnelle autour du numérique : sensibilisation et repérage du public, formation et accompagnement d'un groupe de 18 personnes, accompagnement post formation vers une reprise de formation, l'emploi, l'auto-entrepreneuriat, la création d'entreprise. 18 personnes ont pu bénéficier de cette action entre le 17/12/2018 et le 17/06/2019 pour pouvoir s'orienter vers des formations et/ou un emploi dans le domaine du numérique

Trois nouveaux projets ont intégré la programmation :

L'AFPA a proposé à des demandeurs d'emploi des quartiers de participer à une activité concrète **d'ateliers de rénovation d'appartements** (mis à disposition par le bailleur), leur permettant de valoriser un premier certificat de compétences professionnelles du titre de « peintre en bâtiment ». Cette qualification leur apportera un premier niveau d'employabilité, notamment pour les clauses d'insertion, et un accès aux dispositifs de droits communs.

L'action s'est déroulée du 19 novembre 2018 au 8 mars 2019 avec des résultats concrets puisque bon nombre d'entre eux, sont en formation qualifiante, ou en emploi. 11 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif.

La Mission Locale a développé son action « **l'aller vers** » qui vise à diversifier les modalités d'intervention de leurs professionnels en favorisant une pratique « hors-les-murs », riche de rencontres, de construction de lien social, préalables à toutes co-construction de parcours d'insertion des jeunes. En plus, elle a initié en partenariat avec la ville de Lorient des **permanences des SIAE** (structures d'insertion par l'activité économique) dans les quartiers, afin de présenter leur offre de services aux habitants, et de réaliser des entretiens en vue d'embauches à venir.

En 2019, 425 jeunes ont été accompagnés sur les QPV de Lorient. 100 se sont engagés dans des parcours d'accompagnement, au travers d'actions diversifiées comme : la carte de visite, le stand inversé, l'atelier cuisine, le job café...

#### □ **Apprentissage du français**

En plus des cours de français dispensés par les centres sociaux, un projet d'apprentissage du français continue à être mené par le **Centre d'Etudes et d'Action Sociales**. Ces ateliers d'apprentissage permettent notamment d'initier des personnes et des familles d'origine étrangère à la langue française autour du thème de la vie quotidienne, pour une meilleure insertion sociale et économique et leur faciliter la vie en les amenant progressivement à l'autonomie et l'aisance dans leurs démarches administratives et la recherche d'emploi.

En 2019, 350 personnes ont été accompagnées dont 224 des quartiers prioritaires de la ville, soit 55% d'hommes et 45% de femmes, avec une majorité de personnes dont l'âge se situe entre 26 et 64 ans. Il s'agit d'une population qui provient essentiellement d'Asie, d'Afrique et d'Europe de l'est. Les effectifs pour le CEAS sont en constante progression, et leur action est de mieux en mieux identifiée de la population bénéficiaire de l'action, ainsi que des partenaires locaux.

#### □ **Jeunesse / Sport**

Le dispositif **Agit'avenir** initié par la ville, se positionne comme relai d'information en direction des jeunes et comme accompagnant de leurs démarches dans leurs projets d'insertion, en croisant les regards et articulant au mieux les dispositifs mobilisables.

En 2019, 61 jeunes ont bénéficié du dispositif dont 38 issus des quartiers prioritaires. Ce dispositif fonctionne de mieux en mieux, puisque le nombre de jeunes ayant profité d'Agit'avenir a fortement augmenté depuis 2018 (28 bénéficiaires au 31/12/2018).

Le Foyer Laïque de Keryado utilise le sport comme outil au service de des initiations sportives à Kerguillette, sur l'espace public. Cette **A.C.T.I.O.N.** (Animation, Culture, Tolérance, Intégration, Organisation, Nouveauté) permet la découverte de pratiques sportives nouvelles et variées en faveur des jeunes, favorise les échanges, les rencontres et fait du sport un outil éducatif et de mixité sociale.

En 2019, les animations proposées sur les espaces publics de Kerguillette, pendant les petites vacances scolaires, ont permis de mobiliser une centaine de jeunes.

Deux clubs sportifs (**l'Aviron du Scorff** et le **Boxing Club Lorientais**) sont intervenus à Bois du Château, en lien avec les acteurs de quartier et notamment le centre social, pour faire découvrir leur sport et les valeurs qui s'y rattachent (citoyenneté, mixité, ouverture sur l'extérieur, santé...).

En 2019, les animations de **l'Aviron du Scorff** ont touché près de 750 personnes dont 400 hommes et 350 femmes (280 personnes issues des quartiers prioritaires de la ville).

Les activités proposées par le Boxing Club sur les quartiers ont accueilli une soixantaine de jeunes.

La ligue de l'enseignement a proposé deux projets à destination des jeunes filles :

Le projet « **Où sont les filles ?** » qui vise à accompagner un groupe de jeunes filles de Bois du Château vers l'émancipation individuelle et collective, et à sensibiliser le grand public en rendant visible la pression sociale qu'elles subissent au quotidien, notamment concernant l'accès aux espaces publics et de loisirs.

Et Le projet « Les filles en mer » qui a permis à une dizaine de jeunes femmes issues des quartiers de Lorient de découvrir les métiers de la mer en rencontrant et d'interviewant des femmes professionnelles et entrepreneuses de la mer, en pratiquant la navigation à la voile et en co-construisant un projet de séjour en mer.

En 2019, une dizaine de jeunes filles de Bois du château s'est mobilisée sur ces actions.

L'action « **Jeunes en chantier** » de la Sauvegarde 56 consiste à proposer à des jeunes éloignés de tout projet d'insertion professionnelle un support de type chantier autour de divers travaux portant un intérêt de valorisation et de remobilisation auprès des jeunes. Le but est de faciliter leur orientation vers des dispositifs en lien avec l'accompagnement vers l'emploi.

En 2019, 7 jeunes dont 6 issus des quartiers prioritaires de la ville ont bénéficié de l'action. Chacun de ces jeunes a pu s'orienter vers des dispositifs de droit commun, ou a pris en considération les conseils des professionnels. Un travail de réflexion autour du mieux vivre ensemble a également été amorcé dans les quartiers.

L'association Bretagne Sauvetage Secourisme a offert la possibilité à des jeunes des quartiers d'avoir accès à la **formation PSC1** (premiers secours civiques) tout en leur offrant une ouverture vers l'engagement et les métiers liés au secourisme et au sauvetage aquatique.

Bilan 2019 non reçu.

#### **Participation des habitants / Vivre ensemble / Lien social**

Les **conseils citoyens**, mis en place dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, bénéficient d'un accompagnement afin d'initier et de faciliter des échanges entre habitants (membres et non-membres) et favoriser le développement d'actions (temps fort thématiques, accueil des nouveaux habitants...).

L'équipe de la **Maison du Projet** de Bois du Château se mobilise afin d'informer, d'accompagner et d'écouter les habitants du quartier soit plus 850 familles concernées par l'opération de rénovation urbaine. Depuis son ouverture en 2018, la maison du projet est de plus en plus fréquentée.

La Ville de Lorient est également présente sur des actions visant à développer la participation des habitants des quartiers et à renforcer le lien social telles que

**Participation des Habitants** qui soutient les initiatives des habitants ou le **journal de quartier** de Kervénanec animé par un collectif d'une vingtaine d'habitants.

En 2019, près de 2000 carnavaliers ont défilé, dont 795 issues des quartiers prioritaires, 140 bénévoles. Malgré une légère baisse de la mobilisation dans les quartiers (projet nécessitant un investissement de 3 mois), l'évènement est bien rôdé et demeure très attendu des lorientais.

Le Fonds de Participation des Habitants a permis l'organisation de 5 temps forts dont 4 dans les quartiers prioritaires de la ville. L'envie de mettre en place des actions reste toujours très forte de la part des habitants.

Le Petit Journal de Kervénanec c'est 3 éditions annuelles (mars, juin, novembre), 15 réunions annuelles, une cinquantaines d'habitants qui participent et une dizaine d'associations mobilisées.

Sur le plan de la culture de proximité, la mise en place **d'espaces d'expérimentation** favorise également la participation des habitants et la construction du vivre ensemble à travers des actions artistiques concrètes sur les 4 quartiers prioritaires.

En 2019, les actions ont touché approximativement 8 200 bénéficiaires dont 5 000 issus des quartiers prioritaires de la ville. Malgré une forte mobilisation des habitants, des écarts entre les dynamiques des différents quartiers concernés ne permettent pas la même co-construction de projet et le même niveau de participation des habitants.

Les compagnons bâtisseurs, grâce à leur action **d'auto réhabilitation accompagnée**, permettent l'amélioration des conditions de vie des familles, les remobilisent sur l'amélioration de leur logement et favorisent l'insertion sociale à travers la mise en place d'ateliers d'apprentissage et de chantiers d'entraide.

En 2019 : 241 bénéficiaires, dont 112 issus des quartiers prioritaires de la ville. 45 chantiers ont été réalisés pour remettre en état les logements avec la participation des habitants.

L'association **Vert le Jardin** a proposé aux habitants et jardiniers, un programme d'animation comprenant des ateliers techniques et conviviaux sur la biodiversité et le jardinage dans les quartiers, la fabrication de produits cosmétiques et de conserves au naturel.

En 2019, l'association a accompagné 3 jardins partagés sur Lorient, soit plus de 100 bénéficiaires, dont 70 issus des quartiers prioritaires de la ville.

L'association Paradis Keryado Solidaires continue à être accompagnée pour ses actions et la pérennisation de **Radio Goéland**, radio dédiée aux résidents du Petit Paradis.

L'association Optim'ism, en partenariat avec les éducateurs de la prévention spécialisée, a initié des ateliers **Ti Syklett** dans les quartiers afin de sensibiliser à l'usage du vélo en sécurité, de doter les participants de nouvelles compétences en mécanique, de faire connaître des modes de transport alternatifs peu coûteux, de créer de l'animation dans le quartier et développer les échanges et le lien social.

En 2019 : 600 bénéficiaires issus des quartiers prioritaires de Lanester et Lorient. Le bilan est intéressant, l'action a engagé une bonne dynamique et mobilise plus de public que prévu. La collaboration partenariale fonctionne bien.

Enfin, l'association **J'ai vu un documentaire** a développé un évènement festif et culturel autour du cinéma en co-création avec les habitants du quartier de Kervénanec. Ce temps fort a mobilisé 1134 personnes du 23 mai au 26 mai 2019. Le projet a bien fonctionné autant par la mixité du public accueilli que par une programmation variée.

#### □ Accès aux droits / Prévention

La **Boutique de droit** permet, grâce à ses permanences juridiques sur les quartiers de répondre aux besoins exprimés par les habitants dans les domaines touchant au quotidien (emploi, finance, problèmes familiaux...).

En 2019, 4 370 personnes ont été accompagnées dont environ 500 de la ville.

Afin d'identifier les besoins et attentes sur les quartiers de Kerguillette – Petit Paradis et Bois du Château, le **Point d'Information Médiation Multi Services (PIMMS)** assure une présence physique sur site et contribue à la création de lien et de cohésion entre habitants et acteurs en offrant un accès aux droits et aux services publics.

En 2019, à Keryado 587 personnes dont 503 issues des quartiers prioritaires de la ville et à Bois du Château 290 personnes dont 148 issues des quartiers prioritaires de la ville ont été accueillies gratuitement et sans rendez-vous par un médiateur au centre social, pour des démarches administratives quotidiennes.

L'association **Défis** se propose, outre la mise à disposition d'un équipement informatique aux habitants des quartiers prioritaires qui n'en n'auraient pas, de leurs faire découvrir les possibilités offertes par le numérique en matière d'échanges avec les administrations. A noter qu'une attention particulière a été apportée aux habitants de Kerguillette – Petit Paradis d'origine étrangère, en lien avec les ateliers d'apprentissage du français du centre social.

Bilan 2019 non reçu. En 2018, 32 personnes ont bénéficié de l'accompagnement de l'association.

Le **réseau médico-social** porté par le CCAS de Lorient permet de faciliter l'accès aux soins des publics les plus fragiles par un travail de premier accueil, d'orientation et d'accompagnement administratif. Une seconde action du CCAS vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées et/ou handicapées, favoriser la citoyenneté et lutter contre l'exclusion numérique (illectronisme).

En 2019, 106 bénéficiaires du réseau, dont 23 ont été identifiés comme issus des quartiers prioritaires de la ville. 31 visites ont été organisées et 10 ateliers numériques se sont tenus pour 93 personnes concernées.

Enfin, le service de **médiation** de la ville de Lorient renouvelle son action axée sur la lutte contre le décrochage scolaire des jeunes. Il s'agit de **prévenir les risques de décrochage scolaire** en responsabilisant les collégiens et les familles, prendre en charge des collégiens "exclus temporaires" en leur proposant un parcours de citoyenneté et animer une cellule de suivi territoriale composée de professionnels de terrain à Bois du Château.

Pour 2019 : 31 élèves concernés, 16 familles, 2 médiations famille/collège, 7 rappels à l'ordre, 1 prise en charge dans le cadre d'une exclusion temporaire. Ces modalités d'intervention ont permis un retour à une scolarité plus normale dans 80% des situations traitées et une restauration du lien famille/établissement scolaire dans 14 situations sur 18.

#### □ Le volet Educatif

Le projet de réussite éducative accompagne individuellement les enfants et les familles qui présentent des signes de fragilité ou ceux qui risquent de rencontrer des ruptures dans leur parcours de réussite.

A ce titre les actions coup de pouce clé, aide aux devoirs et parcours individualisés sont accompagnées.

**Coup de pouce** : 36 bénéficiaires en 2019, tous issus des quartiers prioritaires de la ville. Grâce à cette action, de nombreux enfants fragiles ont pu reprendre confiance en eux, et développer leur motivation et leur aisance relationnelle.

**Parcours individualisé** : 92 bénéficiaires de l'action en 2019 (35 filles et 57 garçons), dont 88 issus des quartiers prioritaires de la ville. Ce dispositif permet d'apporter une réponse à la difficulté ou fragilité rencontrée et/ou de réorienter le jeune ou la famille sur les dispositifs adaptés.

En plus, 24 enfants (12 garçons et 12 filles) issus du quartier prioritaire de Bois du Château ont pu bénéficier de **l'aide aux devoirs**. Cette action donne de bons résultats sur l'apprentissage des leçons, le goût de l'école, et découvrir ou retrouver le plaisir d'apprendre.

Le **Point écoute parents enfants** de SESAM propose aux parents des rencontres individuelles et collectives avec des professionnels de l'écoute afin de soutenir les responsabilités parentales.

SESAM a également continué son action expérimentée en 2018 à Kervénanec pour renforcer le repérage des adolescents et jeunes majeurs en situation de vulnérabilité éducative, psychologique, sociale afin de favoriser la mise en place d'un accompagnement adapté et le cas échéant un accès aux soins. L'action apporte également un soutien aux parents, notamment dans leurs compétences éducatives et parentales, en développant des espaces d'accueil dédié.

En 2019, 81 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel, dont 31 issues des quartiers prioritaires de la ville. Cette action permet de promouvoir la réussite éducative par un repérage précoce des enfants en difficulté et d'améliorer l'accès à la prévention, aux droits sociaux, aux soins...

Le **collège Jean Le Coutaller** continue ses actions permettant de renforcer la mixité filles - garçons au sein du collège et de contribuer à l'épanouissement des jeunes et leur intégration à la vie de la cité (programme de formation de cadet(ette)s de la sécurité civile).

Bilan 2019 non reçu. En 2018 pour l'action mixité, 49 bénéficiaires dont 44 issus des quartiers prioritaires de la ville, avec une majorité de filles. Et 27 bénéficiaires pour l'action vie de la cité, dont 25 issus des quartiers prioritaires de la ville.

Les animations proposées par les **Petits débrouillards**, dans le cadre des « sciences en bas de chez toi » amènent les enfants et jeunes de Lorient à réfléchir sur les enjeux du vivre ensemble dans leur quartier en s'intéressant plus particulièrement à l'être humain dans ses diversités et ressemblances, la construction des stéréotypes et les moyens de lutter contre les inégalités et les discriminations.

Sur la période du 19 juillet au 29 septembre 2019, l'action a été conduite dans les 3 quartiers prioritaires de la ville : 64 bénéficiaires dont 45 issus des quartiers prioritaires de la ville.

Enfin, l'association **Equalianse** souhaite promouvoir l'équilibre alimentaire et l'activité physique afin de prévenir l'obésité infantile en mettant en place un dispositif d'éducation nutritionnelle au sein des écoles (en dehors du temps scolaire), des centres de loisirs, maisons des jeunes...

Bilan 2019 : 40 bénéficiaires, 7 ateliers, 2 temps avec les parents.

### ➤ Le volet cadre de vie et renouvellement urbain

L'année 2019 a été marquée par la validation définitive par l'Agence Nationale de Rénovation de l'Habitat (ANRU) des trois projets de rénovation urbaine au terme du comité d'engagement de l'Agence qui s'est réuni le 19 juin 2019. Cela a permis l'élaboration de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain, signée le 8 avril 2020 par l'ensemble des maîtres d'ouvrage et financeurs, notamment l'Agence Nationale de Rénovation de l'Habitat (ANRU).

Sur cette base, les engagements financiers et opérationnels des différentes parties prenantes seront consolidés ce qui marquera l'entrée en phase opérationnelle des trois projets de rénovation urbaine : études et diagnostics techniques, lancement des marchés de maîtrise d'œuvre, poursuite des relogements, premiers travaux de démolitions et de réhabilitation, etc.

Parallèlement, les actions d'accompagnement du projet urbain en lien avec les questions liées à l'action sociale, à l'éducation, au développement économique et commercial pourront être engagées avec la participation des habitants des quartiers concernés.

## **D- ACTIONS ENGAGEES OU PROGRAMMES AU TITRE DES CONVENTIONS GUP ET D'ABATTEMENT DE TFPB**

**1- La gestion urbaine de proximité** peut se définir comme l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier, à une amélioration continue du service rendu et du cadre de vie des habitants.

Les actions engagées par les bailleurs, les collectivités locales et l'Etat, depuis plusieurs années, en matière de gestion urbaine de proximité, dans les quartiers relevant de la politique de la Ville, ont contribué à améliorer la vie dans ces quartiers.

Les efforts engagés sont poursuivis dans le cadre de l'actualisation de ces conventions de gestion urbaine de proximité, afin de renforcer cette démarche au service de la qualité de vie des habitants des quartiers.

**A Hennebont**, le dispositif GUSP a été instauré en septembre 2016. Parallèlement un mi-temps a été dédié à la mobilisation des habitants et des services, qui a permis de mettre en œuvre les Marches Exploratoires des Femmes et de soutenir l'implication du Conseil Citoyen.

La dynamique créée a fait émerger de nombreuses demandes des habitants qui ont pour beaucoup d'entre elles été intégrées par le bailleur dans son programme d'actions et été prise en compte par la ville via une enveloppe de 20 000€ consacrée aux aménagements spécifiquement souhaités par les habitants.

Par exemple : installation d'une aire de convivialité, totem de signalisation, table de tennis de table, aménagement aire de jeux etc...

Par ailleurs, un diagnostic sur les aires de jeux du quartier prioritaire initié sur le quartier a servi à une réflexion globale à l'échelle de la ville.

Les services municipaux se sont fortement impliqués dans la démarche GUSP en inscrivant dans leurs interventions un effort soutenu sur le quartier prioritaire : entretien espaces verts, propreté voirie...

En 2019, la Maison de quartier a bénéficié d'une fresque réalisée par deux artistes graffiti.

**A Lanester**, les instances traitant spécifiquement de la GUSP à l'échelon du QPV ne se sont pas réunies en 2019.

Ville (en charges des voiries et stationnements dans les quartiers) et bailleurs (propriétaires des espaces enherbés, espaces de jeu et de détente...), tout au long de l'année, ont été réactifs à traiter les demandes d'interventions, de petits aménagements, mobilier urbain.... Les quartiers du QPV sont globalement considérés et vécus comme bien entretenus et n'ont pas souffert de dysfonctionnements ou dégradations.

Kerfrehour-Châtaigneraie, concernée par une rénovation urbaine et Kesler-Devillers, récemment rénovée, sont de fait dans une situation « à part » où intervenir sur les espaces extérieurs au-delà de l'entretien courant n'est pas opportun (car travaux importants à venir) ou pas nécessaire (espaces de qualité). A noter cependant qu'un abri en bois pour les deux roues a été installé à proximité du mail central de Kesler-Devillers.

La présence quotidienne des gardiens de BSH, des agents de développement local de la ville et des associations de jardiniers dynamiques participe de la réactivité. Les interventions sont généralement rapides et efficaces, y compris lorsqu'il s'agit de problèmes d'insécurité, en lien avec la Police Municipale et les éducateurs de la Prévention Spécialisée.

**A Lorient**, en 2019, le dispositif de Gestion Urbaine de Proximité a fait l'objet de deux comités techniques et d'un comité de pilotage le 21 novembre.

Cette réunion a été l'occasion de revenir sur les actions proposées par les partenaires, et notamment les bailleurs et les services de la ville :

- Les actions des conseils citoyens, les diagnostics en marchant et marches exploratoires de femmes, le fonds de participation des habitants, le carnaval, les clauses d'insertion. Avec un focus sur la Maison du Projet et notamment les réunions d'ORU restreint, les déambulations mensuelles et le dispositif argent de poche.

- Le suivi des préconisations issues des marches exploratoires et diagnostics en marchant par les bailleurs et services techniques de la ville.
- Les dispositifs de prévention sécurité : la vidéo protection sur l'espace public notamment à Bois du Château, le groupe spécifique de suivi élargi à tous les QPV, le service médiation, la convention TIG avec Lorient Habitat...
- Les actions du service santé / salubrité (gestion du bruit, nuisibles, insalubrité, logements indécents...) et le groupe de travail « santé dans les quartiers » qui organise des rencontres et des événements suivant des thématiques identifiées par les partenaires des quartiers.
- Les actions en lien avec la propreté à Bois du Château, avec la convention entre la ville et Lorient Habitat pour une meilleure coordination de l'entretien des espaces extérieurs, ainsi que la mise en peinture des poubelles du quartier, pour les rendre plus visibles, en faisant participer les enfants et jeunes du quartier.

Les bailleurs ont également présenté le bilan des actions réalisées sur les quartiers en 2018, dans le cadre de l'abattement de TFPB (cf plus bas) et de la programmation des nouvelles actions 2019-2021.

Le programme consolidé de la GUP comprend environ 150 actions portées par différents partenaires (bailleurs, Lorient Agglomération, Ville de Lorient...)

L'ensemble des partenaires inscrit ses actions dans une logique pyramidale :

- Actions sur l'ensemble de la ville
- Actions supplémentaires sur les 4 quartiers prioritaires
- Actions renforcées sur le quartier du Bois du Château

L'accent devra être mis sur la mise en place et le suivi d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, lorsque cela sera possible. Les coûts supplémentaires devront aussi être mis en évidence.

2- Par ailleurs, pour chacun des quartiers, les bailleurs sociaux bénéficient **d'un abattement de TFPB** (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) qu'ils leur appartiennent, en partenariat avec les collectivités et l'État, de traduire en actions concrètes pour l'amélioration des conditions de vie des habitants dans les quartiers. Un programme d'actions a été établi par les bailleurs qui s'engagent, en contrepartie de cet avantage fiscal, à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en y renforçant leurs interventions au moyen notamment d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation des locataires.

A Hennebont, Lanester et Lorient, des conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB ont été signées le 30 décembre 2015, entre l'Etat, Lorient agglomération, les villes et les organismes HLM concernés par la géographie prioritaire : Lorient Habitat (Hennebont et Lorient), Espacil Habitat (Lanester et Lorient), LB Habitat – Foyer d'Armor (Lorient) et Bretagne Sud Habitat (Lanester).

Dans ces conventions, les signataires ont identifié les moyens de gestion de droit commun mis en œuvre dans chaque quartier et fixé les objectifs, le programme d'actions et les modalités de suivi annuel des contreparties à l'abattement TFPB.

Ces conventions ont été actualisées en 2017 à travers 2 avenants :

- Un premier avenant afin de préciser les modalités de pilotage, de suivi et d'évaluation et l'articulation avec les dispositifs de gestion urbaine de proximité.
- Un second avenant visant à sécuriser l'abattement dont bénéficient les bailleurs. Celui-ci modifie la durée de la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB qui est alignée sur celle du contrat de ville.

En 2019, les montants annuels prévisionnels d'abattement de TFPB prioritaires de Lorient Agglomération s'élevaient à :

- 643 886 € pour Lorient
- 176 945 € pour Lanester
- 119 328 € pour Hennebont

**A Hennebont**, la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB concerne Lorient Habitat. Elle a donné lieu en 2019 au financement et à la réalisation de 54 122 € de dépenses sur Keriou Ker (pour un abattement de TFPB de 120 626€ en 2019) : Actions d'insertion notamment sur des chantiers de peinture, reprise d'enrobés sur parkings, renforcement du nettoyage...

**A Lanester**, sur l'année 2019, les conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB ont donné lieu au financement et à la réalisation de diverses actions par les deux bailleurs, pour lesquelles les bilans définitifs seront produits ultérieurement.

Rappel des niveaux d'abattement : BSH 111 000 €/ an – Espacil Habitat 66 000 € / an.

Voir les bilans provisoires en annexe.

**A Lorient**, le montant des dépenses engagées en 2019 par les bailleurs au titre de l'abattement de TFPB est de :

- 30 750€ pour Espacil (travaux de remplacement des portes des caves...),
- 54 900€ en 2018 pour Foyer d'Armor – LB Habitat (mise à disposition d'appartements pour accueillir des associations œuvrant sur le quartier, aide au financement du poste d'animateur à Radio Goéland...) *en cours de mise à jour*
- 806 307€ pour Lorient Habitat (pour un abattement de TFPB de 575 492€) :
  - o 355 335€ à Kervéanec (création de containers enterrés, acquisition d'un véhicule électrique de propreté, renforcement du nettoyage et de la maintenance...)
  - o 319 519€ à Bois du Château (création de containers enterrés, aménagement d'un espace pique-nique, renforcement du nettoyage et de la maintenance...)
  - o 75 806€ à Polygone Frébault (acquisition d'un véhicule électrique de propreté, réfection de parkings, renforcement du nettoyage...)
  - o 55 648€ à Kerguillette (cheminement d'accès à l'aire de jeux, renforcement du nettoyage...)

Soit un montant total *provisoire* de dépenses engagées à Lorient de 891 957 € en 2019. Il était de 558 022€ en 2018.

## **E- LES POSTES D'ADULTE RELAIS FINANCES PAR L'ETAT ET LES SERVICES CIVIQUES**

Il s'agit de favoriser par ce biais le soutien aux associations de proximité dans leur structuration et leur action, l'accompagnement des professionnels de terrain (animateurs, acteurs de médiation...), de démultiplier les espaces de dialogue, d'investir les temps et les lieux où les services publics peuvent apparaître en retrait, etc.

Le département est doté de 13 postes adultes relais. Les adultes relais au nombre de 8 sur le territoire de Lorient Agglomération inscrivent leur action de médiation sociale et d'animation au plus près des besoins des habitants des quartiers prioritaires.

**Hennebont** a bénéficié d'un poste d'adulte-relais porté par l'Université Sociale jusqu'en novembre 2018. Depuis 2019 ce poste est porté par la ville d'Hennebont en accord avec les services de l'Etat. Les missions de ce poste sont de faire la médiation entre les habitants et les actions de la programmation Politique de la ville à Hennebont.

**Lanester** a continué de bénéficier en 2019 de la présence de deux adultes relais à temps plein, dont les contrats étaient arrivés à échéance en août et décembre 2018 et ont été renouvelés pour trois ans (soit jusqu'en août et décembre 2021), positionnés auprès de deux associations intervenant dans le cadre du Contrat de Ville :

- La Confédération Syndicale des Familles (CSF),
- La Place des Rencontres,

La Ville de Lanester a cofinancé ces postes à hauteur de 5% (soit de l'ordre de 1000 €/an pour chacun des postes).

**Lorient** bénéficie de 5 adultes relais positionnés auprès de 4 associations : la Maison Pour Tous de Kervéanec (2 postes), le PLL (1 poste), le PIMMS (2 postes).

De plus, depuis 2019, la ville de Lorient a fait le choix d'accueillir 7 jeunes en services civiques volontaires, dans la continuité de sa politique d'accompagnement des jeunes. La Mission Locale, qui dispose de l'agrément national, porte le dispositif et accueille les jeunes en service civique, pour les mettre à disposition de la collectivité territoriale.

## **F- LES ACTIONS DE LORIENT AGGLOMERATION PRIORITAIRES DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL**

### **Les crédits spécifiques 2019 :**

-Le **réseau CitésLab**, dispositif d'appui à l'émergence de projets de création d'activités dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville a bénéficié d'une subvention de 4 000 € de Lorient Agglomération. Ce dispositif gratuit de proximité accompagne les habitants en les aidant à clarifier et à concrétiser, pas à pas, leur projet de création d'activité, en complémentarité avec les services d'accompagnement existants.

En 2019 : 636 bénéficiaires dont 540 issus des quartiers prioritaires de Lorient agglomération. De nouvelles actions ont été expérimentées pour renforcer l'accompagnement des bénéficiaires, comme le parrainage/marrainage, boutique école, concours d'éloquence...

-Une subvention annuelle de 9500 € a été attribuée pour la « **Grande école du numérique – Digiskol** » au GRETA, porteur de l'opération. Cette subvention a pour objet de financer la pré qualification des demandeurs d'emploi aux métiers du numérique. Elle cible en priorité les jeunes de moins de 30 ans éloignés de l'emploi et de la formation, les femmes et les publics issus des quartiers prioritaires des villes d'Hennebont, Lanester et Lorient.

18 personnes ont pu bénéficier de cette action entre le 17/12/2018 et le 17/06/2019 pour pouvoir s'orienter vers des formations et/ou un emploi dans le domaine du numérique

-En 2019, Lorient Agglomération a également cofinancé quatre actions dans le cadre de sa compétence statutaire de soutien à l'emploi et au développement économique, pour un montant global de 6 000 €, réparti comme suit :

- 1 000 € pour l'action « **Ailes vers l'emploi** » réalisée à Lorient par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.). Cette action a permis à des femmes du quartier du Bois du Château de faire le point sur leurs compétences et de fixer des étapes pour avancer dans leur projet professionnel.

Au 31 Décembre 2019, 19 personnes accueillies et 12 contrats d'accompagnement soit 81 entretiens.

- 1 000 € pour l'action « **ALESI vers l'emploi** » menée à Lorient : elle consiste à mettre en œuvre de nouveaux moyens de recrutement pour les habitants des quartiers prioritaires afin de développer des parcours renforcés d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.

En 2019 : 10 personnes recrutées / 3 563 heures de travail effectuées.

-1 000 € pour une action de l'AFPA consistant à renforcer « **l'accès à la qualification dans les métiers des services aux personnes** » pour les habitants des quartiers de Lorient.

11 bénéficiaires du 19 novembre 2018 au 8 mars 2019 avec des résultats concrets puisque bon nombre d'entre eux, sont en formation qualifiante, ou en emploi.

- 1 000 € pour l'action de l'association AGORA visant à conduire sur « **la route de l'emploi** » un groupe de demandeurs d'emploi de plus de 26 ans des communes d'Hennebont, Lanester et Lorient, grâce à des accompagnements individuels et des actions collectives de techniques de recherche d'emploi. En 2019 : 54 bénéficiaires sur Lorient Agglomération dont 34 issus des quartiers prioritaires.

### **Les politiques publiques de droit commun de l'agglomération :**

La politique de la ville, définie par la loi envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, qui mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques publiques de droit commun de ses acteurs. Dans le cadre de ses compétences statutaires, Lorient Agglomération apporte une contribution active à la mise en œuvre des orientations stratégiques et du programme d'actions du contrat de ville

déclinés dans trois des piliers du contrat de ville 2015-2020.

La politique des quartiers prioritaires mise en œuvre au moyen du contrat de ville intègre également, selon la loi, les actions relevant des fonds européens structurels et d'investissement et s'articule avec les contrats de plan conclus entre l'Etat et la Région. Lorient Agglomération est au cœur de ces dispositifs de contractualisation.

## **1 - Le pilier « développement de l'activité économique et de l'emploi »**

**1.1** - AUDELOR, l'agence d'urbanisme, de développement économique et technopole du pays de Lorient, œuvre aux côtés de Lorient Agglomération pour favoriser la création d'entreprises et développer l'activité économique sur l'ensemble du bassin d'emploi lorientais, en apportant une attention particulière aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, en complémentarité avec les autres intervenants du domaine économique.

Lorient Agglomération apporte son soutien financier, sous forme de subventions de fonctionnement, à plusieurs associations qui agissent pour l'accès à l'emploi des personnes résidant dans les quartiers prioritaires, pour le développement de l'insertion par l'activité économique (IAE) afin de fournir une réponse adaptée aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail, pour accompagner les créations d'entreprises et d'activités économiques dans les quartiers prioritaires. Les associations notamment concernées sont :

- Le Carrefour des Entrepreneurs - Boutique de Gestion du Morbihan, qui porte le réseau CitésLab , a obtenu une subvention de 19 300 € en 2019 dont 4 000 € pour le financement de l'opération CitésLab.

- La Mission locale : elle a perçu de Lorient Agglomération, en 2019, une subvention de fonctionnement de 63 979€ dont 46 624€ pour développer les clauses d'insertion dans les marchés publics. Cette subvention représente de l'ordre de 25% des subventions structurelles qu'elle reçoit, hors ses activités spécifiques. L'association porte une attention particulière aux jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En 2019, elle a accompagné 3497 jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans l'agglomération, dont 528 jeunes (15%) issus des quartiers prioritaires de Lorient Agglomération.(dont 427 jeunes sur Lorient, 66 jeunes sur Lanester et 35 jeunes sur Hennebont)  
Le financement de l'agglomération contribue à permettre à la Mission locale d'assurer des permanences à destination des jeunes demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires (permanences délocalisées de Kervénanec et de Bois du Château, présence d'un conseiller dans le quartier Frébault et celui de Keryado, antennes délocalisées sur Kesler-Devilliers et développement d'actions spécifiques dans les quartiers prioritaires d'Hennebont).

Par ailleurs, en 2019, la mission locale a développé plusieurs actions dans les quartiers :

Aller-vers l'entreprise, passer de l'envie à la réussite : les Collectifs TTTrans

L'intervention de la Mission Locale Réseaux pour l'emploi du pays de Lorient dans les quartiers de la politique de la ville s'inscrit dans une dynamique de développement, dans une logique de "faire avec" les jeunes qui doivent être considérés comme de véritables acteurs de leur parcours professionnel en leur apportant, quelle que soit leur situation, les ressources nécessaires pour leur permettre de trouver une place dans la société et sur le marché du travail. Un accompagnement collectif est ainsi mis en œuvre dans le cadre des collectifs TTTRANS.

Cet accompagnement collectif de proximité s'adresse aux jeunes qui ne souhaitent pas/ ne peuvent pas pour de multiples raisons aller-vers l'offre de service de droit commun déployée par la Mission Locale. Cet accompagnement en collectif réduit vise prioritairement à encourager la prise d'autonomie et l'émancipation des jeunes, révéler les talents et les compétences de chaque jeune, accompagner la sortie de l'isolement par la remise en confiance et la dynamique collective puis à permettre l'appropriation des actions par les jeunes afin de transférer les compétences mobilisées dans leur parcours individualisés d'insertion socioprofessionnelle.

En 2019, l'équipe quartier de la MLRPE (Mission Locale Réseaux pour l'emploi-Pays de Lorient) a accompagné 3 collectifs de 8 jeunes.

Les jeunes accompagnés sont âgés de 16 à 25 ans, résident sur les différents quartiers politique de la ville de Lorient et sont issues de foyers familiaux divers (composition familiale, origine parentale), On y retrouve de la mixité de genre et de niveau de formation (sans diplôme à bac+1) L'intervention de la Mission Locale est construite sur l'expérimentation de la pédagogie du chemin-faisant : Pédagogie qui consiste à construire les conditions d'expression des besoins des jeunes, comme préalable de toutes interventions. L'objectif est de permettre une cohésion de groupe génératrice d'une dynamique qui amène les jeunes à transformer en préoccupation collective des besoins individuels.

La Mission Locale Réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient, dans le cadre de cette recherche-action, a pris plusieurs engagements au service des jeunes :

- Encourager l'entrepreneuriat et la prise d'autonomie des jeunes.
- Faire découvrir des métiers par l'information et la mise en situation
- Valoriser l'image de l'entreprise chez les jeunes
- Mettre en adéquation l'ambition du jeune et son projet professionnel

Cet accompagnement collectif a aussi amené des temps de sensibilisation auprès des employeurs, notamment sur leurs pratiques de recrutement, à travers la mise en œuvre d'actions axées sur l'employabilité qui incite la transformation des pratiques de recrutement des entreprises.

- 2 actions Carte de Visite lors des forums Ticket pour l'emploi de juin et septembre qui ont permis de travailler avec les jeunes sur leur parcours et la réalisation de cartes de visites à présenter à des employeurs.
- Préparation du « stand inversé » lors du forum Ticket pour l'emploi de Kervénanec. Ce temps a permis de mettre 5 jeunes en position de tenir un stand sur lequel ils ont reçu une dizaine de chefs d'entreprises à qui ils ont pu présenter leurs compétences. Volonté exprimée au sein d'un collectif TTTRANS d'inverser la tendance et que les employeurs prennent la mesure de la difficulté à se présenter à un stand lors d'une recherche d'emploi.
- Organisation d'un atelier-cuisine et d'un repas partagé avec les SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) en Juin : 3 partenaires ont participé, plusieurs contacts ont été établis et 2 recrutements réalisés à l'issue de cette rencontre.
- Réalisation d'un Job Café sur le quartier de Frébault en novembre.
  - 20 jeunes présents, 5 agences d'emploi, 4 recrutements
  - Participation de l'AFPA : action « Chantier au cœur des cités », métiers BTP

L'action « Kart'Emploi » :

Cette action a pour objectifs de mettre les entreprises au cœur de l'accompagnement renforcé en les mobilisant en tant que tuteur et en les investissant dans la construction du parcours des jeunes en entreprise, de faire évoluer les représentations réciproques entre jeunes et dirigeants d'entreprise et ainsi de réduire le nombre de jeunes en exclusion sociale et professionnelle dans les quartiers de Lorient.

L'action consiste à créer des binômes entre un jeune et un dirigeant d'entreprise afin que celui le coach dans sa recherche d'emploi ou de formation. Le conseiller de la mission locale a pour rôle d'accompagner les jeunes dans toutes ces démarches d'insertion sociale et professionnelle en complémentarité du dirigeant -parrains, il s'agit là d'un réel accompagnement tripartite. Il anime ce réseau d'entreprise spécifique et organise des temps forts permettant la rencontre entre jeunes et entreprises.

Chiffres clés de cet accompagnement :

➤ Les Jeunes

Cette action a pu bénéficier à 60 jeunes (dont 38 hommes) de 16 à 25 ans avec une majorité de 18-21 ans. Ces jeunes résident majoritairement à Bois du Château (53%), 18% à Keryado, 17% à Kervénanec et 12% à Frébault.

➤ Les parrains/marraines

En 2019, 38 binômes ont été constitués et 25 dirigeants d'entreprise parrainage. 6 nouveaux dirigeants d'entreprise ont intégré le réseau en 2019

➤ Les Résultats

Type de sortie		Nombre de Jeunes	2018
Alternance	Contrat Apprentissage	1	2
	Contrat de Pro	3	1
Emploi	CDI	5	3
	CDD (+ 6 mois)	8	11
Formation	Qualifiante	7	5
	Retour Formation Initiale	2	1
Création d'activité		2	0
Total des sorties positives		28 (47%)	23 (38%)

Evènements organisés pour favoriser les rencontres entre les jeunes et les chefs d'entreprises :

Les rencontres jeunes/entreprises 2019 avaient pour thématique le Sport. L'objectif était de faire un parallèle entre les valeurs du sport (persévérance, courage, esprit d'équipe, solidarité...) et l'insertion professionnelle.

☐ Rencontre avec le CEP Basket Ball (18/04/2019)

Une rencontre entre jeunes et parrains/marraines s'est déroulée le jeudi 18/04/2019 au Palais des Sports de Kervaric à Lorient en collaboration avec le CEP Lorient Basket-Ball. Cette rencontre s'est articulée autour de différents temps : initiation au Basket-ball, échange avec l'entraîneur du CEP et 2 joueurs pro présentant leurs parcours respectifs, Cette rencontre a rassemblé 14 jeunes et 12 dirigeants d'entreprises.

☐ Rencontre « Rugby » (08/10/2019)

Cette rencontre, fruit d'une collaboration avec l'ETTI (L'entreprise de travail temporaire d'insertion) A2i, s'est déroulée le mardi 08/10/2019 au stade de Kérolay à Lorient et était encadrée par la Fédération de Rugby. Après un temps de pratique mêlant jeunes et représentants d'entreprises, une collation était prévue pour favoriser les échanges et la mise en réseau entre jeunes et dirigeants. 20 jeunes et 12 parrains/marraines ont participé à cette rencontre.

➤ Rencontre « entreprises »

Une rencontre entre les parrains et marraines du réseau Kart Emploi s'est déroulé le 28/11/2019 au Restaurant PESK à Lorient. Cette soirée avait pour objectifs de fédérer le réseau et d'intégrer les nouveaux parrains/marraines. Cette rencontre a réuni 12 parrains/marraines dont 4 nouvellement arrivés en 2019.

Action ParKours 2k19 dans les quartiers politique de la ville de Hennebont et Lanester :

L'action ParKours 2k19 consiste à optimiser le repérage des jeunes NEET (Ni formation, Ni diplôme, Ni travail) des quartiers qui ne connaissent pas ou mal les services de la Mission Locale. Des déambulations sur l'espace public des quartiers pour aller à la rencontre des jeunes ne sollicitant pas le droit commun sont proposées dans cette action. L'objectif est de proposer aux jeunes un accompagnement collectif et individualisé afin de viser une insertion sociale et professionnelle, en faisant sortir ces jeunes de leur quartier, de les mettre en mouvement avec 2 axes principaux relationnel et professionnel.

Cette action s'appuie sur un partenariat avec les acteurs du quartier et les ressources du territoire. Le programme proposé part d'une réflexion menée avec les jeunes et leurs besoins ; l'objectif étant de les rendre acteurs.

Quatre déambulations ont eu lieu entre mars et avril 2019 à Kerihouais et 3 déambulations sur l'espace public dans les quartiers de Lanester ont aussi été effectuées courant octobre.

Les déambulations sur Kerihouais ont été plutôt productives une quinzaine de jeunes ont été approchés durant ces maraudes pour leur présenter la Mission Locale et leur proposer ParKours 2 K19. Ils avaient entre 16 et 22 ans et des niveaux de formations assez faibles. La majorité d'entre eux étaient en marge du marché de l'emploi avec des parcours chaotiques, de longues périodes d'inactivité, qui les rendent plus fragiles et plus vulnérables. Finalement, sept jeunes ont intégré le dispositif.

Les déambulations à Lanester ont été moins concluantes mais nous avons pu néanmoins créer un groupe de 8 jeunes femmes pour mettre en œuvre l'action.

Globalement, l'accueil que nous avons reçu a été bienveillant. Le fait d'aller à la rencontre des jeunes et de s'intéresser à leurs besoins a plutôt été apprécié par les jeunes même si certains étaient plus méfiants vis-à-vis de l'institution.

La première semaine de ce parcours collectif avait pour but de faire connaissance avec les jeunes, leur donner une représentation juste de la Mission Locale et créer une bonne dynamique de groupe. Le but aussi était de les inciter à faire des propositions et nous donner leurs envies et besoins pour la suite du parcours. En effet, la démarche était de construire le programme en partant de leurs besoins en ayant pour finalité l'insertion sociale et professionnelle. Nous avons orienté notre programme sur l'orientation, la formation et l'emploi au regard de leurs parcours scolaire.

Différents axes travaillés :

Axe relationnel : dynamique de groupe, charte de vie de groupe, initiation aux gestes de premiers secours. La dynamique de groupe s'est instaurée au fil du temps et des ateliers

Axe soutien aux démarches : soutien administratif (inscription Pôle emploi, création d'une adresse électronique professionnelle, la mise à jour de la CPAM) ; intervention du PIMM'S en collectif.

Aides à la mobilité et mise en place d'atelier mobilité

Axe connaissance de soi : mieux mobiliser ses capacités et gagner en confiance en partenariat avec l'AFPA de Lorient pour leur permettre de leur redonner confiance en leurs capacités d'apprendre.

Axe professionnel : découverte de métiers, actions d'orientation et d'emploi. Atelier de technique de recherche d'emploi, participation au Job Dating Naval ; participation à un forum à la Maison de l'Agglomération de Lorient et visite d'entreprise, présentation du bassin de l'emploi du pays de Lorient.

Chaque groupe a eu sa propre dynamique, les jeunes avaient surtout besoin de reprendre confiance en eux, de conserver ou de trouver un rythme de vie conforme à une insertion professionnelle et de s'ouvrir aux autres.

Pour le groupe de Lanester, ces temps de regroupement étaient attendus ; les absences n'ont pas été significatives. Leurs souhaits en fin de parcours étaient de poursuivre ces temps de regroupement afin de rester mobilisées. Les jeunes ont pu s'affranchir d'un fonctionnement scolaire et se rendre compte des attendus du monde professionnel. Elles ont pris davantage d'assurance pour s'exprimer, se confronter, trouver leur place dans le groupe et aussi avoir leur propre mode de pensée

Le groupe d'Hennebont a eu plus de mal à trouver cette dynamique avec des jeunes plus attentistes et avec des besoins d'accès à l'emploi immédiat pourtant freiner par l'absence de qualification les empêchant d'accéder aux métiers souhaités, par le manque de mobilité et l'absence d'expérience professionnelle. Cependant plusieurs jeunes ont trouvé des solutions d'emploi ou de formation, ces expériences permettent à ces jeunes de se confronter aux attendus du monde du travail.

L'action a permis de proposer un accompagnement intensif et leur proposer une disponibilité constante.

A ce jour, chaque jeune a ses propres objectifs à visée professionnelle et sociale. Elles sont encore en démarche en vue de les réaliser et l'accompagnement perdure afin de viser insertion professionnelle réussie.

**1.2 - La mise en œuvre des clauses d'insertion sociales et professionnelles dans les marchés publics :**

C'est un engagement fort de Lorient Agglomération qui permet à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir l'opportunité des marchés publics de travaux ou de services pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via une mise en situation de travail dans les entreprises attributaires des marchés.

Les clauses d'insertion sociales et professionnelles sont appliquées dans plusieurs secteurs de compétences de Lorient Agglomération avec la contribution de la Mission Locale chargée, dans le cadre d'une convention pluriannuelle, de les développer et de les mettre en œuvre sur le territoire de l'agglomération.

En 2019, 34 résident.e.s d'un quartier prioritaire ont travaillé via une clause sociale, soit 16 % des 211 personnes employées dans ce cadre. Taux identique depuis plusieurs années.

Au total 43 contrats ont été signés par ces personnes, et 15 749 heures d'insertion ont été réalisées en 2019 par des résident.e.s des quartiers prioritaires. Elles se répartissent comme suit :

- marchés publics de Lorient Agglomération : 12 462 heures pour 19 salariés

	nombre d'heures		variation 2018/2019	
	2018	2019	en nombre d'heures	en %
Recyclerie	6 535	5149	- 1386	-20%
Centre de tri des déchets ménagers	5 659	2851	- 2808	- 49%
Collecte des déchets ménagers	1 495	1474	- 21	0%
Transports urbains	498	1919	+1421	+285%
Autres (eau, bâtiments, voirie, espaces verts, manutention, communication...)	4244	1069	-3175	-75%
<b>Total Lorient Agglomération</b>	<b>16 936</b>	<b>12 462</b>	<b>-5969</b>	<b>-35%</b>

- marchés d'autres donneurs d'ordre (communes notamment Caudan et Groix, bailleurs sociaux, établissement du service d'infrastructure de la **défense nationale**, SELLOR, port de pêche de Keroman...) : 3287 heures pour 13 salariés (4 155 heures en 2018).

En 2019, 79% des heures d'insertion effectuées par les résident.e.s des quartiers prioritaires ont été faites au titre des marchés publics de Lorient Agglomération. Les marchés réservés de la Recyclerie et du Centre de tri, ainsi que le marché de transport urbain et celui de collecte des déchets sont les plus importants. La baisse sur le secteur BTP correspond à des marchés se terminant et sur lesquels les heures d'insertion avaient été réalisées les années précédentes.

**1.3 - En sa qualité d'employeur, dans le cadre des dispositifs nationaux d'accès à l'emploi, Lorient Agglomération favorise l'insertion professionnelle et l'embauche des personnes des quartiers prioritaires:**

- emplois d'insertion : au cours de la période 2015-2018, 13 salariés (5 femmes et 8 hommes) résidant dans les quartiers prioritaires (1 à Hennebont, 2 à Lanester et 10 à Lorient) ont été

accueillis dans les chantiers d'insertion de la direction de l'environnement et du développement durable. Sur ces 13 salariés, 6 ont eu un parcours positif (emploi ou formation qualifiante) à l'issue de leur contrat de travail à Lorient Agglomération, soit 46 % de sorties positives.

- un emploi saisonnier a été pourvu, pendant une période de 2 mois au cours de l'été 2018, par un jeune domicilié dans l'un des quartiers prioritaires de Lorient.

Par ailleurs, à la demande de Lorient Agglomération, l'exploitant du réseau de transport collectif, RATP Développement, s'est engagé à renforcer ses engagements en matière d'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi par l'embauche, chaque année, de 3 personnes en contrat d'insertion, soit 15 sur la durée du contrat de délégation de service public qui le lie à l'agglomération.

## **2 – Le pilier de la « cohésion urbaine »**

Pour améliorer visiblement et concrètement la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires, Lorient Agglomération mobilise ses compétences de droit commun dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie, de la mixité sociale, de la rénovation urbaine, de la desserte par les transports collectifs.

### **2.1 – L'habitat**

Dans le cadre de ses compétences obligatoires en matière de politique de la ville et d'équilibre social de l'habitat, l'agglomération apporte son soutien à la politique de la ville dans les quartiers prioritaires.

#### **2.1.1 – le Programme Local de l'Habitat (PLH) :**

Dans le PLH 2017-2022, adopté par le conseil communautaire du 7 février 2017, une fiche action est spécifiquement consacrée au renouvellement urbain et à la politique de la ville ; ce sont environ 14 millions d'euros (dont plus de 13 millions d'aides directes aux bailleurs sociaux) qui sont consacrés à cet axe.

Lorient Agglomération se donne pour ambition de valoriser les atouts des quartiers prioritaires pour mieux les relier à la ville, améliorer la vie quotidienne de leurs habitants et favoriser la mixité sociale. Il s'agit de développer leur attractivité par des opérations de construction neuve, d'accession à la propriété et des réhabilitations de qualité, tant dans le parc social que privé.

Lorient Agglomération accompagne, sur le volet logement, la mise en œuvre du contrat de ville dans les quartiers de la politique de la ville par de nombreuses actions :

- soutenir l'évolution du patrimoine HLM notamment les démolitions (les opérations de démolition bénéficient d'une majoration de subvention de 2 500€ par logement) et la reconstitution de l'offre de logements hors site (les opérations neuves que les bailleurs sociaux financent par des prêts PLUS/PLAIO bénéficient d'une subvention de 125 € par m<sup>2</sup> de surface habitable ; ces prêts sont garantis par l'agglomération et les communes concernées).
- valoriser l'accession sociale à la propriété mise en œuvre par les bailleurs sur les terrains libérés par les démolitions d'immeubles.
- encourager la promotion privée en permettant aux promoteurs de réaliser des opérations sans obligation de logements à prix encadré.
- accompagner financièrement les programmes de réhabilitation des logements sociaux grâce à des subventions bonifiées : 7 500€ par logement. En dehors des quartiers prioritaires, le montant de subvention est de 5 000 € ou de 2 500 €/ logement.
- adapter le prêt à taux zéro initié par Lorient Agglomération avec les banques partenaires (Prim'access +) et en assouplir les règles pour favoriser l'arrivée d'accédants à la propriété dans le neuf et dans l'ancien des quartiers de la politique de la ville.

- être attentif au parc privé (copropriétés et habitat diffus) engager des actions pour prévenir sa déqualification. Cela traduira :
  - o En 2018, dans les copropriétés privées, par une étude ciblée permettant de faire un diagnostic approfondi (social, financier, technique...) de 5 copropriétés, à savoir 4 à Lorient (3 à Bois du Château, 1 à Kervéanec) et 1 à Lanester.
  - o En 2019 et 2020, par la mise au point d'actions de de type assistance à maîtrise d'ouvrage à engager dans les prochaines années pour accompagner les copropriétaires dans la définition de travaux prioritaires à réaliser, la recherche des financements adaptés....
  - o dans l'habitat diffus, par des actions de communication ciblées menées par l'Espace Info Habitat, guichet unique de l'habitat réunissant plusieurs partenaires œuvrant en faveur de l'habitat privé. Les modalités de ces actions sont multiples : réalisation et distribution de flyers, balades thermiques, réunions d'information, mobilisation des partenaires, information des propriétaires sur les aides à leur disposition pour la réalisation de travaux notamment d'économie d'énergie et/ou d'adaptation de leur logement (crédit d'impôt pour la transition énergétique, aides de l'ANAH, prêt à taux zéro national et local...).
- élaborer le document cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) à annexer au contrat de ville. Ce document d'orientations stratégiques en matière d'attribution de logements sociaux a été rédigé en 2018 à l'issue de nombreuses réunions partenariales pour être présenté à la CIL plénière le 21 novembre 2018, puis validé par délibération du conseil communautaire de Lorient Agglomération le 18 décembre 2018.

Quatre enjeux majeurs, auxquels les partenaires devront répondre afin de réorienter les pratiques d'attribution appliquées sur le territoire, ont été définis, à savoir :

- o Renforcer la connaissance partagée du parc social pour définir des politiques d'attribution concertées ;
- o Continuer à répondre aux besoins de tous les demandeurs, mais sur l'ensemble du territoire ;
- o Fluidifier les parcours résidentiels au sein du territoire notamment ceux des ménages les plus vulnérables grâce à un accompagnement approprié ;
- o Conforter une gouvernance partagée avec l'ensemble des partenaires.

Le document cadre inclut, en annexe, la charte intercommunale du relogement dont les trois principes fondamentaux à respecter sont les suivants :

- 1 - Placer le ménage au cœur de la démarche de relogement en lui proposant un parcours résidentiel positif ;
- 2 - Envisager le relogement comme un levier de mixité sociale conforme à la politique Habitat de Lorient Agglomération dans le cadre des grandes orientations de la CIL ;
- 3 - Veiller, avec une attention particulière, à accompagner les ménages en difficulté dans leur parcours résidentiel.

- élaborer la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA). Ce document décline et définit les modalités de mise en œuvre opérationnelles des orientations stratégiques de la politique du logement social. La CIA a reçu un avis favorable de la CIL le 12 juin 2019. Elle a par la suite été adoptée, à l'unanimité, en Conseil Communautaire le 25 juin 2019 et enfin, a reçu un avis favorable du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées le 27 juin 2019.
  - o La CIA, dont le plan d'actions est officiellement en cours depuis septembre 2019, est constituée de 15 actions dont l'une est focalisée sur la politique de la ville :
    - « veiller à maintenir une diversité et une répartition équilibrée au sein des résidences présentant des fragilités (en QPV et hors QPV)

**2.1.2 –** Au titre de sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat, l'agglomération apporte un soutien financier significatif aux associations qui se sont donné pour objectif de soutenir les ménages et plus particulièrement ceux des quartiers prioritaires au regard de leur difficultés économiques ou sociales.

- Les Compagnons bâtisseurs de Bretagne ont obtenu une subvention de fonctionnement de 67 000 € en 2019. Durant cette même année, 38 % des chantiers réalisés par l'association, soit 17, l'ont été dans les quartiers prioritaires du territoire (35 % soit 19 chantiers en 2018, 43% soit 24 chantiers en 2017; 44% soit 29 chantiers en 2016).

- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), à laquelle l'agglomération a versé une cotisation de 82 420 € en 2019, apporte aux habitants une information gratuite sur tous les problèmes d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement. En contribuant à sécuriser les projets et à lutter contre le risque de surendettement, en aidant à la résolution amiable des conflits et à l'accès au droit, en oeuvrant pour l'amélioration des conditions d'habitat et la diminution de l'insalubrité, l'association est un partenaire incontournable pour les personnes les plus en difficultés.

- La Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Morbihan bénéficie d'une subvention annuelle de 45 000 € pour l'accompagnement social de longue durée.

- Trois associations de représentation et de défense des droits des habitants ont perçu chacune une subvention de 2 000 € pour leurs actions de proximité dans le domaine du logement. Il s'agit de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV), de la Confédération Nationale du Logement et de l'Union départementale de la Confédération Syndicale des Familles du Morbihan implantée à Lorient.

**2.1.3 –** Au titre de sa politique de soutien à l'habitat social, Lorient Agglomération apporte des garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux. Toute souscription d'un emprunt bancaire par les bailleurs est subordonnée à une caution consentie à hauteur de 50 % du montant emprunté par Lorient Agglomération et de 50 % par la commune d'implantation du projet. Les garanties apportées par l'intercommunalité et la commune sont une condition nécessaire au financement par emprunt de la construction de nouveaux logements et de la réhabilitation du parc ancien.

Le bilan 2015-2019 des garanties apportées aux opérations immobilières réalisées dans les quartiers prioritaires du territoire est le suivant :

Montants d'emprunts souscrits	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Hennebont	-		-	2 585 103 €	-	<b>2 585 103 €</b>
Lanester	1 954 000 €	633 502 €	11 000 €	3 186 267 €	-	<b>5 784 769 €</b>
Lorient	4 281 217 €	-	-	1 210 267 €	2 511 042 €	<b>8 002 526 €</b>
<b>total</b>	<b>6 235 217 €</b>	<b>633 502 €</b>	<b>11 000 €</b>	<b>6 981 637 €</b>	<b>2 511 042 €</b>	<b>16 372 398 €</b>

## 2.2 - La rénovation urbaine des quartiers du Bois-du-Château (quartier d'intérêt national), de Kervéanec Nord et de Lanester Kerfréour (quartiers d'intérêt régional)

La politique de rénovation urbaine des quartiers est l'un des axes majeurs du pilier « cohésion urbaine » du contrat de ville 2015-2020. Dans le cadre posé par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), Lorient Agglomération s'inscrit comme chef de file des projets de rénovation urbaine du territoire aux côtés des communes et des bailleurs.

L'agglomération a mis en place une structure de suivi composée d'une équipe de direction de projet de 2 personnes et de l'ensemble des directions de l'agglomération dont les champs d'activités interviennent dans les problématiques de rénovation urbaine (transports et déplacements, développement économique et commercial, habitat, développement durable, gestion des déchets, énergie) ainsi que les partenaires tels que la Mission locale ou l'Agence d'urbanisme et de développement économique et technopole du pays de Lorient (AUDELOR).

La direction du projet assure le pilotage global de la démarche en lien avec les communes de Lorient et de Lanester, les bailleurs concernés (Lorient habitat, BSH et Espacil), l'Agence Nationale de Rénovation de l'Habitat (ANRU) ainsi qu'avec les autres partenaires et financeurs (Direction Départementale des Territoires, Action Logement, Caisse des Dépôts, Région Bretagne et Agence nationale de l'habitat (ANAH).

Ce pilotage se traduit en particulier par l'organisation de différentes instances de portage politique et technique nécessaires pour faire progresser les projets de rénovation urbaine.

Les autres directions de Lorient Agglomération citées ci-dessus sont sollicitées sur leurs compétences propres pour apporter leur expertise et mettre en œuvre, au service des projets ANRU, les actions et les budgets dont elles ont la charge.

-Après deux années d'études préalables et de mise au point des projets, l'année 2019 a permis, conformément au déroulement envisagé, de recevoir la validation des projets et des engagements financiers de tous les partenaires lors du comité d'engagement du mois de juin. Les projets de renouvellement urbain reposent sur la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques et les leviers suivants sont notamment mobilisés :

- Rénovation du cadre de vie par des opérations de déconstruction de logements sociaux, de réhabilitation et de construction neuve ;
- Diversification de l'offre de logement par des projets d'implantation de logements libres ou en accession sociale permettant de diminuer la proportion de logements sociaux dans chacun des quartiers et de proposer de nouvelles formes d'habitat, par exemple de l'habitat individuel ;
- Diversification fonctionnelle par l'implantation de nouvelles activités économiques et commerciales ;
- Requalification et restructuration des espaces publics et des équipements.

En parallèle de ces projets urbains, les questions relatives aux équilibres Habitat ont été travaillées et seront examinées par les services de l'Etat dans le cadre de l'instruction des dossiers :

- Organisation des relogements et des attributions,
- Reconstitution de l'offre de logement social aussi bien en termes de volumes que de localisations,
- Cohérence avec les orientations du programme local de l'habitat (PLH).

La fin de l'année 2019 a été l'occasion de formaliser l'engagement des partenaires dans le cadre d'une Déclaration d'engagement signé général de l'ANRU le 11 octobre 2019, dans l'attente de la mise au point complète de la convention pluri-annuelle de renouvellement urbain qui sera signée 2020.

En tout, ce sont plus de 200 millions d'euros qui seront investis par les différents maîtres d'ouvrage dans le cadre du NPNRU, avec une participation financière de l'ANRU d'un montant global de concours financiers de 53,2 millions d'€, comprenant 37,8 millions d'€ de subventions, et 15,4 millions d'€ de volume de prêts distribués par Action Logement Services.

Conformément au déroulement formalisé dans le protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain du territoire, l'année 2018 a permis la finalisation des projets de rénovation urbaine des trois quartiers identifiés par l'ANRU. En s'appuyant à la fois sur les diagnostics de chaque quartier et sur les résultats des études transversales qui ont été portées par Lorient Agglomération en 2017, il a été possible de formaliser et de concrétiser spatialement les stratégies de requalification dans chacun des quartiers en s'appuyant sur les ressorts suivants :

- Rénovation du cadre de vie par des opérations de déconstruction de logements sociaux mais aussi de réhabilitation et de construction neuve ;
- Diversification de l'offre de logement par des projets d'implantation de logements libres ou en accession sociale qui vont permettre de diminuer la proportion de logements sociaux dans chacun des quartiers considérés et de proposer de nouvelles formes d'habitat, par exemple de l'habitat individuel ;
- Diversification fonctionnelle par l'implantation de nouvelles activités économiques et commerciales ;
- Requalification et restructuration des espaces publics et des équipements.

En parallèle de ces projets urbains les questions relatives aux équilibres Habitat ont également été travaillées et seront examinées par les services de l'Etat dans le cadre de l'instruction des dossiers :

- Organisation des relogements et des attributions,
- Reconstitution de l'offre de logement social aussi bien en termes de volumes que de localisations,
- Cohérence avec les orientations du programme local de l'habitat (PLH).

Ces projets ont été estimés suffisamment qualitatifs par les partenaires de l'ANRU pour que soit programmé leur passage en comité d'engagement de l'ANRU au mois de juin 2019 pour une signature de la convention financière avant la fin de l'année 2019.

## **2.3 - Les transports urbains, restructuration du réseau et tarification solidaire**

### **2.3.1 - Les quartiers prioritaires au cœur du nouveau réseau urbain**

L'année 2019, deuxième année d'exploitation du réseau de bus par le nouveau délégataire de service public de transport, a été marquée par l'élaboration du projet d'exploitation d'un nouveau réseau prévu au contrat qui le lie à Lorient Agglomération.

Initiée en 2016 et effective depuis le 7 janvier 2019, la restructuration du réseau conforte l'offre de transport en commun en fonction de la densité de population.

Le renforcement du système urbain central autour de lignes de bus structurantes et la création d'un système urbain secondaire sur le secteur Hennebont - Inzinzac-Lochrist, répondent pleinement aux besoins de desserte des quartiers relevant de la politique de la ville.

Au centre de l'agglomération lorientaise, la desserte des quartiers prioritaires de la politique de la ville a conditionné les tracés des quatre lignes structurantes (T1, T2, T3, T4) qui assurent une forte fréquence des bus (toutes les 10 à 15 minutes) qui les relient à l'ensemble des équipements publics de centralité : pôle d'échanges multimodal de la gare de Lorient, centre-ville, lycées et secteur universitaire, centres commerciaux...



A Hennebont, le tracé de la ligne va relier de la même façon le quartier Kennedy, Kergohic, Kerihouais au centre-ville, à la gare, aux établissements scolaires ainsi qu'aux espaces commerciaux.



### 2.3.2 : une politique tarifaire favorisant l'accès au transport pour tous

2019 est la troisième année complète d'application de la gamme de tarification solidaire décidée par le conseil de Lorient Agglomération et mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

L'attribution de titres sociaux sous conditions de statut créait une disparité entre des personnes aux moyens financiers comparables, et excluait certaines d'entre elles de tout avantage, alors même que leurs situations le justifiaient. Ce constat a conduit Lorient Agglomération à mettre en œuvre, en juillet 2016, une tarification, qui apporte plus d'équité en corrélant les tarifs aux capacités contributives des ménages, évaluées sur la base du quotient familial défini par la Caisse d'Allocations Familiales.

La gamme tarifaire répond aux objectifs :

- de prise en compte de la réalité économique et sociale des usagers en corrélant le tarif à leur niveau des ressources,
- de limitation des effets de seuil en offrant plusieurs niveaux de dégressivité (réduction tarifaire de -25%, -50%, -75%, forfait solidaire+)
- d'équité sociale entre des personnes qui ont les mêmes revenus mais pas le même statut, notamment en ciblant les ménages précaires.

Elle tient également compte des évolutions sociétales qui génèrent de nouvelles précarités, notamment l'apparition de « travailleurs pauvres », la multiplication des familles monoparentales ou l'abaissement du niveau de vie des jeunes actifs. La nouvelle tarification solidaire apparaît ainsi comme une évolution plus juste que la tarification sociale antérieurement appliquée.

En 2019, 21 269 personnes se sont abonnées au réseau de transport sur le périmètre de Lorient agglomération, et 12 647 personnes (59,5%) pour les 3 communes d'Hennebont, Lanester et Lorient. Le nombre d'abonnés est en progression de +3,8% sur le périmètre de Lorient agglomération et de +4,4% pour les 3 communes citées ci-dessus.

Les abonnés du périmètre de Lorient agglomération acquittant un plein tarif représentent 46,4%, et les abonnés bénéficiant d'un tarif réduit représentent 53,6%, dont 69,2% sont des usagers des 3 communes d'Hennebont, Lanester et Lorient.

	Abonnés totaux	Plein Tarif		Réduction 75% et Forfait Solidaire		Réduction 25% et 50%	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total Lorient Agglomération	21269	9 864	46,38%	7 320	34,42%	4 085	19,21%
Total 3 communes Politique de la Ville	12647	3 893	30,78%	6 110	48,31%	2 644	20,91%
LORIENT	9191	2 459	26,75%	4 907	53,39%	1 825	19,86%
LANESTER	2317	967	41,74%	799	34,48%	551	23,78%
HENNEBONT	1139	467	41,00%	404	35,47%	268	23,53%
TOTAL Autres Communes	8622	5 971	69,25%	1 210	14,03%	1 441	16,71%

### 3 - Le pilier de la « cohésion sociale »

Lorient Agglomération s'engage aux côtés des autres partenaires du contrat de ville pour réduire les inégalités, renforcer la solidarité et tisser du lien social dans les quartiers de la politique de la ville.

**3.1 – Plusieurs associations qui contribuent à la cohésion sociale des quartiers prioritaires ont bénéficié, en 2019, d'une subvention de fonctionnement de Lorient Agglomération.**

C'est le cas de la boutique de droit pour un montant de 50 000 €. Sa mission est de faciliter les démarches juridiques des habitants de l'agglomération en permettant à tous d'être reçus, écoutés et informés gratuitement par des juristes. En assurant une mission d'information, de conseil et de soutien aux publics les plus en difficulté dans leurs démarches juridiques, elle favorise une égalité d'accès aux droits, tout en apportant un soutien aux victimes et un encouragement à la médiation.

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Bretagne Sud (ALOEN), dont l'une des missions est d'aider les ménages à maîtriser leur consommation énergétique, a obtenu une subvention de 241 500 € en 2019.

ALOEN a piloté, avec deux bailleurs (LB Habitat et Lorient Habitat), l'opération TRAK O'WATTS visant à réduire la consommation électrique des locataires du parc social grâce à l'adoption d'éco-gestes et à la mise en place d'équipements économes. Cette opération contribue à renouer du lien social entre les habitants des quartiers prioritaires concernés : Petit Paradis et Bois du Château. A l'échelle de la Bretagne, les résultats obtenus, après 6 mois d'expérimentation, par les familles volontaires pour réduire leur consommation énergétique par des gestes et équipements adaptés, étaient concluants avec 16% d'économie moyenne globale, soit 50 euros (source chiffres ADEME).

Sur le quartier de Bois du Château, en 2019 pour la quatrième année consécutive, Lorient Habitat a sollicité ALOEN pour mener, auprès des locataires, une nouvelle mission d'information et de sensibilisation à la maîtrise des énergies et, au-delà, au tri sélectif des déchets ménagers et à la propreté des espaces communs. Les animations pédagogiques menées par ALOEN (ateliers, remise de kits économes, visites à domicile, accompagnement individuel de plusieurs foyers ...), en relation avec la Maison de Quartier de Bois du Château et Optim'ism, ont eu un franc succès : une centaine de locataires a été sensibilisée aux économies d'énergie, au tri sélectif et à la propreté du quartier.

La démarche a généré des discussions entre voisins, le plaisir d'échanger entre eux sur leurs pratiques et leurs usages. Elle a également permis la valorisation des connaissances et la transmission des savoirs des uns et des autres.

**3.2 -** Par sa politique tarifaire préférentielle en faveur des enfants et des jeunes, des scolaires, des familles, des demandeurs d'emploi, Lorient Agglomération favorise l'accès à l'ensemble de ses équipements culturels (ex :Cité de la voile, sous-marin Flore...), sportifs (ex : stages de kayak, de voile...) et vise, dans le respect du principe d'égalité entre les usagers, à permettre aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'accéder au droit commun des services rendus à la population par la communauté d'agglomération.

**3.3 -** Par sa politique tarifaire préférentielle en faveur des enfants et des jeunes, des scolaires, des familles, des demandeurs d'emploi, Lorient Agglomération favorise l'accès à l'ensemble de ses équipements culturels (ex :Cité de la voile, sous-marin Flore...), sportifs (ex : stages de kayak, de voile...) et vise, dans le respect du principe d'égalité entre les usagers, à permettre aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'accéder au droit commun des services rendus à la population par la communauté d'agglomération.

#### **4 - Les fonds européens qui impactent le contrat de ville et l'articulation de la politique de la ville avec les contractualisations nationales et régionales**

La politique de cohésion urbaine et de solidarité menée par Lorient Agglomération envers les quartiers prioritaires intègre, comme le prévoit la loi, les actions relevant des fonds structurels européens.

Il en est ainsi du financement du réseau des bus à haut niveau de service « Triskell 2017 » bénéficiaire d'une subvention d'investissement de 7 millions du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Cette phase du Triskell concerne la desserte du nord-ouest de l'agglomération et longe les quartiers de Kerguillette et du Petit Paradis entrés en 2015 dans la politique de la ville. Elle participe également à l'amélioration de la desserte de Bois du Château concerné par une opération de renouvellement urbain d'intérêt national. C'est un montant d'1,2 million sur les 7 millions de subvention européenne, soit 17,14%, qui est attribué au financement des travaux d'amélioration de la régularité et de la vitesse commerciale de la ligne de bus desservant de ces quartiers.

Pour mettre en réseau les acteurs du numérique, favoriser l'accès au grand public et des professionnels en agissant sur les facteurs d'exclusion, l'association RN165, Réseau Numérique de Bretagne Sud et AUDELOR (Agence d'urbanisme, de Développement Economique et Technopole du Pays de Lorient) se voient allouer une subvention européenne de 196 460 €. Dans le cadre de son objectif de réduction de la fracture numérique, l'association RN165 est membre du comité de pilotage de Digiskol et à ce titre participe à l'élaboration des programmes d'enseignement, au recrutement des élèves, à la recherche de lieux de stages pour ces derniers. Elle contribue également à l'édition annuelle de la « semaine du numérique » aux côtés d'autres partenaires du territoire, notamment Pôle Emploi, la Mission Locale...

Le contrat de ville de Lorient Agglomération s'articule enfin avec le contrat de plan conclu entre l'Etat et la Région et avec le contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-pays de Lorient.

Le contrat de partenariat a permis de programmer 1,7 million d'euros de crédits régionaux et 1,3 million d'euros de fonds européen FEDER en faveur de la rénovation thermique des logements sociaux dont 1,2 M€ a bénéficié à des quartiers prioritaires de la politique de la ville comme le quartier de Kérihouais à Hennebont, du Petit paradis et Kerguillette à Lorient

Ce même contrat a permis à Lorient Agglomération d'affecter 215 511 € de crédits régionaux au financement des travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la Mission Locale. L'installation dans les nouveaux locaux, situés au cœur du pôle d'échanges multimodal et à proximité immédiate de la gare ferroviaire de Lorient, est effective depuis l'été 2019.

+ cf annexe : bilan financier 2015-2019 des actions menées par Lorient Agglo dans les quartiers prioritaires

#### **4. Les perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville, y compris au titre du renforcement des actions de droit commun, à la coordination des acteurs et des politiques publiques, à la participation des habitants ou à l'évaluation des actions ou programmes d'intervention**

A l'issue de cette 5<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du contrat de ville, il convient de signaler la bonne mobilisation des habitants autour des conseils citoyens et/ou d'autres instances participatives (ateliers citoyens), leur participation active aux différentes instances du contrat de ville et leur réelle volonté de faire évoluer les choses.

L'année 2019 a été marquée par la rédaction d'un avenant au contrat de ville, dans le cadre de la déclinaison territoriale des mesures issues de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Cet avenant a formalisé les engagements renforcés et réciproques des différents signataires des contrats de ville devant permettre la mise en œuvre concrète de ces mesures par territoire.

L'appel à projet 2020 a été diffusé plus tôt dans l'année afin de permettre :

- des temps d'échanges par quartier avec les acteurs associatifs pour partager plus clairement les priorités, initier des dynamiques, créer des actions innovantes
- une meilleure instruction des dossiers
- une meilleure association des habitants via les conseils citoyens
- une articulation avec le calendrier électoral.

##### Les pistes d'amélioration pour 2021 :

- Maintenir un appel à projet précoce, ce qui a satisfait les partenaires en 2020.
- Poursuivre la mobilisation des Conseils Citoyens autour d'objets concrets, avec un maintien de l'accompagnement par les villes,
- Poursuivre la formation des membres des conseils citoyens pour les faire gagner en autonomie.
- Mettre en œuvre un programme d'actions départementales de formation des acteurs.
- Accroître la concertation avec les partenaires financiers (CAF, bailleurs) en amont du comité des financeurs
- Encourager de nouvelles propositions d'actions sur les thématiques « emploi » et « santé »
- Mieux articuler la programmation « Contrat de Ville » aux conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB pour plus de cohérence et de complémentarité au service des habitants et usagers des quartiers.

## **5. L'articulation entre les volets social, économique et urbain du contrat de ville et, s'il y a lieu, avec les opérations d'aménagement au titre du programme national de renouvellement urbain**

Les chefs de projet « politique de la ville » sont chargés :

- D'animer le partenariat local et fédérer les acteurs;
- De mettre en œuvre l'appel à projets annuel ;
- D'apporter un soutien aux porteurs de projets municipaux et associatifs ;
- De favoriser la participation des habitants.

Ils assurent la coordination sur les volets urbain et social et mobilisent les référents thématiques concernés au sein de leurs collectivités.

Une coordination au niveau de l'agglomération est mise en place afin d'animer les démarches communes, et plus particulièrement sur le dossier de renouvellement urbain en lien avec le directeur de projet ANRU de Lorient Agglomération.

Cette coordination est également mise en œuvre dans le cadre de la GUP, la TFPB, le rapport de mise en œuvre de la politique de la ville ainsi que l'évaluation du Contrat de Ville.

## PROGRAMMATION 2019 - VILLE D'HENNEBONT

PROGRAMMATION 2019 - VILLE D'HENNEBONT			SUBVENTION CDV 2019			
Porteur de projet	Action	Coût	Etat	CAF	Ville spécifique	Lorient Agglomération
ADEPAPE	Auto Ecole Sociale (permis de conduire B)	66 781	-	-	-	
Compagnons Bâtisseurs de Bretagne	Accompagner les habitants modestes des quartiers prioritaires de Lorient Agglomération à une amélioration de leur logement par une mobilisation collective - Auto Réhabilitation accompagnée (ARA)	258 209	1 500	-	-	
Confédération Syndicale des Familles	Vie quotidienne	12 000	-	-	-	
Néo mobilité	Location solidaire de voitures vers l'emploi	15 100	3 000	-	1 500	
Université Sociale Hennebont	Transolidaire	45 350	-	-	-	
Vert le Jardin	Jardiner, composer et conserver ensemble à Kériou Ker	6 550	2 000	1 000	1 500	
CCAS Hennebont	Programme Réussite Educative	44 000	15 000	-	-	
Ville d'Hennebont	Tous en selle !	9 825	3 000	1 500	4 000	
Activ' Sport	Activ' cœur	4 750	1 500	-	500	
Activ' Sport	Gym poussette	1 380	500	500	-	
Stetho' Scop Hennebont	Création d'un centre de santé pluri disciplinaires dans les QPV d'Hennebont	41 870	1 500	-	2 000	
Cordée Cordage	Grimpons ensemble	9 568	1 300	550	2 000	
Vacances et Familles	Renforcement de l'accès au droit et soutien à la parentalité par le biais de loisirs et de vacances familiales	33 200	-	-	-	
Book Hémisphères	Promouvoir des ateliers de lecture et d'animation autour du livre	3 590	-	1 100	1 000	
Défis	Accès à l'outil numérique et découverte de l'e-administration	5 911	1 500	-	-	
Ville d'Hennebont	Journal de quartier	9 700	2 032	1 000	5 000	
Association Service Educatif de Soutien et d'Accompagnements Mutuels (SESAM)	Point accueil écoute jeunes	91 621	1 400	-	-	
CLPS	Gérer les manifestations d'agressivité et de violence en adoptant une communication adaptée et une posture professionnelle	5 040	-	-	-	
Les Francas du Morbihan	Parcours d'engagement citoyen (BAFA Citoyen)	32 175	-	-	-	
Ville d'Hennebont	Fonds de participation des habitants	-	-	-	-	
Ville d'Hennebont	Fonctionnement du conseil citoyen	-	1 000	-	-	
Ecole Karaté Do	Centre d'animation et de formation pour un accès à l'éducation et aux valeurs républicaines pour tous	16 960	-	-	-	
Hennebont Lochrist HandBall	1. Handfit - 2. Présence et tournois à Kériou Ker - 3. Stages de perfectionnement - 4. Stages vacances - 5. Places offertes	17 700	2 000	1 500	2 500	
Les Petits Débrouillards Grand Ouest	Les sciences en bas de chez toi	4 454	-	1 000	-	
Ville d'Hennebont	Les Estivales	29 500	2 500	2 500	4 000	
Association Contrat de Ville	Rendre effectif l'accès au droit, devant permettre aux habitants des QPV de bénéficier de conseils de droit commun	91 950	-	1 000	-	
PIMMS de Lorient: Point Information Médiation Multi Services	Permanence d'accès aux droits - les 3 K	6 918	1 000	1 000	-	
Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)	Des ateliers au cœur des quartiers	104 300	-	-	-	
AGORA	La route de l'emploi	55 625	4 000	-	2 000	1 000
Aviron Hennebontais	Découverte de l'aviron et des métiers du nautisme pour intégrer une formation qualifiante	7 500	1 000	-	2 000	
BGE Carrefour des Entrepreneurs	Citéslab	53 447	1 000	-	1 500	400
CLPS	Acquérir les connaissances de base des métiers de service à la personne	11 655	-	-	-	
Lycée Polyvalent Colbert (GRETA)	DigiSkol 3	84 200	1 500	-	1 000	1 000
Mission Locale Réseaux Pour l'Emploi	Aller vers: Parkours 2K19 (ex emploi Pourquoi pas moi)	6 000	2 000	-	2 500	
Mission Locale Réseaux Pour l'Emploi	Permanences SIAE dans les quartiers prioritaires	4 205	500	-	-	
<b>TOTAL</b>		<b>1 191 034</b>	<b>50 732</b>	<b>12 650</b>	<b>33 000</b>	<b>2 400</b>

## PROGRAMMATION 2019 - VILLE DE LANESTER

			SUBVENTION CDV 2019				
Porteur de projet	Action	Coût	Etat	CAF	Ville spécifique	Bailleurs	Crédits spécifiques Lorient Agglo
ACTIV SPORT	Manger-bouger pour sa santé	7 874	1 000	1 000	2 000		
AFPA	Formation aux métiers du BTP	104 300	2 400				
AGORA	La route de l'emploi	11 500	6 500			500	1 000
L'Art s'emporte	Ateliers d'expression par les arts plastiques (quartiers + réussite éducative)	29 500	4 500	1 500	3 500	8 000	
		6 600	1 300		2 200		
Boutique de Gestion	Cités'Lab	53 447	2 000		2 000		800
CCAS Lorient	Réseau médicosocial	70 349	1 000				
Compagnons Bâisseurs Bretagne	Auto réhabilitation accompagnée et actions collectives	258 210	3 000			20 950	
LCKC 56	Sorties familiales sur l'eau et ateliers santé	45 930	5 000	3 000	1 000		
CSF	Atelier sociolinguistique	29 000	4 000	2 500	1 000	500	
Centre Social Albert Jacquard	Santé, bien-être, bien vivre ensemble	34 300	1 000		1 000		
"DEFIS"	Ateliers numériques	5 531	2 000		2 000		
FRANCAS 56	BAFA citoyen	32 175			3 000		
GRETA	Digi&Kol, Grande Ecole du Numérique	84 200	2 000				2 000
Mission Locale	Aller vers, "Parcours 2K19"	6 000	2 000				
Mission Locale	Permanences SIAE quartiers	4 205	500				
Néo Mobilité 56	Location solidaire de voiture pour l'emploi	15 100	3 000		2 000		
Optim'ism	Atelier vélo participatif et itinérant Ty Syklett	16 750	1 500	700		1 000	
Les Petits Débrouillards	La science en bas de chez toi	6 441		2 000	1 000	1 241	
PIMMS	Permanences d'accès aux services publics	10 542	2 500	1 500	1 000	1 000	
PIMMS	Accueil des nouveaux arrivants (Kerfréhour)	6 822			1 000	3 000	
Place des rencontres	Développement du lien social de proximité et valorisation du quartier	51 656	3 000	2 000	1 100	6 000	
Radio Balise (La Rade)	La voie collective, une expérience radiophonique	111 200	1 500	1 000	1 000		
SESAM	Point Ecoute Parents /Enfants	61 454	2 500		1 600		
Vert le Jardin	Jardiner et cuisiner ensemble	7 450	1 500	1 000	1 500	1 450	
Ville de Lanester	Des quartiers dans la ville	29 340		5 000	24 340		
Ville de Lanester	Clubs Coup de Pouce langage + lecture-écriture	29 978	9 000		4 978		
Ville de Lanester	Le Pa@s (point d'accompagnement à la scolarité)	39 962	5 647		21 815		
CCAS	Accompagnement individualisé d'élèves en difficulté (Réussite Educative)	50 500	16 000		34 500		
<b>TOTAL</b>		<b>1 220 316</b>	<b>84 347</b>	<b>21 200</b>	<b>113 533</b>	<b>43 641</b>	<b>3 800</b>

## PROGRAMMATION 2019 - VILLE DE LORIENT

PROGRAMMATION 2019 - VILLE DE LORIENT						
SUBVENTION CDV 2019						
Porteur de projet	Action	Coût	Etat	CAF	Ville spécifique	Crédits spécifiques Lorient Agglo
Maison Pour Tous de Kervénanec	Plan d'action 2019 y compris volet éducatif	414 755	23 000	-	7 000	-
Maison de quartier du Bois du Château	Plan d'action 2019 y compris volet éducatif	103 147	23 000	-	-	-
Centre social du Polygone PLL	Plan d'action 2019 y compris volet éducatif	294 365	23 500	-	-	-
Centre social de Keryado	Plan d'action 2019 y compris volet éducatif	126 010	11 500	-	-	-
Ville de Lorient - SPVC	Dispositif Argent de poche	20 500	-	1 000	13 000	-
Ville de Lorient - SPVC	RDV Emploi	23 440	3 000	-	9 000	-
CIDFF	Ailes vers l'emploi	25 025	5 000	-	1 000	1 000
GRETA	Digiskol 3	84 200	9 000	-	8 000	6 500
BGE	CitésLab	53 447	7 000	-	4 000	2 800
Mission Locale Réseaux Pour l'Emploi	L'aller vers, dans les quartiers de Lorient	7 690	2 500	-	-	-
Mission Locale Réseaux Pour l'Emploi	Permanences SIAE	4 205	500	-	-	-
AFFA	Des ateliers au cœur des quartiers	104 300	8 000	-	1 000	1 000
AGORA Services	Route de l'emploi	65 000	12 000	-	1 000	1 000
ALESI	ALESI vers l'emploi	53 000	2 500	-	1 000	1 000
CEAS	Ateliers d'apprentissage du français langue étrangère à des personnes non francophones	43 976	4 500	500	500	-
Ville de Lorient - Mission Jeunesse	Agit'avenir	38 830	1 500	-	-	-
Aviron du Scorff	Embarquement à Bois du Château	12 500	2 000	1 000	-	-
Foyer Laïque de Keryado	ACTION Animation Culture Tolérance Intégration Organisation Nouveauté	20 800	1 000	1 500	-	-
La ligue	Où sont les filles ? Là	12 700	3 500	2 000	-	-
La ligue	Les filles en mer	19 300	2 000	1 000	-	-
Boxing Club Lorient	Boxe éducative en direction des jeunes	49 000	2 000	1 000	-	-
Sauvegarde 56	Jeunes en chantier	14 879	3 000	-	-	-
Bretagne Sauvetage Secourisme	Action de développement à l'accès aux premiers secours civiques	27 850	5 000	-	-	-
Ville de Lorient - SPVC	Carnaval	96 250	-	1 000	31 000	-
Ville de Lorient - SPVC	Fonds de participation des habitants	5 900	1 000	-	2 500	-
Ville de Lorient - SPVC	Accompagnement du projet de rénovation urbaine de BDC	124 770	3 000	-	3 000	-
Ville de Lorient - SPVC	Accompagnement des conseils citoyens	38 800	6 000	2 000	7 000	-
Ville de Lorient - SPVC	Journal de quartier de Kervénanec	30 850	1 500	-	6 000	-
Radio goéland - Paradis Keryado Solidaires	Renforcer l'impact de la web radio associative des résidents du Petit Paradis	82 496	2 000	-	-	-
Compagnons Bâtisseurs de Bretagne	Accompagner les habitants à l'amélioration de leur logement / Auto réhabilitation accompagnée	258 209	9 000	-	-	-
Vert le jardin	On jardine et on cuisine dans les jardins partagés de Lorient	6 450	2 000	1 000	-	-
Ville de Lorient - Action culturelle de proximité	Espaces d'expérimentation pour la participation des habitants et la construction du bien vivre	150 200	7 000	5 000	-	-
Optim'ism	Ti-Syklett : un atelier vélo participatif	16 750	5 000	700	-	-
J'ai vu un documentaire	Festivals de cinéma à Kervénanec	40 148	3 000	1 500	-	-
Association contrat de ville	Boutique du droit : rendre effectif l'accès aux droits aux habitants des QPV	91 950	1 000	1 000	-	-
CCAS de Lorient	Réseau médico social	70 349	2 000	-	-	-
PIMMS	Permanences d'accès aux droits Keryado	18 645	2 500	1 000	3 000	-
PIMMS	Permanences d'accès aux droits BDC	9 233	2 700	500	1 500	-
Défis	Accompagnement de personnes d'origine étrangère aux usages numériques	3 501	1 000	-	500	-
Défis	Permanences numériques : accompagner à l'e-citoyenneté et aux usages numériques	4 444	2 000	-	1 000	-
Défis	Les ateliers numériques : développer les compétences numériques des habitants	2 984	1 500	-	500	-
Ville de Lorient - DPSP Prévention	Prévenir le décrochage des jeunes dans les quartiers à travers une approche préventive	184 712	8 854	-	-	-
CCAS de Lorient	Lutter contre l'isolement des personnes âgées et/ou handicapées, favoriser la citoyenneté et	9 506	1 500	-	-	-
Caisse des Ecoles	Parcours individualisés	61 120	39 800	-	17 500	-
Caisse des Ecoles	Coup de pouce clé et CLA	40 047	17 000	-	2 631	-
Caisse des Ecoles	Aide aux devoirs	7 840	2 000	-	2 370	-
Les petits débrouillards	Les sciences en bas de chez toi	6 441	-	1 500	-	-
SESAM	Point Accueil Ecoute Jeunes (au sein de la MPT)	91 621	2 000	-	2 000	-
SESAM	Point Ecoute Parents	61 454	5 000	-	-	-
Equalanse	Promotion de l'équilibre alimentaire et prévention de l'obésité infantile	8 100	2 000	-	-	-
Collège Jean Le Coutaller	Renforcer le lien social et la mixité filles - garçons	5 500	2 000	-	-	-
Collège Jean Le Coutaller	Contribuer à l'épanouissement des jeunes et leur intégration à la vie de la cité	4 000	2 000	-	-	-
Maison Pour Tous de Kervénanec	CPO	-	4 000	-	-	-
Maison de quartier du Bois du Château	CPO	-	-	-	-	-
Centre social du Polygone PLL	CPO	-	6 000	-	-	-
Centre social de Keryado	CPO	-	1 500	-	-	-
<b>TOTAL (y compris volet éducatif)</b>		<b>3 151 189</b>	<b>300 854</b>	<b>23 200</b>	<b>126 001</b>	<b>13 300</b>